Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13663 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1988

L'« humanisme » du colonel Kadhafi

Il serait bien naïf de découvrir aujourd'hui que cynisme et hypocrisie sont trop souvent indissociables des relations internationales. Mais il faut avouer que le « Guide de la révolution libyenne » vient de rappeler ce triste constat avec une superbe dont on pourrait se montrer admiratif s'il ne s'agissait une fois de plus de la vie et de la liberté d'innocents.

Deux enfants-otages – la seule association de ces mots rend encore plus odieuse la pratique en soi ignoble de l'enlèvement – *viennent d'être libérées* après treize mois de captivité. On ne peut que s'en réjouir. Mais le bonheur qu'on lisait jeudi soir dans les yeux de Marie-Laure et de Virginie ne peut atténuer certaines responsabilités ou escamoter les questions que la mise en scène de Tripoli laisse en suspens. A commencer par celles, inévitables, sur le véritable rôle du colonel Kadhafi tout au long de l'affaire.

Les services français sont convaincus que Jacqueline Valente et ses enfants se trouvaient en Libye depuis de longs mois, voire qu'ils n'ont jamais quitté ce pays. Cette même Libye est en même temps terre d'accueil et protectrice d'Abou Nidal, qui a revendiqué la responsabilité de la prise en otage de la jeune femme, de ses filles et de ses cinq compagnons belges. Abou Nidal est l'un des terroristes palestiniens au palmarès le plus chargé. Comble de cynisme, l'un de ses « porte-parole » a « remercié » le colonel Kadhafi de son aide dans la libération de Marie-Laure et Virginie. On peut légitimement se demander pourquoi le « Guide » n'a pas fourni cette « aide » plus tôt, et pour tous les otages, d'autant que, officiellement du moins, aucune condition n'a été posée par qui que ce soit, à la libération des oubliés du « Silco ».

Ce « geste » du colonel n'est pas fortuit quand, de nouveau en butte aux menaces américaines, il a un besoin urgent de peaufiner l'image d'homme d'Etat « raisonnable » qu'il essaie depuis plusieurs mois déjà de présenter, surtout à l'ennemi d'hier, la France. Après avoir mis fin à sa guérilla contre le Tchad, allié de Paris, et opéré un rapprochement spectaculaire avec un autre pays ami de la France, la Tunisie, il accueille le rallye *Paris-Dakar*, l'une des manifestations sportives les plus médiatiques. Il ne lui restait plus qu'à paraître en libérateur des petites filles françaises.

La France, ainsi courtisée, se laissera-t-elle prendre au jeu ? On ne peut s'empêcher d'éprouver un certain malaise devant la polémique qui a aussitôt éclaté dans les milieux politiques français pour déterminer qui a trouvé suffisamment grâce aux yeux du colonel pour recueillir le bénéfice des deux libérations.

Lire page 3

Une difficile négociation « d'Etat à Etat »

par GEORGES MARION et le reportage de GUY PORTE à Marseille

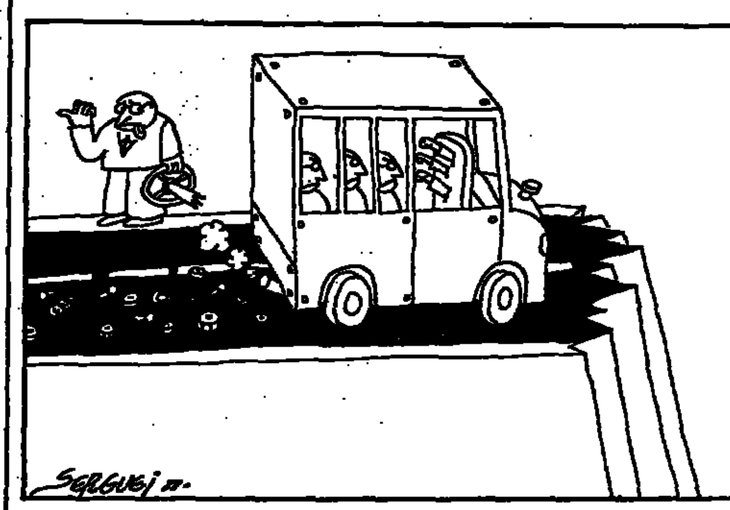


M 0147 - 1231 0- 4,50 F
3790147004500 12310

Crise en Yougoslavie

Le gouvernement démissionne après le refus du Parlement d'adopter sa politique économique

Le premier ministre yougoslave, M. Mikulic, a présenté, vendredi 30 décembre, la démission de son gouvernement. Au pouvoir depuis mai 1986, il était depuis plusieurs semaines vivement critiqué dans la presse officielle, qui lui reprochait son incapacité à juguler l'inflation (250 % par an). Les députés ont rejeté, mercredi et jeudi, au Parlement fédéral, le programme économique et le budget que l'équipe de M. Mikulic avait préparés pour 1989.



Lire page 22 l'article de PAUL YANKOVITCH.

Un entretien avec le général Pinochet

« J'ai plus d'énergie qu'avant. Je me sens comme neuf mais je vais prendre du recul avant les élections »

Dans le premier entretien accordé depuis le plébiscite du 5 octobre, le général Augusto Pinochet revient, pour « le Monde », sur les raisons de son échec (43 % de « oui » contre 57 % de « non »), à la veille d'une année 1989 qui sera décisive pour le Chili. Des élections générales doivent, en effet, avoir lieu en décembre prochain, et la Constitution prévoit que le nouveau président prendra ses fonctions en mars 1990.

Le chef de l'Etat chilien, qui déclare se sentir « comme neuf » et désireux de « prendre du recul », laisse entendre qu'il se considère comme un recours possible après le prochain scrutin.

« Dans les milieux politiques de Santiago, on vous dépeint comme un homme battu bien sûr mais surtout accablé ?

– C'est comme ça qu'ils voudraient me voir, mais je suis le même. Je crois même que j'ai plus d'énergie qu'avant. J'en ai profité pour me reposer un peu, et je me sens comme neuf. Au plan politique et militaire, je me sens avec les mêmes forces que j'avais avant le 5 octobre, celles que j'ai eues pendant quinze ans... Cela dit, je crois que d'ici aux élections je vais prendre du recul. Que les autres travaillent, ou qu'ils déclenchent le désordre. Moi, je vais observer. Sans plus. Il faut d'abord voir comment vont évoluer les choses. Mon aspiration principale est que le Chili ne retourne pas en arrière, ne remette pas en cause ce qui a été fait. C'est mon véritable souci : ne pas revenir en arrière.

– Et si c'était le cas, que feriez-vous ?

– D'abord, pour pouvoir reculer, il faut changer la Constitution de 1980. Mais à mon avis on ne peut pas décréter que cette Constitution est bonne ou mauvaise avant de l'avoir appliquée dans sa totalité.

– Certains secteurs de l'opposition souhaitent une révision constitutionnelle et préconisent une négociation avec les forces armées. Qu'en pensez-vous ?

– Bon, c'est leur problème. Réclamer est une chose, obtenir en est une autre. Ils oublient que ce n'est pas le rôle des forces armées de négocier des réformes politiques ou constitutionnelles. C'est très clairement établi dans la Constitution. Tout dialogue éventuel sur le thème constitutionnel doit se faire avec le pouvoir exécutif.

– L'opposition laisse entendre que des indices sérieux montrent que les forces armées se préparent pour cet éventuel dialogue direct avec elle. Et que les militaires s'efforcent dès maintenant de prendre leurs distances avec l'exécutif, de se démarquer.

– Il n'y a rien de tel. Le général Matthei et le général Stange l'ont déclaré : cet éventuel dialogue est de la seule responsabilité de l'exécutif. L'opposition oublie que les forces armées sont très unies et disciplinées.

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

Un bilan de 1988

Des hommes plus sages, une nature plus cruelle

par André Fontaine

Les habitants de cette planète ne sont pas soudain devenus des anges. Les passions et les haines ont encore trop fait, en 1988, couler le sang. Mais les Soviétiques ont commencé à évacuer l'Afghanistan et les Vietnamiens le Cambodge ; des cessez-le-feu ont été conclus entre l'Irak et l'Iran, et au Nicaragua. L'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba se sont mis d'accord sur l'indépendance de la Namibie.

Yasser Arafat s'est enfin décidé à reconnaître le droit d'Israël à exister et, du coup, les Etats-Unis ont accepté de dialoguer avec l'OLP. Kadhafi s'est réconcilié avec la Tunisie et avec le Tchad, l'Algérie avec le Maroc, l'Ethiopie avec la Somalie, la France avec l'Iran, la Grèce avec la Turquie. L'unité de l'Europe et celle du Maghreb ont fait de sérieux progrès. Le dialogue soviéto-américain s'est intensifié au point que des commentateurs croient déjà pouvoir enterrer la guerre froide.

C'est aller un peu vite en besogne, mais le fait est qu'en matière de violence les hommes ont pour une fois cédé la palme à la nature. Le tremblement de terre du Caucase et les inondations du Bangladesh et du Soudan ont fait des *dizaines de milliers de victimes*. Et le SIDA s'apprête à tuer bien davantage. Mais ces catastrophes ont d'abord montré la nécessité de la solidarité.

C'est vrai du SIDA contre lequel la communauté internationale commence à se mobiliser. C'est vrai de l'Arménie. L'ampleur du séisme a été telle, le système soviétique est apparu si peu préparé à y faire face, que le Kremlin a dû reconnaître ses faiblesses et accueillir avec empressement l'aide étrangère, même lorsqu'elle venait de cet Israël dont sa presse assimilait encore, il y a peu, les dirigeants à des nazis. Le chef du gouvernement, Nicolas Ryjkov, a eu un mot révélateur : *« Face à cette immense tragédie*, a-t-il dit, *nous commençons à comprendre que les valeurs humaines universelles et la survie même de notre civilisation sont les principales choses au monde. Nous commençons à comprendre (...) notre civilisation... »*

Quel aveu chez un adepte d'un socialisme qui s'est si longtemps prétendu « scientifique » et qui a toujours été, depuis Lénine, fondamentalement manichéen ! Il est vrai que quelques jours plus tôt, à New-York, Mikhaïl Gorbatchev n'avait pas hésité à renvoyer d'une simple phrase au musée les deux révolutions de 1789 et de 1917. Désormais, avait-il également déclaré, *« l'idéologie doit être exclue des relations entre Etats »*, celles-ci devant *« être guidées par la primauté des valeurs universelles »*.

Le choix du cadre de l'ONU pour prononcer ce discours iconoclaste et annoncer une réduction unilatérale de dix pour cent des effectifs de l'armée rouge, était significatif : le pouvoir soviétique se montre décidé à revenir à cet objectif d'un *« monde uni »*, qui avait été celui de Yalta et qui a fourni leur slogan aux Jeux olympiques de Séoul, les premiers depuis douze ans auxquels aient participé la quasi-totalité des Etats du globe.

Comment imaginer un « monde uni », en effet, sans une « organisation des Nations unies » ? Longtemps paralysée par le veto des Grands, elle redevient indispensable dès lors que la logique du dialogue l'emporte sur celle de l'affrontement. Aussi bien le prix Nobel de la paix a-t-il couronné, en 1988, les « casques bleus ».

Qui dit mue idéologique dit nécessairement révision de l'Histoire. L'URSS y est habituée, mais elle n'avait jamais été si loin. 1988 a enregistré la réhabilitation des principaux rivaux de Staline, parmi lesquels Kamenev et Zinoviev, et plus encore Boukharine, exécuté pour s'être opposé à cette collectivisation des terres qui devait entraîner le massacre de millions de prétendus koulaks et la ruine de l'agriculture. A l'automne, on en était à discuter en public à Moscou des mérites et des torts de Trotski. Ce serait impensable si l'intelligentsia ne s'était pas vu reconnaître une liberté d'expression qui fait d'elle, à l'heure actuelle, le principal soutien de la perestroïka.

L'enthousiasme est moindre, c'est peu dire, dans d'autres secteurs. Trois ans de « restructuration », succédant à la « stagnation » brejnévienne, n'ont toujours pas réussi à approvisionner les magasins. Les objectifs du plan sont loin d'être atteints. La proposition faite aux kolkhoziens de leur louer leurs terres pour cinquante ans afin de relancer la production ne paraît guère séduire les intéressés.

(Lire la suite page 2.)

La discrétion du symbole de l'« ouverture »

M. Soisson, ministre « à la marge »

Depuis qu'il est membre barriste d'un gouvernement socialiste, M. Jean-Pierre Soisson se fait discret. Il travaille à petits pas, et mène son action « à la marge ». Ce qui semble lui réussir. Cette manière habile et feutrée correspond à une mission politique. Mais elle colle parfaitement, aussi, à l'homme qui l'utilise. Car il y a bien « une méthode Soisson ».

Curieuse situation que celle de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, apparemment voué à une totale discrétion et, en même temps, servi par une chance insolente.

Quand tout va mal sur le front social, on ne parle pas de celui qui était considéré, il y a peu encore, comme la figure de proue de l'ouverture et à qui ses anciens amis, au vu des dossiers dont il a la charge, promettaient le rôle de victime. Il disparaît. Une fois, relégué dans l'ombre par la grève des PTT et M. Paul Quilès, son collègue ; une autre fois, par la grève de la RATP, qui, ironie, malmène son prédécesseur dans la fonction, M. Michel Delebarre. Même quand, inquiété, le gouvernement s'avise de relancer le débat sur le service minimum, il n'apparaît pas davantage. Il est encore supplanté par M. Michel Rocard – normal – puis par M. Michel Durafour. Aucun des sujets chauds de la rentrée ne l'a vu monter en première ligne.

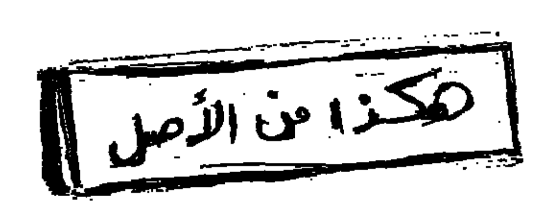
Quand tout va bien, en revanche, et sans qu'il en soit nécessairement responsable, M. Soisson resurgit, secrètement rayonnant mais toujours faussement modeste. Depuis la publication des chiffres d'août, il annonce chaque mois une baisse du chômage, à un rythme jusqu'alors inconnu. Mieux, son arrivée au ministère coïncide avec la reprise, maintenant amplement confirmée, du mouvement de création d'emplois, au moins aussi inattendue.

Ainsi, par défaut et par excès, alternativement présent et absent sur la scène publique, le ministre du travail se forge une image étrange d'efficacité sans éclat et de détachement tout juste désinvolte.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 19.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Des hommes plus sages, une nature plus cruelle

(Suite de la première page)

Les brillants succès enregistrés dans l'espace ne sauraient faire perdre de vue la fatigue d'un appareil de production servi, dans la plupart des cas, par des travailleurs trop peu motivés. Curieusement, le maréchal Akhromeiev, chef d'état-major général, a annoncé sa démission pour raisons de santé cinq minutes après le discours de Gorby le Magnifique à l'ONU sur les compressions d'effectifs. Enfin, la bureaucratie, inquiète pour ses privilèges, a beau jeu de dénoncer, à mots couverts, les dérives d'un pouvoir qui, à force de concessions, ébranle la double cohésion, politique et nationale, de l'empire.

Gorbatchev a tout de même réussi, au cours de l'année, à consolider son autorité. Il est maintenant chef de l'Etat. Grâce à une révision de la Constitution qui le fera désormais élire par le Congrès du peuple, son éviction sera beaucoup plus difficile. Il s'est débarrassé de son principal adversaire, Egor Ligatchev, lequel a dû échanger son poste de gardien du dogme contre celui, moins enviable, de responsable d'une agriculture bien malade.

Le secrétaire général a eu plus de fil à retordre avec ce problème des nationalités que Lénine et Staline croyaient avoir réglé une fois pour toutes. Les Républiques baltes et la Géorgie cherchent à retrouver un maximum de souveraineté. L'Estonie s'est arrogé, sans prendre en compte son refus, un droit de veto sur les décisions du Soviet suprême. Nul ne peut dire ce qui se serait passé si le séisme du Caucase n'avait pas fourni à Gorbatchev l'occasion de tordre le cou au mouvement des Arméniens qui réclamaient le rattachement du Haut-Karabakh, province d'Azerbaïdjan où leurs frères de race ont subi de véritables pogromes.

Même jeu chez les satellites. Pour la première fois de son histoire, l'URSS a dû baisser les bras devant une insurrection : non contente d'avoir fixé une date limite – le 15 février 1989 – pour le retrait de ses troupes d'Afghanistan, elle en est à offrir au roi de rentrer d'exil pour présider aux destinées d'un régime « non engagé ».

Elle multiplie les concessions à la Chine, ce qui va permettre à Deng, après une brouille d'un quart de siècle, de rencontrer Gorbatchev au début de cette même année 1989. Les Cubains, qui n'aiment guère la perestroïka, vont se retirer d'Angola, en contrepartie de l'acceptation, par Pretoria, de l'indépendance de la Namibie.

Plus près de nous, la Hongrie, où le remplacement de Kadar par le moderniste Karolyi Grosz s'est opéré sans heurts, parle ouvertement de multipartisme. L'Allemagne de l'Est, en pleine nostalgie brejnévienne, comme la Tchécoslovaquie, va jusqu'à interdire, pour freiner la contestation, divers films ou publications soviétiques. La Roumanie s'enfonce dans la nuit sous le sceptre d'un roi Lear communiste. En sens contraire, Jaruzelski, s'inclinant devant l'évidente volonté populaire, laisse Walesa ne faire qu'une bouchée, à la télévision, du chef des syndicats officiels, et sept ans après avoir dissous Solidarnosc et jeté en prison ses dirigeants, le consacre dans la position d'interlocuteur privilégié du pouvoir.

Rocard et les limites de l'ouverture

Face à de tels événements, ce qui se passe en Occident paraît d'une portée plus modeste. D'autant plus qu'au déclin de la tension entre l'Est et l'Ouest a correspondu, à l'intérieur de chacun de nos pays, un égal déclin des passions politiques. Il a fallu l'assassinat de quatre gendarmes à Ouvéa et le sanglant assaut donné à la grotte où leurs camarades étaient détenus en otage pour que soudain s'enflamme, entre les deux tours, une campagne électorale qui promettait d'être la plus terne de l'histoire de la V[e] République. En réélisant, à la très confortable majorité de 54 %, un président qui se posait en champion de la « France unie » face à un Jacques Chirac et à un Raymond Barre dont le discours ne s'écartait guère du sien, les Français ont confirmé l'appétit de consensus qui ressort de tous les sondages. François Mitterrand l'a bien compris qui a confié à Michel Rocard, homme réputé d'« ouverture », le soin de former le nouveau gouvernement.

L'ouverture ne pouvait cependant, au moins dans l'immédiat, que tourner court, faute pour une partie significative du centre d'accepter de jouer les comparses. C'est donc avec une équipe réduite, où ses propres fidèles étaient singulièrement peu nombreux, que le champion du « parler vrai » a abordé les législatives anticipées imprudemment décidées par l'Elysée. L'abstention aidant, dont l'ampleur montrait la déception d'une partie de l'électorat de gauche, la V[e] République s'est retrouvée sans majorité parlementaire.

Le nouveau premier ministre s'est donc lancé dans l'aventure d'un gouvernement minoritaire à la danoise. La Constitution de 1958 lui facilitait les choses avec son fameux article 49-3, qui permet de considérer un texte comme voté dès lors qu'il n'a pas donné lieu à adoption d'une motion de censure. Mais il a eu la coquetterie de n'y recourir, par deux fois, que pour le nouveau statut de l'audiovisuel. Il tombait, dans ce cas, de haut, puisque l'ambition du chef de l'Etat était de « constitutionnaliser » le nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel, le mettant ainsi à l'abri de toute influence partisane. La France n'a décidément pas de chance avec sa télévision.

Michel Rocard aura été plus heureux dans d'autres domaines. Le revenu minimum d'insertion a été approuvé à la quasi-unanimité et l'abstention du nouveau groupe centriste dirigé par Pierre Méhaignerie a facilité le rétablissement de l'impôt sur la fortune. Plus net encore avait été auparavant le succès de sa politique néo-calédonienne. Qui, au moment d'Ouvéa, aurait imaginé qu'on parviendrait à faire s'entendre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou sur un projet renvoyant à dix ans le choix des habitants du territoire entre le maintien dans la République et l'indépendance ? Malgré les records d'abstention enregistrés au référendum organisé pour faire cautionner par le peuple français la parole de son gouvernement, les passions ne se sont pas réveillées. Les diverses communautés du Caillou ont apparemment compris qu'une reprise de l'affrontement conduirait vite à une guerre civile, aussi catastrophique pour les uns que pour les autres.



Le référendum a souligné l'écart existant entre les positions du RPR, qui prônait le boycottage des urnes, et des centristes, qui ont voté « oui ». Même s'il lui est arrivé d'approuver à l'unanimité, moins les voix de Raymond Barre et de trois de ses proches, une motion de censure que l'abstention communiste rendait inopérante, la droite a surtout fait, avant et plus encore après les élections, la preuve de sa désunion. Elle ne semble pas près de s'en remettre.

La situation n'est guère plus brillante à gauche. Le PS et le PC ont certes besoin de se donner la main pour ne pas perdre trop de plumes aux municipales de mars 1989. Pour le reste, tout les oppose, à commencer par l'attitude à observer à l'égard des mouvements qui ont durablement paralysé, à l'automne, de nombreux services publics.

Infirmières, gardiens de prison, postiers, agents de la RATP, les grévistes dénonçaient d'abord le décalage entre les rémunérations très modestes qui leur sont versées et le discours ambiant sur la prospérité retrouvée : et, de fait, c'est l'amélioration des rentrées fiscales résultant de la reprise qui a permis à Michel Rocard de lâcher un peu de lest, sans pour autant toucher aux grands équilibres économiques.

Combien de temps pourra-t-il tenir ainsi, sans majorité ni « grand dessein » ? Beaucoup dépendra sans doute de la manière dont s'opérera, après les municipales de mars 1989 et les européennes de juin, la recomposition du paysage politique. En attendant, le chef de l'Etat paraît faire pleine confiance à son premier ministre, sur lequel il est bien aise de se reposer du quotidien des choses, préférant, pour sa part, se consacrer aux grands dossiers internationaux, et, pour commencer, à celui du rendez-vous européen de 1993.

Delors, Thatcher et l'Europe

Grâce à la conviction de Jacques Delors, reconduit à l'unanimité à la tête de la Commission de la CEE, et à la présidence allemande, c'est un fait que l'« europessimisme » a disparu. Les Douze sont parvenus, en 1988, à s'entendre et sur la réforme du financement de la Communauté, et sur le principe, essentiel, de la libre circulation des capitaux. L'accord qu'ils ont conclu au printemps avec le Comecon vaut reconnaissance officielle par le Kremlin de cet ensemble ouest-européen qu'il a tant cherché dans le passé à détruire.

Sans doute le discours de Gorbatchev sur la « maison commune européenne » montre-t-il qu'il entend bien ne pas rester à l'écart. L'effet de séduction qu'il exerce sur beaucoup de dirigeants du continent n'est pas contestable. De Kohl à Mitterrand, ils se sont succédé à Moscou, acceptant de consentir à leur hôte les crédits dont il a le plus grand besoin. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères Genscher passe pour particulièrement sensible au chant des sirènes. Rien n'indique cependant que la RFA songe en quoi que ce soit à relâcher ses liens avec ses voisins occidentaux, et notamment avec la France. Bien au contraire, puisque les deux pays ont décidé, en début d'année, de créer entre eux un conseil de défense, un conseil économique et financier, un haut conseil culturel et même une brigade mixte.

Est-ce à dire que le prochain sommet de Madrid pourra jeter, comme il en a reçu le mandat, les bases d'une union monétaire et d'une banque européenne ? Rien n'est moins sûr. Margaret Thatcher demeure fondamentalement hostile à la supranationalité et n'hésite pas à se réclamer du général de Gaulle pour rompre des lances, sur le sujet, avec un Jacques Delors qui se pose en héritier de Jean Monnet. Reste à savoir si l'évolution de Washington ne l'amènera pas tout de même à prendre conscience de la nécessité de la solidarité avec le continent.

Si, en effet, grâce à l'appui déterminé de Reagan, George Bush a été choisi de préférence à un candidat démocrate aussi terne que lui, les citoyens américains ont envoyé au Congrès une solide majorité démocrate avec laquelle il lui faudra nécessairement composer. Il y a donc lieu de craindre que plutôt que de chercher au double déficit du budget et du commerce extérieur les remèdes structurels qui s'imposent, il ne se laisse dicter une ligne protectionniste conduisant tout droit à une guerre commerciale avec le Japon et l'Europe.

Les Américains, en attendant, s'apprêtent à faire un triomphe à leur président sortant. Le succès du lancement de deux navettes spatiales fait oublier la catastrophe de Challenger, annonciatrice d'une série d'épreuves dont la sinistre affaire de l'« Irangate ». On oublie aussi qu'il n'a réussi à renverser aucun des deux régimes qui, au Nicaragua et à Panama, lui tiennent tête en Amérique centrale. On oublie l'impuissance des pouvoirs publics à venir à bout des ravages chaque jour grandissants de la criminalité, de la drogue et du SIDA : un an après le krach de Wall Street, la croissance n'a jamais été aussi forte et le chômage se trouve réduit à presque rien.

Reagan et l'avancée de la liberté

C'est désormais l'URSS, et non les Etats-Unis, qui recule sur tous les fronts, y compris sur celui du Proche-Orient. L'Iran et l'Irak, également dépendants de l'URSS, auraient-ils mis fin à une guerre interminable si elle n'avait manifesté aussi clairement son désir de la voir s'arrêter ? Arafat se serait-il décidé à reconnaître à Israël le droit de vivre en paix si Gorbatchev ne l'avait pas publiquement poussé à le faire ?

Bush ira-t-il jusqu'à exercer une pression parallèle sur Jérusalem ? Reagan lui a facilité la tâche en se décidant, à un mois de la passation des pouvoirs, à nouer des contacts avec l'OLP. Mais l'installation, après des élections indécises et six semaines de confusion, d'un nouveau gouvernement Shamir à participation travailliste, ne laisse percer aucune intention de la part de Jérusalem, malgré la persistance de l'Intifada – du soulèvement dans les territoires occupés, – d'accepter l'existence de l'Etat palestinien proclamé à l'automne à Alger.

Mais le plus grand titre de gloire de Reagan, c'est sans doute qu'il a rendu aux Américains confiance en eux-mêmes. Ce faisant, il a beaucoup contribué, au moment où la crise du socialisme éclatait au grand jour, à chasser des esprits l'idée que la démocratie partait nécessairement battue. La liste est impressionnante, en tout cas, des points qu'elle a marqués en 1988.

A Séoul, à Taïpeh, à Tunis, la liberté progresse. La mort, dans un accident d'avion peut-être bien provoqué, du dictateur pakistanais a conduit de manière presque inespérée à la nomination à la tête du gouvernement, après des élections parfaitement régulières, de la fille de son rival Ali Bhutto, qu'il avait jadis fait pendre. Le sourire éclatant de Benazir, première femme à accéder au pouvoir en terre d'islam, demeurera l'une des images fortes de cette année. Il n'est pas jusqu'à Pinochet qui n'ait dû se résigner à organiser un plébiscite. Comme il l'a perdu, son règne s'achèvera en tout état de cause en 1990.

Tout, bien sûr, ne va pas dans le même sens. Le terrorisme a continué de sévir en Inde, à Sri-Lanka, au Proche-Orient. L'IRA irlandaise a durement frappé et aussi l'ETA basque. La libération de la plupart des otages retenus au Liban ne saurait faire oublier le sabotage, à quelques jours de Noël, d'un avion américain chargé de deux cent cinquante-neuf passagers. En Birmanie, la révolte populaire n'a eu raison d'une dictature que pour laisser s'en installer une autre. Les émeutes d'Alger se sont heurtées à une répression d'une brutalité indéfendable et les réformes annoncées par le pouvoir, à grands coups de référendums et d'élections, sont lentes à se faire sentir.

Le malheureux Liban a franchi une nouvelle étape dans la voie de la désagrégation : il a désormais deux gouvernements rivaux. Le Burundi a été le théâtre d'abominables massacres ethniques. Des armes chimiques ont été employées contre les Kurdes d'Irak. Au Soudan et en Ethiopie, les atrocités de la guerre civile aggravent encore les effets de la sécheresse.

L'exemple de la Révolution, dont on va maintenant célébrer le bicentenaire, est là de toute façon pour rappeler à l'homme de quoi, si l'on n'y prend garde, il est, avec les meilleures intentions du monde, capable. Faut-il, dans ces conditions, se désoler outre mesure, comme il est à la mode de le faire, du déclin des idéologies et des passions ? N'y a-t-il pas plutôt lieu de se réjouir qu'au cours d'une année chargée d'histoire les réflexes de la raison et de la solidarité l'aient si souvent et si constamment emporté sur les vieux démons ? Fasse le ciel que le bilan de 1989 ne conduise pas à des conclusions contraires...

ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Etranger

La libération à Tripoli des enfants de Mme Valente

Une difficile négociation « d'Etat à Etat »

Les filles de Jacqueline Valente, Marie-Laure et Virginie Bétille, prisonnières du groupe Abou Nidal depuis novembre 1987, sont arrivées en France dans un avion du GLAM qui s'est posé dans la soirée du jeudi 29 décembre sur la base aérienne d'Istres (Bouches-du-Rhône), venant de Tripoli. Après un bref repas sur la base aérienne, les deux fillettes, âgées de six et sept ans, qu'accompagnait leur père, M. Pascal Bétille, ont été conduites à l'hôpital Sainte-Marguerite, à Marseille, pour y subir quelques examens médicaux. L'avocat de M. Bétille, Me Massiani, a indiqué que les deux enfants ne seraient pas hospitalisées mais devraient se reposer dans un endroit isolé. La libération des deux enfants a d'autre part provoqué une polémique entre le gouvernement et M. Pasqua.

Marie-Laure et Virginie Bétille ont été remises, sur l'aéroport de Tripoli, à 18 h 30 (heure de Paris), à M. Léon Bouvier, ambassadeur de France, par le directeur d'Europe du ministère des affaires étrangères libyen. Au cours d'une brève cérémonie, le diplomate de Tripoli a déclaré, en arabe et en anglais, que cette libération avait été rendue possible grâce à l'heureuse *intervention* du colonel Kadhafi. Aussitôt après, les enfants, accompagnées de leur père, de son avocat, de M. Bouvier, d'une infirmière et de deux responsables de la *DST*, se sont embarquées dans l'avion du GLAM venu les chercher de Paris. L'appareil a décollé à 18 h 45.

Au même moment, un autre avion où avait pris place Mme Edwige Avice, *secrétaire d'Etat* auprès de M. Dumas, quittait Paris pour aller chercher à Lyon la famille des deux fillettes, qui se rendait ensuite à Istres pour y accueillir les enfants.

La méprise du groupe Abou Nidal

Malgré le malheureux épisode de Beyrouth, près d'une semaine aupa*ravant*, et les négociations rendue difficiles tant par la discorde au sein de la famille des fillettes – en témoigne, *notamment*, le fait que le beau-frère et l'ex-époux de Jacqueline Valente ont choisi deux avocats différents pour intervenir auprès du gouvernement français – que par l'intervention d'émissaires variés à différents stades du processus, le dénouement était considéré comme *« imminent »* par les autorités françaises depuis plusieurs jours déjà. En début de semaine, un avion bana*lisé avait amené* à Tripoli *plusieurs* fonctionnaires de la DST, service du contre-espionnage qui a suivi cette *affaire* de bout *en* bout. Quant à M. Léon Bouvier, désigné par M. Dumas il y a environ trois semaines, pour mettre au point les derniers détails, il était arrivé jeudi matin à Tripoli. Depuis le début de la semaine, une conférence réunissait chaque jour, durant plusieurs heures, des responsables des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères, en présence d'un représentant de Matignon et de l'*Elysée*.

La libération des deux fillettes règle la première partie d'un dossier ouvert le 8 novembre 1987 avec l'*arraisonnement*, dans des conditions demeurées inexpliquées, du sardinier *Silco*, non pas, comme les ravisseurs l'ont affirmé, au large des côtes du Liban, mais plus vraisemblablement près des côtes de Libye. Cinq citoyens belges en constituaient l'équipage ; avec celui-ci, une Française, Jacqueline Valente, compagne d'un des passagers, Fernand Houtekins, et ses deux fillettes, Marie-Laure et Virginie. *Enceinte* au moment de l'arraisonnement, Jacqueline Valente devait donner *naissance en captivité à une troisième* fillette, prénommée Liberté.

Selon les ravisseurs, membres du groupe Abou Nidal, les passagers du *Silco* étaient des espions israéliens. Rien n'est jamais venu confirmer cette accusation qui *semble être la* conséquence d'une méprise. De fait, plusieurs mois plus tard, des pour*parlers discrets* se *sont engagés* pour obtenir la libération de ceux qui n'étaient plus que des otages ordinaires, isolés et *sans moyens*, presque sans véritable valeur d'échange.

Le gouvernement de M. Chirac *était d'ailleurs plus préoccupé* du sort de Jean-Paul Kauffmann et de *ses compagnons*, détenus par le *Hezbollah* pro-iranien, que des passagers du *Silco*.

Ce n'est qu'à partir de l'été 1988 que la famille de Jacqueline Valente et, surtout, son ex-mari, Pascal Bétille, ont réussi à briser l'indifférence qui entourait le sort des otages d'Abou Nidal. Le 7 novembre 1988, le père des deux fillettes avait été reçu à l'Elysée, ce qui indiquait que l'affaire était désormais traitée au sommet.

De fait des pourparlers, indirects, avaient été engagés depuis plusieurs semaines. Dès l'été, des contacts avaient été noués entre des fonctionnaires de la DST et des émissaires du groupe Abou Nidal, lesquels proposaient d'échanger les deux enfants contre une rencontre *« au niveau ministériel »* susceptible de leur donner d'un peu de crédibilité. Le refus de cette exigence devait amener la rupture des premiers échanges. Quelques semaines plus tard, avec *notamment* l'appui de l'Algérie, les discussions reprenaient entre émissaires d'Abou Nidal et *fonctionnaires* de la DST. Parallèlement, des contacts informels étaient noués avec des représentants libyens. C'est ainsi qu'un haut responsable des services secrets de Tri*poli rencontrait, à Genève, des fonc*tionnaires de la DST, afin de définir les conditions de la remise des deux fillettes. Pour le colonel Kadhafi, il s'agissait essentiellement de mettre *à profit l'enlèvement pour tenter de* fortifier sa position sur la scène internationale et d'éviter, si possible, d'éventuels démêlés avec les Etats-Unis, inquiets de la construction, dans *les* environs de la capitale libyenne, d'une importante usine capable de fabriquer des armes *chimiques*.

De petit pas en petit pas, le scénario devait s'affiner pour aboutir, dans le courant du mois de décembre, à sa version définitive : remise des *enfants par le* groupe Abou Nidal au gouvernement libyen, lequel se chargerait ensuite de les remettre au gouvernement français, qui n'acceptait de négocier que *« d'Etat à Etat »*. Du côté français, on assure n'avoir donné à cet échange d'autre contrepartie que celle de permettre au colonel Kadhafi de faire *« un beau geste »*, alors que celui-ci, principal financier du groupe Abou Nidal, demeure aux yeux de l'opinion publique comme le chef d'Etat le plus impliqué dans le terrorisme.

Jacqueline Valente et son ravisseur

Cette affaire reste cependant nimbée de bien des mystères. Cer*tains cercles des services français* sont ainsi convaincus que Jacqueline Valente et ses trois enfants étaient *en Libye depuis* déjà de longs mois, voire n'ont jamais quitté ce pays. D'autres pensent, en revanche, que l'arrivée en Libye des deux enfants est plus récente. Il semble en tout cas acquis que la mère de Marie-Laure et Virginie n'est pas une otage ordinaire : séparée de son compagnon Fernand Houtekins, demeuré avec ses camarades d'infortune belges, elle vivrait désormais avec l'un de ses ravisseurs *palestiniens*. Ce dernier serait le père de son futur et quatrième enfant, dont elle a annoncé *la prochaine naissance dans* l'une des cassettes vidéo remises à sa famille, il y a quelques jours, à Beyrouth. *Ainsi s'explique qu'elle ait*, dans la même cassette, déclaré qu'elle ne désirait pas, si elle était *libérée, rentrer en France*, où l'attend d'autre part une condamnation par contumace pour enlèvement d'*enfants*. C'est, *en effet*, le père de Marie-Laure et Virginie, Pascal Bétille, qui avait obtenu la garde de ses filles après son divorce d'avec Jacqueline Valente. Cette situation familiale serait à l'origine des difficultés *multiples* qui avaient, à plusieurs reprises, fait échouer les négociations dans les mois précédents.

Un autre mystère plane sur le sort des cinq autres otages belges. Leur lieu de détention demeure toujours inconnu, mais il n'est pas exclu que, eux aussi, soient prisonniers en Libye, dans un camp d'entraînement d'Abou Nidal, non loin de Syrte. En principe, leur avenir n'est pas concerné par les pourparlers qui viennent de se conclure. Mais, dans les coulisses, d'autres négociations, *plus délicates, seraient menées* avec le gouvernement belge, qui détient en prison l'un des assassins du représentant de l'OLP à Bruxelles, Naïm Khader, tué en 1979. Malgré les dénégations vigoureuses et répétées des Belges, il semble bien que le groupe Abou Nidal demanderait la libération de cet homme en échange de celle des otages. Le marchandage se heurterait à de difficiles problèmes *juridiques*, le système pénal belge ne permettant pas aisément la libération du prisonnier. M. Roland Dumas devait, ce matin, s'entretenir de ce problème avec son collègue belge, M. Léo Tindemans.

Enfin cette affaire a déjà provoqué une belle polémique entre le gouvernement et l'entourage de M. Pasqua, le premier reprochant au second d'avoir tenté une opéra*tion politique* au *risque de compro*mettre la libération des enfants.

M. Pasqua, ancien ministre de l'intérieur, avait, on s'en souvient, proposé ses services pour faciliter la libération des otages ; il mettait en avant son « spécialiste », M. Jean-Charles Marchiani, homme *d'affaires et ancien des services* secrets, qui avait joué un rôle décisif dans la libération de Jean-Paul Kauffmann et de de ses compagnons de captivité. Sans attendre ce sou*tien, M. Marchiani* avait, *d'ailleurs*, depuis plusieurs mois sondé le terrain, faisant des offres de service par l'entremise d'un homme d'affaires corse de ses amis qui se proposait de servir d'intermédiaire entre le colonel Kadhafi et Paris. Aussi est-ce sans surprise, mais avec un vif *déplaisir*, que MM. *Dumas* et *Joxe*, qui avaient la responsabilité des négociations, ont vu s'affairer l'*« émissaire de Pasqua »* venu jusqu'à Tripoli en compagnie du père des deux enfants ainsi que de l'avocat de ce dernier, Me Eric-Yves Massiani, dont les sympathies pour *le RPR sont connues à Marseille. Il* paraît confirmé que M. Marchiani espérait ramener lui-même, à Paris, les deux *enfants*.

Dans l'entourage du ministre des affaires étrangères, on affirme avec *force que M. Marchiani, qui voyage*rait avec un passeport diplomatique d'*« origine incertaine »*, n'est pour *rien dans* la mise *en* place du processus qui a abouti à la libération des enfants de Jacqueline Valente. M. Dumas n'a d'ailleurs pas hésité à dénoncer *« la mouche du coche »*, laissant entendre que les *initiatives* de M. Marchiani avaient retardé plus qu'elles n'avaient facilité le dénouement attendu.

Dans l'entourage de M. Pasqua, en revanche, on assure que la libération des otages a été rendue possible par les contacts entretenus par M. Marchiani au Liban. Ce serait lui qui, notamment, aurait convaincu le Hezbollah, qui contrôle le port de Saïda, au sud de Beyrouth, *de laisser s'embarquer* les deux enfants vers Benghazi, où elles auraient été remises aux autorités *libyennes, scénario en contradiction* avec les renseignements des autorités françaises selon lesquels les *enfants* étaient en Libye depuis fort longtemps déjà.

GEORGES MARION.

M. Léon Bouvier : de Bir-Hakeim à Tripoli

Ambassadeur de France, M. Léon Bouvier, qui a joué un *rôle important dans la libération* des deux petites filles otages, est né en 1923. Engagé dès novem*bre 1940 dans les Forces fran*çaises libres, il a perdu un bras à Bir-Hakeim.

Après la guerre, il est entré aux affaires étrangères, nommé à différents postes en France et à l'étranger. *Gaulliste convaincu* – il a fait partie de plusieurs cabinets ministériels, – M. Léon *Bouvier a pris sa retraite il y a* quelques mois et a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

M. Bouvier est compagnon de la Libération, décoré de la Légion *d'honneur à titre militaire*. Le 13 juillet 1984, M. Mitterrand l'avait nommé grand officier.

Paris « remercie les autorités étrangères » qui ont contribué au dénouement de l'affaire

Dans un communiqué, diffusé jeudi 29 décembre, le Quai d'Orsay a indiqué que *« Marie-Laure et Virginie ont été remises, par les autorités libyennes, à l'envoyé spécial du gouvernement, M. Léon Bouvier, ambassadeur de France. La France se réjouit de la libération des enfants. Le gouvernement accueille ce geste d'humanité à sa juste mesure. Il remercie les autorités étrangères qui y ont contribué. Il salue le sens du devoir des fonctionnaires français qui ont œuvré, sans relâche, avec toute la discrétion nécessaire pour ce dénouement. Il s'associe à la joie des familles et poursuivra ses efforts pour que tous les passagers du* Silco *recouvrent la liberté »*.

Le Parti socialiste s'est également *« réjoui de l'heureuse nouvelle »* et s'est *« félicité que les efforts du gouvernement français, et particulièrement l'action des ministres des affaires étrangères et de l'intérieur se voient ainsi récompensés »*. Pour sa part, M. Jean-Marie Le Pen a affirmé dans un communiqué qu'il *« préfère laisser MM. Pierre Joxe et Charles Pasqua se disputer le douteux privilège de négocier avec des terroristes qui libèrent des enfants au compte-gouttes, tout en continuant de détenir leur mère et son bébé »*.

De leur côté, les Etats-Unis se sont félicités, jeudi, du retour, en France, de Marie-Laure et Virginie Valente, et ont lancé un nouvel appel à la libération de tous les otages du Liban. *« Nous sommes toujours soulagés et contents quand des otages sont libérés »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Phyllis Oakley. *« Nous voulons profiter de cette occasion pour appeler à la libération sans condition de tous les otages détenus au Liban. Cela doit être considéré comme un geste humanitaire et doit être fait sans conditions préalables »*, a-t-elle dit. Neuf Américains figurent au nombre des étrangers retenus en otage au Liban.

Une arrivée discrète

MARSEILLE
de notre correspondant régional

21 h 13. Le Falcon 900 du Groupement des liaisons *aériennes ministérielles* (GLAM) qui transporte Marie-Laure et Virginie se pose sur la piste de la base aérienne 125 d'Istres (Bouches-du-Rhône). Après plus d'un an de captivité, *elles* sont de retour sur le sol français. Libres.

Quelques minutes plus tard *elles apparaissent en* haut de la passerelle, vêtues de robes orientales noires à parements rouges, un keffieh palestinien à carreaux noirs et blancs noué *autour du cou, chaussées de bottines* grises et serrant dans leurs bras des oursons en peluche de couleurs vives. Elles sourient et regardent de tous leurs yeux autour d'elles, sans aucun signe d'abattement ni d'énervement.

Marie-Laure est portée par son père, Pascal Bétille, qui, avec son avocat, Me Yves-Eric Massiani, les accompagne depuis Tripoli. Virginie est derrière, près de *sa grand-mère, Brigitte Valente*, arrivée quelques minutes auparavant à Istres à bord d'un autre appareil du GLAM, en provenance de Lyon, avec quatre autres membres de la famille et Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères.

Les retrouvailles ont eu lieu à l'intérieur du Falcon, hors de la vue des journalistes de l'AFP et de la station régionale FR 3 de Marseille, seuls autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'aérodrome.

Une arrivée discrète, presque furtive. Le temps d'une rapide collation dans le mess des offi*ciers, direction* l'hôpital Sainte-Marguerite, dans les quartiers Sud de Marseille, où les fillettes *doivent subir des examens médi*caux et où le cortège de neuf voitures officielles arrive un peu avant 22 h 45.

Pendant le trajet, Marie-Laure et Virginie, étourdies par tant d'événements, se sont endor*mies. On les réveille en douceur.* Enveloppées de couvertures, elles serrent toujours leurs our*sons contre elles. Un peu plus* tard, après qu'elles ont posé pour la télévision, le professeur *Marcel Ruffo, chef* du service de pédo-psychiatrie de l'hôpital, rendra compte de leur prise en charge. *« Je les ai trouvées bien*, déclare-t-il. *Elles ne parlaient pas beaucoup. On leur a offert des jouets puis on les a placées dans leur chambre. Elles étaient très proches l'une de l'autre. Maintenant notre travail va consister à faire une évaluation psychologique pour savoir comment elles vont et surtout pour favoriser leur réinsertion à l'école et dans la vie quotidienne. »* Pronostic du professeur Ruffo : *« Il y a toujours des risques de séquelles après une longue détention et à un âge aussi difficile. »* Les deux fillettes ont passé la nuit à l'hôpital.

Les remerciements de M. Bétille

« Je tiens à remercier tous les Français qui m'ont soutenu moralement pendant cette pénible séparation de mes filles, a déclaré, pour sa part, M. Pascal Bétille, qui a cité *« le président de la République, M. Ménage, le ministre des affaires étrangères »* mais aussi *« M. Charles Pasqua et le colonel Kadhafi, qui a offert ses services pour rapatrier Marie-Laure et Virginie en toute sécurité à Tripoli »*.

Interrogé sur le sort des autres otages, le père des deux enfants a répondu qu'il *« ne savait rien. On a posé la question. On nous a totalement écartés »*. M. Bétille a également déclaré qu'il *« pensait que M. Joxe et M. Pasqua avaient passé un consensus »*. Il a enfin confirmé l'intervention de M. Jean-Charles Marchiani, un proche de M. Pasqua, *« qui, a-t-il précisé, m'a téléphoné tard dans la nuit de mardi. Il est venu me chercher deux heures plus tard. Nous avons décollé à bord d'un Mystère-10. Destination Tripoli et j'ai attendu trente-six heures jusqu'à ce que l'ambassadeur de France vienne nous chercher »*.

Son avocat, Me Massiani, s'est également refusé à entrer dans la polémique au sujet de la paternité de la libération des otages. Mais il semble établi que le père de Virginie et Marie-Laure ait pris contact avec M. Marchiani par l'intermédiaire de l'ancien otage Jean-Paul Kauffmann, qui avait participé à une manifestation de soutien en faveur des deux fillettes, le 24 juin dernier à Ollioules.

GUY PORTE.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

La ligue officielle des droits de l'homme dénonce une « normalisation sournoise »

La *Ligue algérienne des droits de* l'homme (LADH), reconnue par l'Etat et présidée par Me Miloud Brahimi, a dénoncé, jeudi 29 décembre, *« toutes les mesures qui ont tendu, ces dernières semaines, à une normalisation sournoise »* et qui, selon elle, s'inscrivent à contre-courant du *« discours officiel »* en faveur de la démocratie en Algérie. Dans un communiqué, la LADH évoque, parmi ces *mesures, « la mise au pilon de tout ou partie de la dernière livraison du mensuel* Parcours maghrébins [qui *avait publié une interview d'un dirigeant du Parti d'avant-garde socialiste, organisation communiste semi-clandestine] et les menaces de sanction contre les journalistes qui s'y sont opposés »*.

La ligue cite aussi la décision d'annuler une table ronde provoquée par l'*organe du FLN, Révolution africaine*, pour débattre des droits de l'homme ainsi que *« le refus de mettre une salle publique à la disposition du Comité contre la torture »*.

Ces mesures *« constituent des atteintes graves aux espaces de liberté conquis par la société civile, en totale contradiction avec le discours officiel »*, estime la LADH. – *(AFP)*.

● *NOUVELLE-ZÉLANDE* : rectificatif. – Une erreur s'est glissée dans la note à la fin du reportage sur la *Nouvelle-Zélande* publié dans *le Monde* du 29 décembre. La Postbank a été cédée à l'ANZ Bank, qui est une banque australienne, et non autrichienne.

Iran

Manifestation contre le régime, selon les Moudjahidins du peuple

Plusieurs familles de détenus politiques exécutés ou emprisonnés en *Iran ont organisé, mercredi* 28 décembre, un sit-in devant le ministère de la justice, au centre de *Téhéran, pour exprimer « leur rejet de la vague d'exécutions menée par le régime de Khomeiny »*, ont annoncé jeudi les Moudjahidins du peuple (principal mouvement d'opposition armée iranien).

Dans un communiqué publié à Bagdad, les Moudjahidins ont ajouté que des unités de *Pasdaran* (Gardiens de la révolution) avaient été dépêchées sur les lieux pour disperser les familles et *neutraliser les* protestataires. Ils auraient arrêté plusieurs personnes. Le communiqué *indique d'autre part* que les chefs du pouvoir judiciaire en Iran ont reçu récemment pour instruction de procéder à de nouvelles arrestations et exécutions des sympathisants des *Moudjahidins du peuple*, qui avaient été libérés de prison depuis 1981. – (AFP.)

Maroc

M. Pasqua offre 50 000 F pour la mosquée de Casablanca

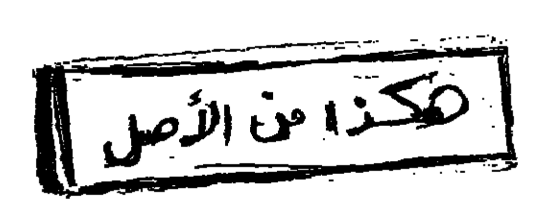
L'*ancien ministre français de* l'intérieur, M. Charles Pasqua, a remis, mercredi 28 décembre, à des responsables marocains un chèque de 50 000 F comme contribution personnelle à la construction de la mosquée Hassan-II de Casablanca. (*le Monde* du 22 décembre). M. Pasqua, depuis quelques jours en vacances à Marrakech, a rendu à cette occasion *« hommage aux efforts et aux sacrifices consentis par les Marocains pour la libération du peuple français »* durant la deuxième guerre mondiale. – *(AFP.)*

Mauritanie

Grève à l'université de Nouakchott

L'université de Nouakchott est paralysée depuis une semaine par un mouvement de grève déclenché par les étudiants qui réclament notamment la *généralisation des bourses* à tous les étudiants de l'université. Le mouvement, qui avait débuté au *niveau d'un groupe restreint* de la faculté des sciences humaines, a gagné l'ensemble de l'université. Dans un communiqué, de le ministère de l'éducation nationale a indiqué mercredi 28 décembre que des groupes restreints d'agitateurs *« tentent une fois de plus de semer l'anarchie dans des buts antinationaux »*. Il accuse les étudiants de *« détourner cet Etat qui nourrit, qui éduque, qui soigne et qui protège, des problèmes majeurs que pose la construction d'un Etat fort et respecté »*.

Les étudiants n'ont pas de représentant au sein de l'administration universitaire depuis l'échec, en 1986, du congrès qui devait renouveler leur syndicat, l'Union des étu*diants et stagiaires de Mauritanie*. Ce point constitue l'une des revendications des grévistes, qui demandent également le maintien des bourses en cas d'échec, la création d'un centre médical, la construction d'une bibliothèque universitaire et des moyens de transport. Tous ces *points auraient trouvé des solutions*, hormis le maintien des bourses en cas d'échec, qui aurait été refusé par le ministère afin de ne pas *« encourager la paresse »*. – *(AFP.)*



Europe

BELGIQUE : épilogue de la querelle linguistique

Le bourgmestre des Fourons, M. José Happart, renonce à un nouveau mandat

L'une des pages les plus rocambolesques de l'histoire politique belge vient d'être tournée. En renonçant à un nouveau mandat, M. José Happart, le maire francophone de la petite commune des Fourons, a mis fin à une querelle qui a fait chuter plusieurs gouvernements. La reconduction de M. Happart, plébiscité lors des élections municipales d'octobre dernier au poste de bourgmestre (maire) des Fourons, risquait de provoquer une nouvelle crise gouvernementale. Cette affaire avait ravivé ces dernières années les tensions entre les deux grandes communautés linguistiques du pays, les Flamands néerlandophones et les francophones.

Depuis un quart de siècle, les Fourons empoisonnent la vie politique belge : enclavée en Flandre, cette petite commune est sous tutelle flamande mais elle est administrée par des francophones car la majorité de ses 4 200 habitants ont pour langue maternelle le français.

Néanmoins, elle fut rattachée en 1963 à la Flandre, une des trois régions administratives de Belgique (les deux autres sont la Wallonie, francophone, et Bruxelles, bilingue). A l'origine de cette bizarrerie linguistique, un marchandage politique entre socialistes francophones et démocrates-chrétiens flamands. Les premiers voulaient se débarrasser des Fouronnais, des paysans catholiques. Les seconds ont récupéré les Fourons en cédant en échange une petite ville socialiste qui a été rattachée à la partie francophone du pays. La majorité des Fouronnais luttent depuis contre cette « annexion » et réclament leur rattachement à la province voisine et francophone de Liège.

Les Fourons sont devenus au fil des ans l'abcès de fixation des disputes incessantes, qui tournèrent dans les années 70 à l'affrontement physique entre extrémistes des deux bords. A la pointe du combat francophone : M. Happart, un agriculteur quadragénaire, maire de la commune depuis 1983 et député européen (socialiste) depuis 1984. Il a été destitué à plusieurs reprises sous prétexte qu'il ne parlait pas le néerlandais dans l'exercice de ses fonctions, comme il aurait dû le faire puisque la commune est sous tutelle de la Flandre.

Le prochain bourgmestre des Fourons sera M. Nico Droeven, bras droit du maire sortant. M. Happart, qui deviendra adjoint au maire, a cependant affirmé qu'il restera « l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du gouvernement de M. Wilfried Martens ». – (AFP.)

URSS

Les autorités révisent en baisse le bilan du séisme d'Arménie

Moscou (AFP). – Le nombre total de morts dus au tremblement de terre qui a dévasté le nord de l'Arménie, le 7 décembre, devrait avoisiner les 25 000 personnes, soit environ la moitié du dernier bilan officiel, a annoncé, jeudi 29 décembre, un vice-premier ministre arménien, M. Vardges Artsruny. Le 13 décembre, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennady Guerassimov, avait avancé une estimation provisoire de 55 000 morts. M. Vardges Artsruny, lors d'une conférence de presse à Erevan, retransmise à Moscou, a ajouté qu'il s'attendait à ce que seulement 100 à 200 corps soient retirés des décombres des villes et villages détruits par la catastrophe. Interrogé pour savoir si des responsables officiels avaient surestimé le nombre de morts, M. Artsruny a répondu, visiblement mal à l'aise : « Il s'agit d'un grand nombre de victimes, nous n'exagérons ni ne sous-estimons pas. Nous prenons ces chiffres très au sérieux. »

Interrogé d'autre part sur les troubles ethniques en Arménie, le ministre de l'intérieur, Usik Arutyunian, a indiqué qu'actuellement dix personnes étaient détenues avec des peines allant jusqu'à trente jours, pour avoir « perturbé l'ordre public » à Erevan. La capitale de l'Arménie est soumise à un couvre-feu depuis plus d'un mois. Selon des sources nationalistes arméniennes, sept des onze membres du Comité Karabakh sont désormais détenus, deux nouvelles arrestations ayant été opérées ces derniers jours.

Au cours de la même conférence de presse, M. Artsruny a salué la mission, approuvée par le gouvernement, que l'académicien Andreï Sakharov vient d'effectuer au Caucase pour tenter de régler le conflit ethnique, et a précisé qu'il avait rencontré à Erevan le prix Nobel de la paix. Leur conversation, a-t-il dit, a été centrée sur les conséquences du tremblement de terre. M. Sakharov s'était rendu la semaine dernière à Bakou (capitale de l'Azerbaïdjan), dans le territoire contesté du Haut-Karabakh, et à Erevan, avec un groupe d'intellectuels qui comprenait notamment l'académicien Evgueni Velikhov. M. Sakharov a eu notamment des entretiens sur la crise ethnique avec des responsables du parti.

GRÈCE

M. Papandréou s'en prend à l'opposition et à la presse

Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, a tiré à boulets rouges, jeudi 29 décembre, sur les partis de l'opposition, des communistes à la droite, qui ont formé selon lui un « front anti-PASOK » (mouvement socialiste panhellénique au pouvoir), en réclamant des élections anticipées immédiates. Parlant devant le vingt-septième comité central du PASOK réuni à Athènes, le chef du gouvernement a déclaré que les législatives auraient lieu à la date prévue, c'est-à-dire le 18 juin prochain, et qu'un projet de loi électorale reposant sur les « principes de la proportionnelle simple » serait déposé au Parlement au mois de février.

C'est un discours de bataille que M. Papandréou a prononcé devant les cent quarante membres du comité central pour essayer de resserrer les rangs socialistes et de relancer l'action du PASOK, fortement ébranlé par les scandales politico-financiers qui secouent le pays depuis plus de deux mois. Il a dénoncé les tentatives de « déstabilisation des institutions et de la vie politique » et critiqué une partie de la presse qui « ne s'applique plus à contrôler le pouvoir mais, par tous les moyens, même en fabriquant des informations, cherche à créer des développements politiques qui servent des intérêts privés ».

Selon des sources bien informées, vingt-quatre membres du comité central auraient soumis au secrétariat de la conférence une lettre dans laquelle ils réclament une « épuration » et le départ immédiat du gouvernement du ministre de la présidence, M. Agamemnon Koutsoyorgas, considéré par l'opposition et la presse comme la personnalité la plus compromise dans les scandales récents.

Les relations déjà tendues entre le gouvernement et la presse se sont encore envenimées jeudi. Au cours d'une conférence de presse, le 28 décembre, le ministre des finances, M. Dimitri Tsovolas, avait voulu congédier le journaliste du quotidien communiste Rizospastis qui l'avait mis en cause dans le scandale des ventes d'armes de la société EBO. Par solidarité, les autres journalistes présents ont quitté la salle. A la suite de cet incident, l'Union des rédacteurs des quotidiens d'Athènes (ESHEA) a dénoncé dans un communiqué l'« intensification des attaques gouvernementales contre la presse » et affirmé que les journalistes « ne céderont pas aux menaces ». – (AFP.)

Mauvais souvenirs de la « stagnation »

Brejnev et Tchernenko privés de plaque

Moscou. – Les autorités soviétiques ont décidé de supprimer les noms des anciens dirigeants Leonid Brejnev et Constantin Tchernenko de tous les édifices publics et des usines en URSS, a annoncé jeudi 29 décembre l'agence Tass.

Cette décision répond aux propositions en ce sens faites par le public, qui lie ces noms à la « période de stagnation dans le pays », a ajouté l'agence.

Elle constitue une étape décisive dans la campagne de « débrejnevisation » entamée par le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev, alors que jusqu'à présent il s'agissait plutôt d'un processus graduel tendant à supprimer le nom de Brejnev des villes et jardins.

Tass a précisé que les noms de Brejnev et Tchernenko seraient retirés de toutes les usines, régions administratives, insitutions d'enseignement et organisations portant encore ces noms. Les plaques commémoratives vont en outre être retirées de leurs anciennes résidences. – (AFP.)

L'attentat contre le Boeing 747 de la Pan Am

Londres dépêche des enquêteurs en RFA et « dans d'autres parties du monde »

LONDRES
de notre correspondant

Un policier écossais de 43 ans, M. John Orr, a été chargé jeudi 29 décembre de coordonner l'enquête internationale sur l'attentat commis le 21 décembre contre le Boeing 747 de la Pan Am. La police écossaise est en effet officiellement responsable de la recherche des coupables, puisque l'appareil est tombé sur la petite ville de Lockerbie, au nord de la frontière avec l'Angleterre. Scotland Yard assume en pratique la plus grande partie du travail, mais les formes sont respectées.

M. Orr a établi son quartier général à Lockerbie même. Il a indiqué jeudi soir « que des agents du FBI faisaient partie intégrante » de l'équipe qu'il dirige. « Nous menons l'enquête selon les règles internationales », a-t-il déclaré. Des inspecteurs de Scotland Yard sont partis jeudi pour Wiesbaden, en RFA pour s'entretenir avec leurs collègues ouest-allemands du Bureau de la police criminelle fédérale (BKA). Le vol 103 de la Pan Am a en effet commencé à Francfort. « D'autres enquêteurs vont se rendre, dans les deux jours qui viennent, dans d'autres parties du monde », ajouté M. Orr, sans préciser davantage.

Des experts du Corps royal des ingénieurs ont commencé à découper la cabine de pilotage du Boeing, tombée dans un champ près de Lockerbie. Il ne devrait plus rester prochainement sur place aucun débris important provenant de l'appareil lui-même. Les examens se poursuivent au laboratoire militaire de Fort Halstead, dans le Kent, où a été établie la présence « d'un très puissant explosif » sur l'armature métallique d'un compartiment à bagages qui se trouvait dans la soute avant.

La discrétion des policiers de Scotland Yard est proverbiale. Elle est d'ailleurs dûe à la procédure. La police est en effet chargée de la tâche qui revient en France au juge d'instruction. Il est peu probable que, parmi les diverses pistes actuellement suivies par les limiers britanniques, l'une soit publiquement mise en avant. Le déplacement d'enquêteurs de Scotland Yard en RFA a été officiellement annoncé. Il n'en sera certainement pas de même pour les missions de ceux qui se rendront, ou sont déjà, au Proche Orient...

Sir Geoffrey Howe a souhaité jeudi « la plus grande coopération internationale possible dans la chasse aux responsables » de l'attentat. Le chef de la diplomatie britannique estime que « les mécanismes existent déjà pour l'essentiel », mais il voudrait que « tous les pays éventuellement concernés » manifestent la même volonté de découvrir les coupables. Il s'agit sans doute d'une allusion voilée à certains pays du Proche Orient.

Le Times de vendredi fait état de l'hypothèse selon laquelle la bombe qui a détruit le Boeing 747 de la Pan Am était munie d'un système de déclenchement double. Le premier élément serait constitué d'un baromètre, réagissant à la pression dans la soute, qui déclencherait le second, un minuteur, qui ferait exploser la bombe elle-même. Ceci expliquerait que l'avion ait explosé au dessus de l'Ecosse, laissant de nombreux indices au sol, et non au dessus de l'Atlantique. Le vol 103 de la Pan Am avait en effet 25 minutes de retard au décollage, à l'aéroport londonien d'Heathrow. S'il avait observé son horaire habituel, il se serait trouvé au large des côtes écossaises au moment de l'explosion.

DOMINIQUE DHOMBRES.

M. Bush s'engage à « punir sévèrement les coupables »

La recherche du ou des coupables de l'attentat contre le Boeing- 747 de la Pan Am sera sans doute longue et difficile, estimait-on jeudi 29 décembre à Washington, où le président élu George Bush s'est engagé à « punir sévèrement les coupables. »

Le gouvernement américain s'est gardé d'exprimer des soupçons à l'égard de tel ou tel groupe déjà connu pour des activités terroristes, mais les experts mentionnent trois organisations internationales, le Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal, l'Organisation du 15 mai d'Abou Ibrahim et le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général d'Ahmed Jibril. Le FPLP-CG a démenti jeudi, à Damas, toute implication dans l'attentat, en se déclarant « contre ce genre d'opérations criminelles qui visent des citoyens innocents. »

Les compagnies aériennes américaines présentes en Grande-Bretagne ont renforcé jeudi leurs mesures de sécurité, suite à une demande britannique. Cette initiative sera appliquée à l'ensemble de l'Europe et du Proche-Orient dès le week-end prochain, a annoncé le même jour M. Allan McArtor, chef de l'administration fédérale américaine de l'aviation.

Aux Pays-Bas, plusieurs compagnies aériennes asiatiques – dont Philippine Airlines, China Airlines et Garuda Indonesian Airways – ont été mises en garde, à l'aéroport de Schipol-Amsterdam, contre un éventuel attentat terroriste ou un détournement d'un de leurs avions, ont annoncé jeudi deux journaux néerlandais, le Volkskrant et le NRC-Handelsblad.

D'autre part, à Bonn, le ministère des affaires étrangères a démenti jeudi les informations publiées par la presse italienne selon laquelle la RFA avait l'intention de demander aux Etats-Unis de ne pas exercer de représailles contre la Libye, après l'émotion suscitée par l'attentat. Selon les journaux italiens, le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, avait joint d'urgence mercredi sont homologue italien, M. Giulio Andreotti. Au moment où les Etats-Unis n'avaient « pas exclu » un raid contre une usine chimique en Libye, qui servirait à fabriquer des armes chimiques. Rome avait envoyé un message à Washington demandant à l'administration américaine d'éviter une telle opération. M. Genscher aurait fait part à M. Andreotti de sa volonté d'adresser un message identique, avait annoncé les journaux italiens. – (AFP, Reuter.)

HONGRIE

La première allocation chômage dans un pays de l'Est

La Hongrie allouera, à partir du 1er janvier, des allocations chômage atteignant entre 50 % et 70 % du dernier salaire. C'est la première fois qu'un tel dispositif est mis en place dans un pays de l'Est. Auront droit à ces allocations ceux des seize mille chômeurs officiellement recensés en Hongrie qui, âgés de plus de dix-huit ans, sont sans travail depuis plus d'un an. Au bout de six mois, le montant de leur allocation, valable un an, sera réduit à 10 % de leur salaire antérieur.

Selon des estimations de responsables hongrois, le taux de chômage du pays pourrait considérablement augmenter au cours des prochaines années, en raison de la restructuration de l'économie. Au moins cent cinquante mille personnes pourraient, au moins temporairement, perdre leur emploi.

● IRLANDE DU NORD : découverte d'explosifs. – Plus de 180 kilos d'explosifs ont été découverts le jeudi 29 décembre, en Ulster. Ils étaient dissimulés dans un mur, près de la voie ferrée reliant Belfast à Dublin, au sud de l'Ulster. Prêts à l'emploi et cachés dans huit sacs en plastique, ils étaient probablement destinés à être utilisés contre les forces de sécurité britanniques, a déclaré la police. Depuis quinze jours, la police et les forces de sécurité de l'armée britannique patrouillaient conjointement à la suite d'un attentat qui, le 16 décembre, avait endommagé le pont de Kilnasaggart, sur la voie ferrée.

Asie

CHINE

Une nouvelle université gagnée par l'agitation raciale

Après le casse-tête chinois, le casse-tête africain. C'est visiblement l'effet que produit à Pékin l'agitation raciale dans le monde universitaire, qui s'est étendue, après Nanjing (Nankin), à un autre établissement recevant des boursiers d'Afrique noire. Avec un nouvel élément qui a servi de révélateur : le SIDA.

PÉKIN
de notre correspondant

Cinquante étudiants originaires de vingt pays d'Afrique ont exigé, le jeudi 29 décembre, de retourner chez eux après s'être barricadés pendant trois jours dans leur dortoir à l'Institut d'agriculture de Hangzhou (Chine orientale). Motif de leur colère : un article de la presse locale mettant en garde la population contre les risques de contamination par le SIDA pour ceux ou celles qui fréquenteraient les Africains. L'un d'entre eux, un Congolais, venait effectivement d'être rapatrié après avoir été déclaré séropositif.

Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a tenté jeudi d'arrondir les angles auprès des pays africains concernés. Il a reconnu qu'« en raison des différences d'habitudes de vie, des incompréhensions et même des désagréments sont parfois inévitables », mais que cette affaire était « un incident isolé n'ayant aucun rapport avec de la discrimination raciale ».

Mais, le même jour, un quotidien de Nanjing citait un responsable qui, tout en exhortant les étudiants chinois à cesser de manifester pour réclamer le châtiment des Africains impliqués dans la rixe du 24 décembre, laissait entendre que leur colère était comprise en haut lieu.

En fait, les autorités craignent que la nervosité et le « mal de vivre » des étudiants chinois ne trouvent dans cet exutoire raciste un prétexte pour se livrer à nouveau à une agitation antigouvernementale.

Car, derrière cette bouffée de racisme au sein de la population estudiantine chinoise, se profilent les maux endémiques des universités de la République populaire : les étudiants chinois tolèrent mal la disparité des niveaux de vie, encore plus frappante dans le cas des étudiants venus d'Afrique, du fait de leur exubérance joyeuse. Ceux-ci compensent par des festivités bruyantes dans leurs dortoirs l'austérité de leur vie et l'hostilité qu'on ne se prive pas toujours de leur manifester en public.

Cela n'empêche pas certaines jeunes Chinoises de fréquenter des étudiants africains (la Chine en compte environ mille cinq cents, pour la plupart des jeunes gens).

Toutes ces ambiguïtés rendent délicate la mise en œuvre de la ligne selon laquelle Pékin « pratique la politique d'égalité de toutes les races en Chine et, sur la scène internationale, soutient le juste combat des peuples africains contre la discrimination et l'apartheid ».

FRANCIS DERON.

● **Manifestation d'étudiants ouïgours à Pékin.** – Environ trois cents étudiants ouïgours (venus de la province occidentale du Xinjiang, à majorité musulmane), ont manifesté mercredi 28 décembre dans les rues de Pékin pour protester contre la discrimination raciale. Ils brandissaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Les minorités veulent les droits de l'homme » et « Nous voulons l'unité nationale basée sur l'égalité ». La police n'a procédé à aucune arrestation. – (Reuter.)

JAPON

Démission du ministre de la justice

Vingt-quatre heures après avoir affirmé qu'il ne quitterait pas son poste (le Monde du 30 décembre), le ministre de la justice du nouveau cabinet japonais a présenté vendredi 30 décembre sa démission au premier ministre Takeshita. M. Hasegawa a été contraint à ce geste après la publication d'informations l'impliquant dans le scandale Recruit-Cosmos. M. Hasegawa a reconnu avoir reçu des dons électoraux de la société incriminée. Il avait été nommé ministre de la justice mardi, précisément... pour aider à assainir les mœurs politiques à la suite de ce scandale qui touche toute la classe politique nippone. Il a été remplacé par M. Masami Takatsubi, ancien juge à la Cour suprême, âgé de soixante-dix-huit ans.

Un autre membre de l'équipe de M. Takeshita, M. Obuchi, premier secrétaire et numéro deux du cabinet, vient également de reconnaître avoir reçu de l'argent de Recruit-Cosmos pour ses dépenses électorales. Il a indiqué à la presse que l'un de ses groupes de soutien politique avait accepté des dons de cette société jusqu'en juin dernier, date à laquelle le scandale avait éclaté, mais qu'il en ignorait le montant. – (AFP, Reuter.)

EN BREF

● **CHINE : destitution du ministre des sports.** – M. Li Menghua, ministre des sports et de l'éducation physique, a été démis de ses fonctions jeudi 29 décembre. M. Li, âgé de soixante-six ans et en poste depuis 1981, a été remplacé par M. Wu Shaozu, quarante-neuf ans, commissaire politique à la commission des sciences, de la technologie et de l'industrie de la défense nationale. Le limogeage de M. Li serait la conséquence des médiocres performances chinoises aux derniers Jeux olympiques de Séoul. – (Reuter.)

● **LAOS : ouverture.** – La Chine et le Laos ont décidé de rétablir leurs relations commerciales, à l'issue d'une semaine de visite en Chine d'une délégation commerciale laotienne conduite par le ministre de l'économie et du commerce, M. Phao Bhounnapol, a annoncé, jeudi 29 décembre le quotidien China Daily. D'autre part, la Thaïlande et le Laos ont procédé jeudi à la mise en place d'une commission conjointe chargée de résoudre les problèmes posés par leur différend frontalier, cause de deux conflits armés depuis 1984. – (AFP.)

CORRESPONDANCE

La libération d'un archevêque vietnamien

A l'occasion de la libération de Mgr Nguyen Van Thuan après treize ans de détention (le Monde daté 4-5 décembre), M. Nguyen Manh Ha, ministre dans le premier gouvernement Hô Chi Minh, nous signale que le prélat « parce que neveu de Ngô Dinh Diem, a été nommé par le Saint-Siège à la veille de l'arrivée des communistes à Saïgon (en 1975), coadjuteur de Mgr Binh, archevêque de la capitale du Sud, avec droit de lui succéder automatiquement en cas de vacance. Cette décision à la sauvette revêtait un caractère nettement politique qui n'a pas échappé aux nouvelles autorités qui ont décidé de désamorcer cette bombe à retardement ».

Le maire de Nagasaki critique l'attitude de l'empereur pendant la guerre

Le maire de Nagasaki, l'une des deux villes victimes d'un bombardement atomique en 1945, a suscité la colère d'une partie de l'opinion publique et de l'extrême droite japonaises en critiquant l'attitude de l'empereur Hirohito pendant la dernière guerre.

Bravant un tabou non écrit en vertu duquel le souverain, dont l'agonie se poursuit depuis le mois de septembre, était au-dessus de toute critique, M. Hitoshi Motoshima a, selon le New York Times, déclaré au cours d'une réunion de son conseil municipal : « Si je regarde les livres d'histoire japonais et étrangers, et réfléchis sur mon expérience militaire dans l'éducation des soldats, je pense que l'empereur a sa part de responsabilité dans la guerre. Mais, en vertu de la volonté des Japonais et des alliés, l'empereur a échappé [à sa responsabilité] et est devenu le symbole de la nouvelle Constitution. »

Cela lui a suffi pour que des extrémistes de droite le menacent, lui et sa famille, de mort dans les mêmes termes que les fanatiques des années 30, pour qu'il soit limogé de son poste au sein de la branche locale du Parti libéral-démocrate (conservateur au pouvoir) et chassé de la présidence d'une association patriotique.

La presse a cependant défendu son droit à la liberté d'opinion, et il a reçu des milliers de messages de soutien. « Je ne pensais pas que, dans une société démocratique pratiquant la liberté d'expression, cela créerait une aussi grande affaire », a estimé M. Motoshima.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Amériques

Un entretien avec le général Pinochet

(Suite de la première page.)

Elles ont été les premières a manifester leur adhésion à ma personne après la défaite du oui au plébiscite. J'ai aussi mes indices : on m'applaudit quand je visite les régiments. Ce que l'opposition désire, c'est que les militaires me pendent, se soulèvent contre moi, qu'ils prennent leurs distances comme vous dites.

» Pour que je reste seul. C'est un rêve. Moi j'ai vu des carabiniers pleurer après la défaite du 5 octobre. Il m'est arrivé ce qui est arrivé à Napoléon. Je ne crois pas que les militaires puissent me faire un mauvais coup. Ils savent que je suis très soucieux de leur sort.

— *Qu'est-ce qui a changé depuis* le 5 octobre dans le pays ?

— On a découvert, certains avec agacement, que la rupture entre l'exécutif et la population n'était pas si grande qu'on le disait. On disait que Pinochet allait perdre avec seulement dix ou douze pour cent des voix. Il y a eu plus de quarante pour cent de « oui ». Vous vous rendez compte, un dictateur ! J'ai préparé un coup d'Etat pour sauver la démocratie. Puis j'ai fait une Constitution *et ensuite un plébiscite*. J'ai tout de suite reconnu ma défaite. C'est ça un dictateur ?

« Cincinnatus »

— Vous avez récemment affirmé que vous souhaitiez vous retirer comme un empereur romain ?

— Oui, en rappelant l'histoire de Cincinnatus. Une partie de l'histoire. Quand Rome était assiégée, on est allé le chercher pour sauver la patrie. Les messagers ont trouvé Cincinnatus en train de labourer sa terre. C'était un homme simple et de mœurs sobres. Il a mis son uniforme, est entré en campagne, a défait *l'ennemi*. On lui a rendu les honneurs, puis il est retourné à sa charrue.

— C'est votre idéal ?

— Attendez, attendez un peu. Il y a une seconde partie. De nouveau, Rome fut assiégée, et, de nouveau, on est allé chercher Cincinnatus. Mais cette seconde partie, je ne l'ai pas racontée. Seulement la première.

— Mais vous étiez sûr de gagner le plébiscite ? On m'a dit qu'un général vous avait déclaré solennellement : « Mon général, dans ma région, il y aura 75 % de oui. » C'est vrai ?

— *C'est vrai. En fait les sondages* d'opinion étaient très favorables au oui, jusqu'au dernier jour. A la veille du scrutin, le journal *Las Ultimas Noticias* nous accordait 54 % contre 44 %. Bon, tout le monde croyait gagner. Mais j'ai des témoins, jamais je n'ai affirmé que j'étais certain de l'emporter. Il y a toujours *des impondérables, des inconnues*. C'est comme la recherche pétrolière. Vous faites beaucoup d'efforts, vous dépensez beaucoup d'argent, vous repérez un gisement mais jusqu'à ce que le pétrole sorte, rien n'est joué. C'est comme un combat de boxe. Il faut attendre le coup de gong et que l'arbitre lève le bras du *vainqueur. Nous, nous avons perdu* aux points, le 5 octobre, pas par knock-out. Quand même, vous admettrez qu'un plébiscite qu'on perd avec 43 % des voix, ce n'est pas si fréquent. Le plébiscite a été clair, sans fraude. Tout le monde l'a reconnu.

— Vous avez pratiquement fait *toute la campagne électorale* en costume civil, mais vous êtes apparu à la télévision en uniforme pour reconnaître votre défaite. Pourquoi ?

— Parce que c'était le soldat qui manifestait ainsi qu'il avait tenu parole, qu'il avait tenu ses promesses et qu'il acceptait la défaite. *J'avais promis un plébiscite*. Je l'ai perdu. C'est la règle. Je pense aujourd'hui, trois mois après, que le destin nous a finalement tendu la main. Si nous avions gagné on aurait dit qu'il y avait eu fraude.

— Donc il est préférable pour vous d'avoir perdu ?

— C'est mieux d'avoir perdu, pour le moment.

— Pour le moment ?

— *Bien sûr, car maintenant il va* y avoir des élections.

— On a dit, on a écrit que vous aviez été tenté de faire sortir l'armée lorsqu'il est apparu clairement que le non l'avait emporté. C'était pendant le dépouillement du scrutin, la nuit, lors de la réunion avec la junte.

— C'est une invention complète. Je ne sais pas où on est allé chercher ça. On a dit que j'étais en uniforme alors que j'avais à ce moment-là un costume beige. Et que *j'aurais* dit aux commandants en chef de l'armée « *Messieurs, nous allons » descendre dans la rue.* » Mais contre qui aurais-je pu me battre alors que les rues étaient désertes ? Et mes commandants en chef, membres de la junte, m'auraient répliqué : « *Non, monsieur, on ne sort pas* ». Je vais vous dire. Nous avons ici, au Chili, une caractéristique : nos forces armées ont une formation prussienne. Ici, la verticalité du *commandement* est une réalité.

— Comment expliquez-vous votre défaite ?

— Il y a beaucoup de facteurs. Nous avons sans doute commis des erreurs pendant la campagne. Ensuite, certains secteurs de la société n'ont pas complètement assimilé l'œuvre de modernisation du gouvernement, le développement économique et social atteint ces dernières années. Il y a eu l'intervention de certains secteurs politisés de *l'Eglise chilienne. Je crois aussi* qu'ont compté notre proverbiale mauvaise mémoire et l'ignorance par de larges couches de la jeunesse de ce qu'était le Chili de l'Unité populaire.

» En ce qui concerne l'intervention étrangère, j'ai des documents, des preuves qui n'ont pas encore été publiées mais qui le seront sans doute un jour. Peut être dans un livre, ou dans mes Mémoires. Les Russes ont fait de la propagande à la *radio tous les jours*. Les Américains ont donné de l'argent à l'opposition. L'ambassadeur Barnes des Etats-Unis, à titre personnel, est intervenu. L'Europe aussi, avec des fonds. Au moins cinquante millions de dollars. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg. En fait c'est beaucoup plus.

Le talon d'Achille de la démocratie

— La transition vers la démocratie implique, au bout de la route, une démocratie totale, à cent pour cent. Ou non ?

— Oui, un système à cent pour cent démocratique à condition que l'on ne vous attaque pas. Parce que la démocratie a un talon d'Achille que n'ont pas les régimes totalitaires. *La démocratie permet* à ceux qui veulent la détruire de s'infiltrer et de la détruire de l'intérieur. Comme ils nous ont détruit ici au Chili de 1970 à 1973. Ils ont tout détruit parce qu'on leur a permis d'agir. Il faut que le système démocratique se protège, qu'il empêche l'intrusion de doctrines totalitaires.

— *Le retour de la démocratie* implique-t-il ou non pour vous la présence légale du Parti communiste chilien dans la vie publique ? Au Parlement et ailleurs ?

— Nous n'avons pas accepté le Parti communiste. Et, pour empêcher son entrée dans le jeu politique, il faut éduquer, expliquer ce qu'est *le communisme, montrer que* ce n'est pas un parti de plus, comme les autres.

— Changeriez-vous d'opinion si le Parti communiste chilien, à l'issue de son actuel congrès, se prononçait pour la ligne modérée, pour la lutte légale ?

— Non, cela ne changerait rien. Que l'on me montre des faits concrets et je changerai. Comme *pour la perestroïka* de M. Gorbatchev. Je continue à ne pas y croire vraiment. S'il y a de vrais changements, alors oui. Je suis comme saint Thomas. Je crois ce que je vois.

— Alors, que voyez-vous dans le tableau politique chilien préélectoral ?

— Beaucoup de confusion. Les dirigeants de l'opposition étaient d'accord pour dire non. C'était facile. Maintenant, les divisions réapparaissent, les clivages, les rivalités personnelles. C'est logique. Ces divisions ne laissent aucun doute sur le manque de clarté et de consistance de leurs programmes politiques. En fait, ils n'ont pas de programmes adaptés aux nécessités du pays. Ils se contentent de réclamer des réformes constitutionnelles qui ne sont pas indispensables. C'est *inquiétant*.

» Même un candidat de consensus de l'opposition serait obligé de céder aux pressions des secteurs les plus radicalisés, qui préconisent un projet économique contraire à l'esprit de liberté et de libre initiative. Pour cela, je redoute qu'un éventuel triomphe de l'opposition aux prochaines *élections* ne constitue *une* grave menace pour les objectifs de progrès atteints ces dernières années.

— *L'opposition estime, elle,* que votre plan de privatisation à outrance est excessif, contraire aux intérêts du pays, et même dangereux pour la sécurité nationale.

— L'opposition dénonce la privatisation car cela lui enlève une clientèle électorale. Nous avons été des pionniers de la privatisation et nous nous en trouvons bien. Bien avant Mme Thatcher. Nous perdions plus de 100 millions de dollars avec les entreprises publiques déficitaires. *La sécurité nationale* ? Elle n'est pas menacée le moins du monde.

Les droits *de l'homme*

— Même la droite chilienne demande que les affaires de droits de l'homme impliquant du personnel militaire ne soient pas étouffés par la justice. Et certains ici insistent. Ils suggèrent que la CNI soit démantelée — comme le fut la DINA en son temps — comme geste de réconciliation. Qu'en pensez-vous ?

— C'est une question intéressante. Cela fait partie de la campagne de la gauche contre les organismes de sécurité.

Parce que grâce à eux nous avons découvert les activités illicites, le trafic d'armes,leurs *plans. Cela les* gêne aujourd'hui ? Mais j'aimerais connaître le nom d'un pays civilisé dans le monde qui n'a pas de service d'intelligence ? Est-ce que les Américains ont démantelé la CIA ? Et les Français leurs organismes de sécurité ? Les droits de l'homme ? On en proclame plus ou moins la *défense selon que vous êtes puissant* ou misérable, ou petit comme nous.

— Ne croyez-vous pas qu'un conflit peut éclater au Chili entre le prochain gouvernement démocratique et les forces armées à propos des procès intentés à des militaires ? Comme c'est le cas en Argentine ?

— Je ne crois pas. Parce que les commandants en chef des forces armées doivent encore rester huit ans à leur poste. C'est dans la Constitution. C'est vrai qu'il y a eu des excès dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, mais à l'étranger les dénonciations de violations de droits de l'homme ont souvent été *excessives. En ce qui me concerne*, je souhaite qu'il n'y ait plus aucune affaire — civile ou militaire — non jugée à la fin de mon mandat. Nous avons décidé d'accélérer les processus auprès de la justice. Par exemple, l'affaire des « Quemados » (les jeunes gens brûlés) est jugée. Un officier a été condamné. D'autres affaires sont également sur le point d'être jugées.

— Vous ne croyez pas à la perestroïka, mais vous avez établi des contacts *avec l'Union soviétique*. C'est exact ?

— Pas de contacts. Des conversations très discrètes, en Suisse. Jusqu'à présent sans beaucoup de résultats. Disons que c'est un rapprochement. On ne peut pas toujours être en guerre, en lutte. Nous commençons à avoir avec les Soviétiques des relations commerciales indirectes, via le Mexique. Si je vois que les choses vont bien, s'il y a une vraie ouverture, pourquoi n'aurions-nous pas des relations *normales*. J'en serais enchanté. Il faut être pragmatique. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

SALVADOR

Onze mille personnes ont été tuées ou blessées en 1988

San-Salvador. — L'armée salvadorienne, *la guérilla et une organisation* des droits de l'homme ont publié, jeudi 29 décembre, des bilans distincts de la guerre civile faisant état de onze mille personnes tuées ou blessées pour la seule année 1988. Selon la Commission des droits de l'homme, 1 747 civils ont péri et 231 autres ont été portés disparus. La Commission en impute la responsabilité principale aux Escadrons de la mort et aux militaires.

Les forces armées ont affirmé, pour leur part, avoir tué 914 guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN, *guérilla d'extrême gauche) et blessé* 702 rebelles. Le FMLN, s'exprimant sur les ondes de sa radio clandestine Radio Venceremos, a indiqué avoir tué ou blessé 7 932 militaires, dont deux colonels, deux capitaines et cinquante-trois lieutenants.

Bien que des chiffres irréfutables soient impossibles à obtenir, ces bilans soulignent la recrudescence des combats entre les forces gouvernementales et la guérilla. On estime *qu'au moins 65 000 personnes ont* trouvé la mort au Salvador depuis le début de la guerre civile, il y a plus de dix ans.

Par ailleurs, à Washington, le porte-parole du département d'Etat américain, Mme Phyllis Oakley, a déploré que la Cour suprême salvadorienne ait abandonné *l'enquête* sur le meurtre, en 1980, de l'archevêque Oscar Arnulfo Romero, la plus célèbre victime des Escadrons de la mort. « *Notre ambassade fera part de notre grave mécontentement après la décision de la Cour suprême* », a déclaré Mme Oakley. Cette réaction fait suite à la destitution par l'assemblée législative salvadorienne — dominée par l'extrême droite — du procureur général Roberto Biron, tué le 23 décembre dernier. Le procureur avait demandé l'extradition d'un témoin, le capitaine Alvaro Saravia, actuellement détenu aux Etats-Unis. La Cour suprême salvadorienne avait jugé illégale cette demande. — *(AFP, Reuter.)*

Afrique

SOUDAN : les manifestations contre la vie chère

La coalition gouvernementale a éclaté

Le Parti unioniste démocratique (PUD) vient de se retirer du gouvernement de coalition de M. Sadek El Mahdi au sein duquel il avait pour partenaires l'Oumma, le parti du premier ministre, et le Front national islamique (FNI, intégriste). Un porte-parole du gouvernement a déclaré, jeudi 29 décembre, qu'il serait procédé rapidement à la formation d'une nouvelle équipe.

D'autre part, la police a ouvert le feu sur des manifestants, jeudi, dans la capitale soudanaise (nos dernières éditions du 30 décembre), où continuait un mouvement de protestation contre les hausses de prix, qui, pourtant, avaient été annulées. On ignore si ces incidents ont fait des victimes.

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

Depuis la formation, en mai 1986, du premier gouvernement de M. Sadek El Mahdi, de graves divergences opposaient les deux principales formations politiques sorties victorieuses des élections législatives d'avril : le parti Oumma de la secte des Ansars, présidé par M. Sadek El Mahdi, et le Parti unioniste démocratique,dirigé par M. Mohamed Osman El Mirghani, chef spirituel de la secte des Khatmias.

Quinze mois de gouvernement en commun ne parvinrent pas à dissiper les divergences entre les formations politico-religieuses traditionnellement rivales; et, en août 1987, les dirigeants des deux partis étaient arrivés à la conclusion que le mariage de raison qu'ils avaient contracté au lendemain des élections avait été un échec et avaient convenu à l'amiable de mettre fin à la coalition gouvernementale. M. Sadek El Mahdi rêvait alors d'une formule qui le débarrasserait d'une coalition boiteuse menacée par d'incessantes querelles à l'intérieur du PUD pratiquement scindé en plusieurs tendances, en vue de la formation d'un cabinet d'union nationale au sein duquel son principal partenaire serait le Front national islamique (FNI), dirigé par son beau-frère, M. Hassan El Tourabi. Le PUD, pour sa part, réalisait soudain qu'il *était traité en partenaire* de second ordre au sein de la coalition et que celle-ci était devenue, selon l'expression de son secrétaire *général adjoint, M. Ahmed Sid* Ahmed Hussein, un instrument « *de la dictature de l'Oumma* ».

La rupture de la coalition coïncide avec un déballage public de griefs et de récriminations. Les Soudanais avaient ainsi appris, avec stupéfaction, qu'ils étaient dirigés *depuis plus d'un an par deux partis* en désaccord sur la plupart des problèmes auxquels le pays faisait face : la guerre du Sud, l'avenir de *l'économie du pays, la charia islamique* et les relations avec les pays arabes et africains voisins. A l'époque, cependant, tous les efforts de M. Sadek El Mahdi en vue de remplacer le PUD par le FNI avaient échoué devant l'intransigeance des islamistes, qui souhaitaient obtenir une trop grosse part du gâteau gouvernemental, imposer une Charia dure et pure, ainsi que devant les réserves de la majorité des membres de son propre parti, l'Oumma, violemment hostile au Front islamique.

« Un renard *dans le poulailler* »

De toute manière, le PUD, bien qu'amoindri par ses contradictions internes, n'était pas du tout disposé à abandonner la parcelle de pouvoir qu'il détenait au sein de la coalition. Celle-ci fut donc replâtrée, afin d'éviter une vacance du pouvoir et de permettre à l'équipe en place de gérer la crise en attendant un nouveau et définitif partage du pouvoir.

Première conséquence de l'absence d'un vrai gouvernement à Khartoum, l'agitation dans le Sud s'est aggravée considérablement, *la* guerre civile faisant tache d'huile et s'étendant à la province de l'Equatoria. Le problème de la charia, à l'origine du *conflit, a continué à perturber* de plus en plus le climat politique du pays. Plus grave, la situation économique a commencé à se dégrader *sérieusement, entraînant* une dangereuse érosion du niveau de vie de la population.

En mai 1988, M. Sadek El Mahdi a cru trouver une solution magique à tous ces problèmes en introduisant subrepticement le FNI au gouvernement baptisé d'« *entente nationale* ». L'entrée d'« *un renard dans le poulailler* », pour utiliser l'expression d'un membre du bureau politique de l'Oumma, loin de régler *les problèmes, n'a fait que* les exacerber en accentuant le caractère islamique de l'équipe au pouvoir et en creusant le divorce qui s'esquis*sait entre le Nord et le Sud*.

Disposant de moyens financiers illimités grâce aux banques islamiques, *via* l'Arabie saoudite, les amis de M. *Hassan El Tourabi ont tout* fait pour renforcer les aspects rétrogrades et racistes de la législation islamique, rendant ainsi plus diffi*cile une réconciliation* avec le Sud sans laquelle aucun des problèmes actuels du Soudan ne peut être réglé. Depuis, la charia version Tourabi *a été approuvée par* le Parlement et le gouvernement, mais elle a été « *enterrée* » provisoirement au sein d'un comité législatif afin d'évi*ter une grave crise* à l'intérieur de l'équipe au pouvoir.

Pas d'islam sans paix

L'entrée du FNI au gouvernement a, d'autre part, aggravé la « *marginalisation* » du PUD. Inquiet du rapprochement entre M. Sadek El Mahdi et M. Hussein El Tourabi, M. Mirghani s'est efforcé, dès le mois d'août, de relancer le « *dialogue* » avec le colonel Garang, le chef de l'Armée populaire de libération du Soudan *(APLS)*, en se rendant à Addis-Abeba, où il a posé avec le dirigeant de la rébellion sudiste les jalons d'un accord de paix possible. Pour le chef *de la secte religieuse des Khatmias*, il s'agissait aussi bien de renouer les fils d'une négociation compromise par l'intransigeance de M. Sadek El Mahdi que de sortir sa formation de l'isolement et de l'impuissance dans lesquels l'entrée du FNI au gouvernement l'avait enfermées.

Chef religieux prestigieux et traditionnel, M. Mirghani n'a pas hésité à s'opposer aux éléments religieux extrémistes du PUD favorables au Front islamique, en jouant la carte de la paix et du libéralisme. Après *la conclusion de l'accord* d'Addis-Abeba, le 16 novembre dernier, avec le colonel Garang, il a répliqué à ses détracteurs qui l'accu*saient d'avoir bradé l'islam* : « *La plus importante des obligations religieuses pour un musulman est la conclusion de la paix*. »

Accueilli en héros national à son retour d'Addis-Abeba par une foule en délire, aux cris de « *Pas d'islam sans paix* », M. Mirghani a été en quelque sorte plébiscité par les Soudanais, qui l'ont aidé à recouvrer son autorité au sein du gouvernement et à établir les Khatmias dans le rôle traditionnel qu'ils ont rempli au Soudan dans le passé. Il a ainsi acquis une nouvelle stature politique, se posant en adversaire résolu et direct du président du conseil, M. Sadek El Mahdi.

Cette véritable métamorphose d'un personnage, que certains qualifiaient jadis de falot, est l'une des raisons pour lesquelles M. Sadek El Mahdi a refusé d'approuver officiellement l'accord de paix d'Addis-Abeba. La campagne pour les élections législatives d'avril 1990 a déjà commencé à Khartoum, et il était hors de question que le chef de l'Oumma puisse laisser à son homologue du PUD le mérite d'avoir été à l'origine d'une paix éventuelle dans le Sud.

La manière cavalière dont le chef de gouvernement a « torpillé » l'initiative de paix de M. Mirghani a eu des conséquences *catastrophiques* sur l'autorité et le prestige du chef de l'Oumma, déjà usé par le bilan négatif de deux ans et demi d'un *pouvoir stérile*. M. Sadek El Mahdi est de plus en plus contesté. On lui reproche de gouverner en s'entourant de membres de sa famille ou de *personnages incapables de lui refuser quoi que ce soit*.

La décision arbitraire de relever d'office de 500 % le prix du sucre sans consulter les principaux intéressés lui a valu l'hostilité irréductible des syndicats et autres formations de l'opposition qui ont interprété cette mesure comme une provocation. Tout semble indiquer que certains parmi eux ont décidé de rééditer l'« intifada » soudanais qui, fin mars et début avril 1985, devait, en l'espace de deux semaines, emporter le régime de l'ex-président Nimeiry comme un fétu. En se reti*rant d'une manière spectaculaire* du gouvernement à la veille même de la grève générale à durée indéterminée décrétée par les syndicats, M. Mir*ghani, pourtant réputé pour* sa prudence et sa modération, semble leur avoir donné le feu vert.

JEAN GUEYRAS.

● **TUNISIE : remise en vente de l'hebdomadaire *Réalités*.** — Après sa disparition des kiosques pendant deux semaines (*le Monde* du 27 décembre), l'hebdomadaire *Réalités* a été remis en vente normalement, le jeudi 29 décembre. Dans un commentaire consacré à l'interruption de sa parution, le journal écrit que les tracasseries dont il a été victime sont dues au « *zèle de ceux qu'effraient les exigences de la démocratie* ». Il affirme qu'il demeure fidèle à la déclaration du président Ben Ali, « *prodigieux pari pour la démocratie* », faite lors de sa prise de pouvoir le 7 novembre 1987. — *(Corresp.)*

Proche-Orient

Une personnalité palestinienne favorable à des élections en Cisjordanie et à Gaza

Le directeur du Centre d'études palestiniennes de Jérusalem, M. Fayçal Husseini, est favorable à l'organisation d'élections dans les territoires occupés, a indiqué un député de l'opposition de gauche Mapam, M. Yair Tzaban, à la suite d'une rencontre, le mercredi 28 décembre, avec M. Husseini en prison. M. Husseini, qui purge actuellement une peine de détention administrative, est considéré comme très proche de l'OLP dans les territoires occupés.

Selon M. Tzaban, cité jeudi par la presse israélienne, M. Husseini estime que ces élections sont souhaitables si elles sont libres, démocratiques et sans aucun lien avec le projet d'autonomie. « *Elles devraient permettre aux Palestiniens des territoires occupés de choisir leurs représentants pour des négociations avec Israël* », a-t-il ajouté.

Le maire de Bethléem propose une trêve

Toujours selon M. Tzaban, le leader palestinien estime que les éventuels élus des territoires occupés exigeront fatalement que l'OLP soit associée au dialogue avec Israël.

La centrale palestinienne et la Direction unifiée du soulèvement populaire dans les territoires occupés ont toutes deux rejeté le principe d'élections en Cisjordanie et à Gaza.

De son côté, le maire de Bethléem, M. Elias Freij, a déclaré jeudi qu'il avait demandé au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, d'accepter une trêve d'un an, sous l'égide des Nations unies, dans le soulèvement palestinien contre l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. M. Freij a précisé qu'il avait fait passer le message par l'intermédiaire du président roumain, M. Nicolas Ceaucescu, ce mois-ci à Bucarest. M. Freij, Palestinien modéré, a ajouté que la trêve était son idée personnelle et qu'il n'en avait discuté ni avec les autorités israéliennes ni avec les dirigeants clandestins du soulèvement.

Depuis Damas, deux organisations palestiniennes, le FPLP, de M. Georges Habache, et le FDLP, de M. Nayef Hawathmeh, ont immédiatement lancé une mise en garde contre tout arrêt du soulèvement, affirmant leur volonté de « *faire face à toutes les tentatives visant à mettre un terme au soulèvement* ».

Ces différentes interventions coïncident avec une augmentation, ces dernières semaines, des tentatives d'infiltration de commandos palestiniens en Israël. L'une de celles-ci, mercredi (*le Monde* du 30 décembre), a donné lieu à des représailles israéliennes contre une base au Liban de la milice chiite Amal. — *(AFP, Reuter.)*

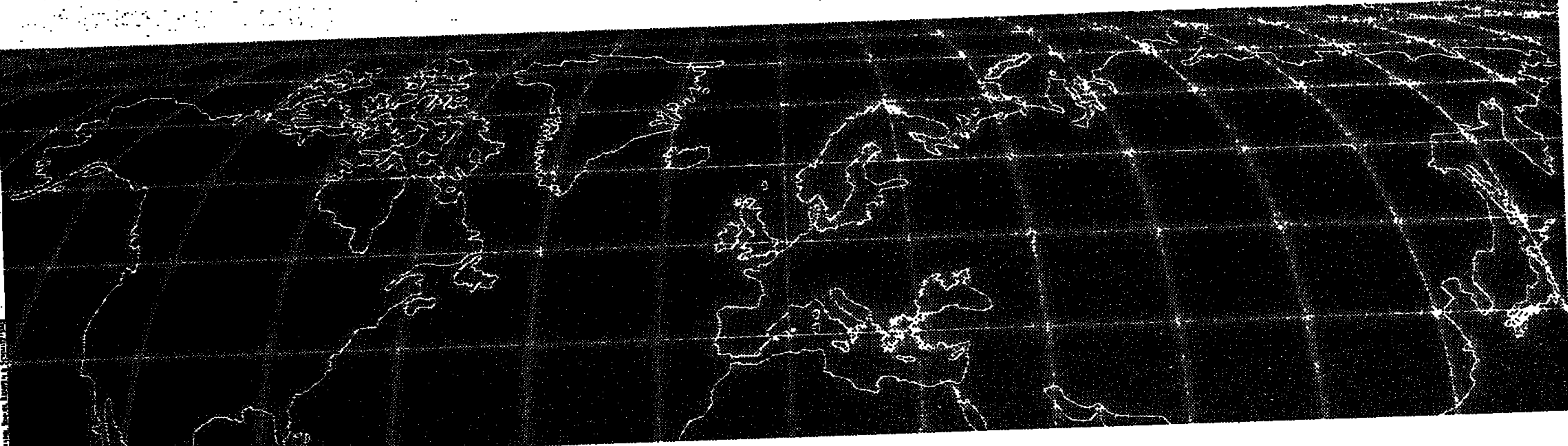
Afrique

Proche-Or

(Publicité)

«Rien n'est plus fort qu'une idée qui vient à son heure.»

Victor Hugo (1802–1885)

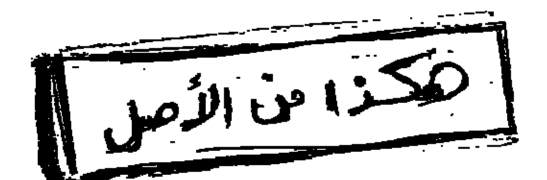


Les marchés du monde se rapprochent.
Il en résulte de nouvelles dimensions. Il convient de s'y adapter et nous le faisons. En créant les divisions Mercedes-Benz, A.E.G. et Aerospace, nous sommes en voie de constituer un groupe mondial de haute technologie. Notre objectif est d'optimiser toutes nos possibilités en matière de recherches et de techniques.
C'est ainsi que nous resterons fidèles à notre ambition: construire les meilleures automobiles du monde.
Nous voulons donner des idées, des impulsions nouvelles aux techniques de communication et de transport, ainsi qu'à celles de l'automatisation industrielle.
Nous voulons enfin, dans le secteur aérospatial, consolider notre compétitivité internationale en augmentant l'utilisation de systèmes intelligents.
Tous ces projets d'avenir, nous allons les réussir en unissant nos talents, nos énergies, nos connaissances. Et vers un seul objectif: l'intérêt de nos clients.

C'est dans cet état d'esprit que nous vous adressons, pour la nouvelle année, nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Daimler-Benz

Daimler-Benz AG, 7000 Stuttgart, Mercedesstraße 136, République Fédérale d'Allemagne



Société

SCIENCES

Après le vol franco-soviétique

Une année sera nécessaire pour analyser la moisson spatiale de Jean-Loup Chrétien

Tandis que Jean-Loup Chrétien, Vladimir Titov et Moussa Manarov se refont une santé et des muscles à la Cité des étoiles, les scientifiques français font une première évaluation des programmes Aragatz. Neuf expériences technologiques et biomédicales devaient être réalisées durant les trois semaines du vol franco-soviétique.

Grâce à la bonne volonté des cosmonautes – qui, pour rester dans les temps, travaillèrent souvent plus de dix heures par jour – et malgré quelques incidents liés au matériel, tout s'est finalement bien passé.

« *La plus grande partie de ce qui avait été demandé par les scientifiques a été largement réalisé* », indiquait à Moscou, dès le 22 décembre, Mme Joëlle Thoulouse, chef du projet Aragatz au Centre national d'études spatiales (CNES). A la grande joie des responsables de la mission, qui vont maintenant pouvoir s'adonner, pendant près d'un an, au dépouillement des milliers de données enregistrées et rapportées par Jean-Loup Chrétien.

Point d'orgue de cette symphonie spatiale : la sortie dans l'espace effectuée, vendredi 9 décembre, par Jean-Loup Chrétien et son compagnon soviétique Alexandre Volkov. L'objectif était de déployer à l'extérieur de la station la structure ERA, construite par l'Aérospatiale, sorte de fagot géant constitué d'un treillis articulé de tubes en fibre de carbone.

Une opération aussi spectaculaire que fastidieuse, puisque les deux cosmonautes, qui passèrent six heures et dix minutes dans le vide spatial au lieu des trois heures et demie prévues, durent en désespoir de cause, pour ouvrir l'antenne récalcitrante, se résoudre à lui envoyer... de vigoureux coups de talons ferrés (*le Monde* daté 11-12 décembre). Une liberté qui n'a d'ailleurs pas été au goût des responsables soviétiques, Alexandre Volkov ayant profité de l'interruption des contacts avec la Terre pour prendre cette initiative.

Reste à comprendre pourquoi cette structure complexe (cinq mille pièces et mille cinq cents articulations), dont le bon fonctionnement avait pourtant été préalablement vérifié par deux fois (au sol et dans un Airbus spécialement aménagé pour recréer les conditions d'apesanteur), s'est ainsi refusée, une fois dans l'espace, à se déployer spontanément. « *L'ordre de déploiement a bien été donné et la sangle s'est ouverte correctement* », précise Mme Thoulouse. Seule la partie mécanique serait donc en cause. Un manque de coordination que les spécialistes du CNES attribuent aux conditions d'humidité régnant à bord de la station orbitale, associées au fort refroidissement subi par l'antenne lors de sa sortie dans l'espace.

Passant brutalement d'une atmosphère humide et tempérée à la température de – 170 C du vide spatial, les ressorts et les roulements d'ERA auraient été bloqués par des cristaux de glace... L'hypothèse, cependant, reste à vérifier. Seule certitude pour le moment : les capacités motrices et le dynamisme des cosmonautes au cours de leur « sortie extra-véhiculaire » ont dépassé toutes les espérances !

Premier bilan au printemps

D'autant que cette balade spatiale leur a également permis, comme prévu dans l'expérience *Echantillons*, de mettre en place différents matériaux à l'extérieur de la station, afin de tester, sur une période d'au moins six mois, les effets de l'environnement (ultraviolet, radiations, poussières cosmiques) sur les revêtements destinés à des utilisations spatiales.

Quant aux expériences effectuées à l'intérieur de la station Mir, pour la plupart d'ordre biomédical, elles se sont déroulées « *aussi bien que possible* », compte tenu de leur complexité. Ainsi, l'expérience Physalie, conçue pour étudier les effets de l'apesanteur sur le système neurosensoriel, a-t-elle demandé, à sept reprises, deux bonnes heures pour installer l'appareillage en divers points de la station et barder le cosmonaute-cobaye de capteurs.

Ajoutons à cela les échographies destinées à l'étude du système cardio-vasculaire, les prélèvements de sang et d'urine nécessaires aux dosages hormonaux, l'étude de la motricité des yeux (expérience Viminal) et celle portant sur les rayonnements cosmiques reçus par l'organisme (expérience Circé), le tout dans l'exiguïté d'une station pour la première fois habitée par six personnes en même temps...

Différentes équipes scientifiques du CNRS et de l'INSERM s'apprêtent à analyser dans les mois à venir la moisson de résultats rapportée de l'espace.

Là encore, la patience sera de mise : le temps de vérifier l'ensemble des bandes d'enregistrement et de les recopier (les originaux revenant, hospitalité oblige, à leurs homologues soviétiques), les chercheurs ne se mettront véritablement au travail que d'ici quelques semaines. Et s'ils affirment pouvoir fournir un premier bilan biomédical de la mission au printemps prochain, le traitement de toutes les données leur demandera, au mieux, une année entière.

Reste à savoir, dans un avenir plus proche, quels sont les éléments du matériel scientifique français embarqué sur Mir que les Soviétiques décideront de garder à bord. La chose semble acquise en ce qui concerne les expériences Circé, Ercos (étude du comportement de composants électroniques en environnement spatial) et Echantillons, toutes trois ne requérant qu'un appareillage d'encombrement réduit. Mais qu'en sera-t-il de matériels plus volumineux, tel l'échographe As de cœur développé par Matra ? A la suite du premier vol franco-soviétique effectué en 1982, la version précédente de cet appareil avait séjourné près d'un an dans la station obitale.

Les scientifiques français peuvent-ils cette fois en espérer autant, à l'heure où Glavcosmos, l'organisme chargé du programme spatial soviétique, affirme sa volonté de faire désormais payer la participation des étrangers à ses vols dans l'espace ? Réponse définitive aux alentours du 10 janvier.

CATHERINE VINCENT.

Son, image et texte sur un même fil

Le téléphone du futur est désormais accessible aux usagers

***Deux arrêtés publiés au Journal officiel* du jeudi 29 décembre *fixent* pour deux ans les conditions tarifaires d'accès au réseau téléphonique Numéris (nouveau nom du Réseau numérique à intégration de services) et le rendent donc accessible aux usagers. Ils concrétisent un effort *fait depuis plusieurs années pour* créer ce qui remplacera un jour le téléphone actuel.**

Numéris, c'est le réseau téléphonique du futur, adpaté aux infrastructures du présent. C'est la possibilité pour l'abonné de profiter pleinement de l'électronisation presque complète des centraux téléphoniques. Du fait de celle-ci, les artères entre centraux au lieu de véhiculer un signal électrique qui suit fidèlement le son émis par le microphone (transmission analogique), convoient une série de chiffres binaires (64 kilobits par seconde) qui décrivent ce signal. Restait en transmission analogue la liaison entre l'abonné et le central dont il dépend. Numéris, c'est l'extension de la transmission numérique à cette connexion.

Cette numérisation assure d'abord une meilleure qualité de transmission, puisque les distorsions que la transmission fait subir aux signaux téléphoniques peuvent être corrigées lors de la réception. Elle implique aussi la possibilité de transmettre non seulement du son, mais des textes, des données pour ordinateur, des images fixes ou semi-fixes – une nouvelle image toutes les secondes environ, mais on fait déjà beaucoup mieux au laboratoire où existe un visiophone adapté.

Pour la fin du siècle

Enfin la numérisation offre à l'abonné l'équivalent d'une seconde ligne, ce qui devrait intéresser les parents d'adolescents bavards. En effet, on peut faire passer 144 kilobits par seconde dans les deux fils dè cuivre qui desservent l'abonné.

Ces possibilités sont encore très virtuelles. Il y a un an, le 21 décembre 1988, le RNIS était mis en service expérimental à Saint-Brieuc. Quelques mois plus tard, il était à Rennes. En septembre, c'était Paris. En 1989, l'abonnement à Numéris deviendra possible à Lille, Lyon, Marseille, et dans la région parisienne. L'extension à tout le territoire français devrait être acquise à la fin 1990. Mais jusque vers 1995, le coût d'abonnement, 300 francs mensuels pour un premier accès, réservera en pratique Numéris aux usages professionnels – actuellement, 6 millions de lignes sur un total de 29 millions.

La raison en est, outre la stratégie de France-Télécom, qui ne veut pas d'une montée en charge trop rapide, le coût du poste téléphonique Numéris. A l'inverse du combiné actuel, c'est un véritable petit micro-ordinateur, plus complexe même que le minitel. Ce n'est donc qu'à la fin du siècle, quand les grandes séries auront fait baisser les coûts de fabrication, que le téléphone numérique pourra pénétrer chez l'usager moyen.

Quant au coût d'usage, pour les appels téléphoniques standards, la facturation est identique à celle du réseau téléphonique ; pour les services supplémentaires permis par Numéris, la taxe de base est multipliée par 1,8.

Il faut d'ailleurs reconnaître qu'à part la seconde ligne, éventuellement la visiophone, et quelques services comme la possibilité d'identifier l'origine de l'appel avant de répondre (1), les facultés nouvelles qu'apporte la numérisation s'adressent uniquement aux professionnels. Par exemple la télécopie, qui sera beaucoup plus rapide qu'avec le téléphone analogique actuel : cinq secondes pour une page au lieu de trente, avec une qualité bien meilleure.

Gain aussi pour la communication de gros volume entre ordinateurs, dix fois plus rapide avec Numéris qu'avec l'actuel réseau Transpac : cela n'obère en rien l'avenir de Transpac qui, avec sa facturation liée au volume mais indépendante de la distance, est bien adapté à l'informatique conversationnelle.

Enfin la possibilité d'envoyer et de recevoir des images fixes permet par exemple aux concessionnaires d'une marque de consulter des catalogues, ou encore aux agents immobiliers de donner à leurs clients une première vision de l'appartement qu'ils proposent. Et l'image semi-fixe convient bien pour des usages comme la télésurveillance.

MAURICE ARVONNY.

(1) Ce numéro d'appel n'est transmis que si le demandeur ne s'y oppose pas, ce qui peut être nécessaire dans certains cas pour assurer la confidentialité des communications.

RELIGIONS

Dans son message du 1er janvier

Jean-Paul II plaide pour les minorités raciales, culturelles et politiques

Le pape a consacré aux minorités son message annuel du 1er janvier qui est traditionnellement promu par les Nations unies Journée mondiale de la paix : « *La question des minorités prend une importance croissante*, écrit Jean-Paul II dans son message pour 1989, *et constitue pout tous les dirigeants politiques, pour les responsables des groupes religieux et pour tous les hommes de bonne volonté, un objet de réflexion attentive.* » Le pape ne cite aucune minorité mais affirme que si beaucoup d'entre elles voient leurs droits respectés, d'autres connaissent « *la séparation ou la marginalisation* ».

Certaines minorités, dit-il, sont menacées « *d'extinction culturelle* » : leur langue, leurs expressions artistiques et littéraires sont purement et simplement ignorées. D'autres sont privées du droit élémentaire à l'existence. Le pape cite notamment le cas des « *populations autochtones et aborigènes* » : « *Quand les populations indigènes sont privées de leurs terres, elles perdent un élément vital de leur existence et courent le risque de disparaître en tant que peuple* ». Au cours de ses voyages en Australie ou en Amérique, Jean-Paul II a souvent plaidé la cause des populations aborigènes et indiennes.

Le pape rappelle comme étant l'un des principes essentiels du respect de la dignité humaine le droit à « *l'identité collective* » de telles minorités.

Leur protection revient particulièrement, aux Etats dont « *la paix et la sécurité intérieure ne pourront être garanties que par le respect des droits de tous ceux qui sont sous sa responsabilité (...). Dans une société réellement démocratique, garantir aux minorités leur participation à la vie publique est le signe d'un haut progrès civil* ».

Le pape fait mention du droit à l'indépendance ou à une plus grande autonomie des minorités nationales et politiques et préconise un recours au dialogue et à la négociation pour satisfaire leurs revendications. La violence des groupes terroristes qui « *s'arrogent indûment le droit exclusif de parler au nom de communautés minoritaires* » est rejetée en termes très fermes.

L'accueil des minorités s'impose particulièrement aux chrétiens, écrit le pape : « *De même qu'il ne peut y avoir de place pour la discrimination dans l'Eglise, de même aucun chrétien ne peut consciemment encourager ou appuyer des structures et des attitudes qui séparent des personnes d'autres personnes et des groupes d'autres groupes.* »

La mort de Maurice Montuclard

Un pionnier du renouveau de l'Eglise catholique

Maurice Montuclard, qui vient de mourir à quatre-vingt-quatre ans, (*le Monde* du 28 décembre), a fortement marqué le catholicisme de l'après-guerre. Prêtre dominicain, professeur de théologie au couvent de Saint-Maximin (Var), il avait fondé à Lyon sous l'Occupation la revue *Jeunesse de l'Eglise*, qui, la guerre terminée, devint aussi un mouvement.

Rejetant l'identification entre les positions traditionnelles de l'Eglise catholique, ses activités temporelles et la pratique de la foi, *Jeunesse de l'Eglise* réclamait la liberté d'engagement des chrétiens et conduisait en même temps une réflexion religieuse. Les cahiers s'intitulaient : *Délivrance de l'homme, l'Incroyance des croyants, le Temps du pauvre.*

La hiérarchie catholique, d'abord bienveillante – le cardinal Suhard, archevêque de Paris avait rendu visite au groupe communautaire installé au Petit-Clamart, – fronça de plus en plus le sourcil, comme elle le fit, au même moment, à l'égard des prêtres-ouvriers. En 1952, la publication du cahier *les Evénements et la foi*, qui prônait l'engagement des chrétiens « *y compris au Parti communiste* », devait déclencher les foudres de Rome : *Jeunesse de l'Eglise* fut mis à l'Index en 1953.

Maurice Montuclard demanda alors à être réduit à l'état laïc, ce qu'il obtint. Pendant deux ans, il fut secrétaire salarié du comité d'entreprise de la SNECMA et recueillit les matériaux qui allaient lui donner la matière d'une thèse soutenue en 1963 : « La dynamique des comités d'entreprise ». Il se maria en 1956 et entra au CNRS avant de créer, avec François Sellier, le laboratoire d'économie et de sociologie du travail à l'université d'Aix-en-Provence, où il enseigna de 1967 jusqu'à sa retraite en 1973.

Par l'audace et la force de sa pensée, Maurice Montuclard, restera l'un des pionniers du renouveau de l'Eglise catholique au début de la seconde moitié du XXe siècle, l'un de ces défricheurs que la provocation n'effrayait pas, obsédé qu'il était par la nécessité de rompre avec un triomphalisme où il ne reconnaissait pas l'Evangile.

C. V.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

ATTENTAT plutôt qu'accident, il n'en est pas moins tombé, cet avion, et pas en rase campagne, mais sur la rude Ecosse que tant de souvenirs et depuis tant de siècles lient à la France. Le ciel laisse choir de drôles de cadeaux en ces périodes de Noël.

Mais la religion (toutes les religions) ayant réponse à tout, les uns y verront une malédiction forfaitaire autant que divine pour les péchés terrestres du moment ; les autres une épreuve voulue par Dieu et, donc, une bénédiction. Dieu reconnaîtra les siens.

S'il devait parler, dirait-il, en défense, que ce n'est pas cher payé en poids d'innocents pour l'immensité des fautes commises par Sa créature ? Dieu reconnaît-il encore les siens ?

∴

A pleine charge, un Boeing-747, ça doit peser dans les 350 tonnes. Serait-ce davantage que cela ne change rien. Cela quitte le sol, décolle, s'affranchit de la pesanteur en quelques dizaines de secondes. C'est curieux, personne n'ose plus s'étonner de ce triomphe du « plus lourd que l'air ».

Quelle bagarre ce fut pourtant contre le « plus léger que l'air », autrement dit le ballon, dirigeable ou pas, qui aurait pu l'emporter, et que l'on voit régulièrement reparaître, mais à titre de curiosité, maintenant !

Une catastrophe eut raison de lui avec l'incendie du *Hindenburg*, le 6 mai 1937, quelques instants avant qu'il ne s'amarre à son pylône américain, alors qu'il venait de traverser l'Atlantique sans encombre.

On ne sut jamais bien s'il fallait voir dans ce drame la conséquence d'une défaillance technique des engins du comte Zeppelin ou bien le sabotage. Mais le feu l'avait condamné autant que le nombre des victimes, au demeurant modeste, au regard de ce que l'on connaît aujourd'hui.

Evidemment, le « plus lourd que l'air », c'est-à-dire, plus banalement, l'avion (en attendant la fusée), n'est pas menacé du même sort. Il est trop pratique pour qu'on songe à s'en passer, trop puissant pour qu'on imagine de l'écarter. N'est-il pas aussi un nouvel insigne du pouvoir ?

Mais, à chacune des catastrophes dont il est le théâtre, on en apprend de sauvages sur les aises qui sont prises avec la sécurité que l'on croyait due. Au point que les amendes pleuvent sur de prestigieuses compagnies, qui ne s'en amendent pas pour autant.

A force de faire dire que le transport aérien était plus sûr que tout autre, ces compagnies ont dû s'en convaincre et croire que c'était vrai par nature. Mais quoi de moins « naturel » qu'un avion, qu'il s'éloigne du sol ou qu'il le rejoigne, qu'il flotte ou qu'il évolue – sur rien ? En ce sens, l'attentat en devient rassurant puisqu'il démontrerait que l'accident est accidentel, et non pas une donnée probable du voyage.

Y a-t-il quoi que ce soit d'encore « naturel » dans la vie des hommes ? Peu de choses, sauf pour ceux qui s'en désolent ; qui troqueraient sans hésiter la nature qui les accable contre les artifices qui en libèrent.

Nature

Sommes-nous cependant, nous, riches, à ce point libérés ? C'est à voir. *Globalement*, les riches ont le confort, y compris alimentaire. Et après ? Le ciel est vide, sillonné seulement de virtuelles boules de feu.

∴

A ces riches que nous sommes il est alloué, pour un salarié sur deux, moins de 6 500 F par mois ; soit le montant du loyer mensuel d'un trois-pièces à Paris, quatre si le propriétaire est un philanthrope. Y a-t-il vocation à être philanthrope si l'on est propriétaire ?

Un prétendu droit s'est créé qui permet à d'aimables suceurs de sang d'exiger d'un postulant qu'il gagne quatre fois ce que lui coûtera son loyer. Ce n'est pas moins vrai du secteur public. Quelle loi l'exige ? Quel décret le permet ? Aucun, aucune.

Mais l'usage s'est installé qui repousse hors les murs l'homme qui est, par principe, soupçonné de ne pas pouvoir payer. Les temps sur ce point ne changent pas. Se soucier de la recherche d'un toit, au moment de Noël, est toujours aussi âpre, voire humiliant. Mais aujourd'hui, même Bethléem requerrait loyer. Ne pleurons pas, la température est si clémente.

∴

AVEC leurs niaises grimaces de savants ou leur gravité de prophètes (usurpée la science, simulée la voyance), les météorologues de la télévision s'esbaudissent de la douceur du temps. C'est vraiment ne pas voir plus loin que le bout de sa pochette.

Que les bourgeons se montrent sur les fruitiers, que les anémones s'épanouissent en décembre, que déjà percent les bulbes, il faut vraiment, pour se réjouir de ce qui en est la cause, n'avoir jamais dépassé les frontières de son boulevard.

« *Noël au balcon, Pâques aux tisons* », ce n'est pas qu'une frayeur de paysan craintif, c'est un piège de la nature. A terme, ce sont des bourgeons foudroyés, des fleurs avortées et, ce qui n'est pas le moindre quand le gel ne remplit pas son office de grand nettoyeur, la survie des parasites et la prospérité des herbes folles. Malédiction que ce « beau temps ».

∴

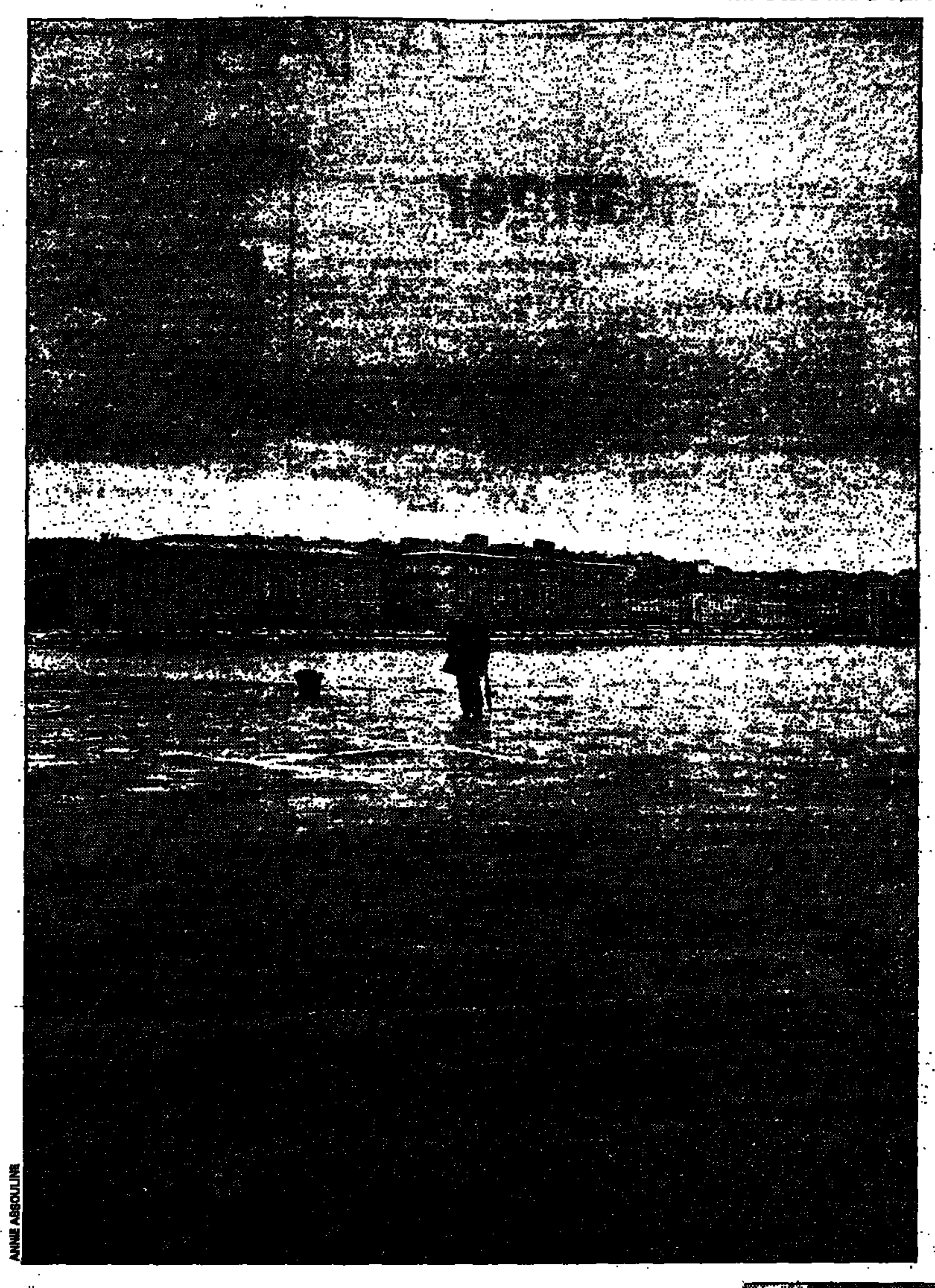
P.S. Remarquées rue de la Paix à Paris, apposées dans le même « espace publicitaire », ces deux affiches : la première dit ceci : « *Trop de pauvreté, tant de richesse/l'urgence est au partage* », c'est un appel d'Emmaüs ; la seconde est celle du Loto et clame : « *44 millions pour vous, tirage exceptionnel/samedi 31/Super-Cagnottedu réveillon* ». Un tel sens de l'à-propos, cela ne s'invente pas.

P.S. 2. – Sans adresse, chère Janine Bouvet, comment vous répondre ? Mais, après tout, pourquoi pas ici ? Pour dire aux admirateurs, s'ils existent vraiment, que s'ils cherchent un interlocuteur vous avez, là-bas, rang d'ambassadeur.

P.S. 3. – A un anonyme qui ergote à propos de *Tartuffe* et d'une faute d'impression (« *passait* » pour « *poussait* ») : les anonymes sont les frères de cet homme-là.

P.S. 4. Suite au « Spécial-copains » de la semaine dernière sur la *Description de l'Egypte* : ce (superbe) ouvrage est notamment en vente à l'Institut d'Orient, 51, rue Lacépède, Paris-5e (tél. : 45-35-50-50).

Le Monde
SANS VISA


ANNIE ASSOULINE

Latine, slave et germanique, Trieste a inventé au siècle dernier la convivance paneuropéenne. Qu'en reste-t-il sur place en 1988 ?

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

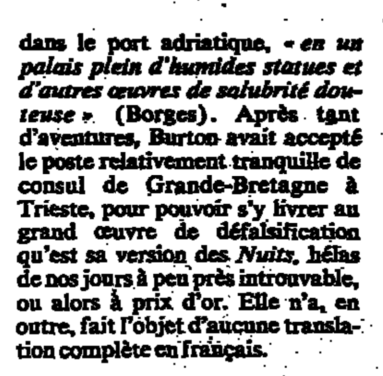
C'EST par les *Mille et Une Nuits* que nous sommes venus à Trieste. Sindbad le Marin n'y a *jamais* abordé et d'ailleurs, en son temps, elle n'était sans doute qu'un amas de buttes celtes ou illyriennes. Mais Richard Francis Burton — ce nom vous dit-il quelque chose ? — a fini ses jours ici, hier, je veux dire en 1890.

Ce Britannique au patronyme archibanal, né en 1821 dans son île, fut, nous dit un de ses plus célèbres admirateurs, l'écrivain argentin Jorge-Luis Borges, « *un capitaine anglais ayant la passion de la géographie et de toutes les façons d'être homme que connaissent les hommes* ».

Tour à tour officier de la Compagnie des Indes, médecin au Caire, pionnier au Brésil ou chez *les mormons* d'*Amérique du* Nord, pèlerin afghan à La Mecque et à Médine, découvreur du lac Tanganyika, peut-être anthropophage à l'occasion, en tout cas antidémo*crate et islamophile sans vergogne* en un siècle qui voyait le triomphe du parlementarisme et les mahométans toucher le fond de la décadence, Burton nous intéresse surtout parce qu'il *eut* le courage — oui, le courage, — en plein conformisme victorien, de donner la seule traduction fidèle jamais réalisée des *Mille et Une Nuits*.

Et c'est Trieste qu'il choisit pour accomplir cet énorme travail, son dernier travail, avant de *mourir*

Trieste, européenne avant l'Europe



ITALIE
GORITZ
YOUGOSLAVIE
TRIESTE
VENISE
Golfe de Venise
PO
0 50 km

dans le port adriatique, « *en un palais plein d'humides statues et d'autres œuvres de salubrité douteuse* » (Borges). Après tant d'aventures, Burton avait accepté le poste relativement tranquille de consul de Grande-Bretagne à Trieste, pour pouvoir s'y livrer au grand œuvre de défalsification qu'est sa version des *Nuits*, hélas de nos jours à peu près introuvable, ou alors à prix d'or. Elle n'a, en outre, fait l'objet d'aucune translation complète en français.

Le port de l'Empire austro-hongrois

Même et pourrait-on dire surtout en arabe, on en est réduit aujourd'hui, et probablement pour longtemps encore, à bâiller d'ennui, sans oser l'avouer, en lisant une des éditions disponibles de la plus fameuse geste orientale, toutes honteusement expurgées de leur suc érotique. Les traductions françaises les plus révérées ne font pas exception, en dépit de notre gauloiserie congénitale.

La sensualité de Burton s'était formée en Orient, sur le terrain dans tout le sens du terme, son premier rapport de fonctionnaire colonial étant consacré... aux bordels du Bengale. Ses observations sexologiques, aussi bien près des sources du Nil que dans les villes saintes d'Arabie, ne nous sont pas toutes parvenues car sa veuve, Lady Burton, en fit un généreux *autodafé*, mais ce qui fut publié — il est l'auteur de soixante-douze volumes témoignant d'une culture et d'un intérêt universels — montre que notre homme, avant son fructueux repli triestin, avait accumulé sur la mentalité et les usages amoureux des nations islamisées le plus considérable *savoir* qu'un Européen ait jamais détenu. Dès lors, il était armé pour se lancer à l'assaut du chef-d'œuvre de la littérature galante. L'atmosphère de Trieste *fin de siècle dut être aussi propice* au labeur burtonien. Le port de l'Empire austro-hongrois était alors à l'apogée d'un siècle fortuné


ALAIN POTIGNON

qui prendrait fin abruptement en 1914, à Sarajevo.

Peuplée d'un bon quart de million d'habitants, chiffre qu'elle n'atteint plus en 1988 ; utilisant les onze idiomes de l'Empire plus le *français, le turc et l'anglais* ; *foyer* des trois cultures italienne, germanique et slave, fortifiées au feu même de leurs antagonismes ; offrant des librairies aussi fournies *qu'à Paris et un port (presque)* aussi efficace que Hambourg ; familière des marchandises de Boston comme des hommes d'affaires en tarbouche de Smyrne ou d'Alep, *Trieste, qui entretient encore* maintenant un *campo santo* « ottoman » ayant gardé cet adjectif périmé, ne dut pas, il y a cent ans, dérouter le très cosmopolite Burton, *baroudeur de l'Himalaya* à l'Islande.

Le commerce de l'esprit

C'était le moment rare, à Trieste, où une poche de civilisation, prospère et créatrice, peut songer à se donner un style, une histoire propres à s'exporter. Le creuset avait joué sans tomber dans cette uniformité synthétique dont « *l'ennui naquit un jour* ».

Trieste, en ce temps faste, aurait pu prendre pour devise : « *Sans commerce, pas de commerce de l'esprit* ». Elle avait *inventé* cette Europe paneuropéenne, dont nos actuels braves gens de Bruxelles sont encore bien loin. Une Europe où les marchands ne regardent pas les artistes du haut de ce qu'ils croient être leur grandeur, où les artistes ne sont pas que des fournisseurs.

Ajoutons qu'au sein des Etats de Sa Majesté bicéphale, dans une société habsbourgeoise inventive mais passablement coincée (Freud le Viennois fit des séjours marquants à Trieste en 1876 et 1898), les Triestins avaient imposé un espace socialement laïque, politiquement libéral et culturellement libre. Bref, ils vivaient ce que la moitié des Européens de notre fin de siècle rêvent encore d'acquérir. En ce sens, l'histoire, l'esprit de Trieste restent modèles.

Pour en arriver à ce point de perfection, il en avait fallu des siècles inutiles ! S'arrachant enfin à l'impitoyable jalousie de Venise, l'ancienne Tergeste des Latins s'était réfugiée sous l'aile tudesque dès 1382, inaugurant cette union des contraires sous le sceau du catholicisme qui allait être un de ses fondements durables.

Son avant-gardisme ne fut toutefois vraiment récompensé qu'en... 1719, lorsque les Habsbourg consentirent enfin à la transformer en zone franche.

Venise cependant, quoique au bout du rouleau, portait encore ombrage, par les vestiges de son réseau commercial ultramarin, aux ambitions triestines. Bonaparte, en donnant le coup de grâce *au négoce vénitien, fit, sans l'avoir* cherché, le bonheur de Trieste.

De 1812 à 1855, le mouvement portuaire annuel passa de 5 à 250 millions de florins. Entre-temps les assurances maritimes, qui devaient faire faire au nom de Trieste le tour du globe, avaient pris leur essor, tandis qu'un Rhénan, futur grand argentier à Vienne, Karl Ludwig von Brück lançait la flotte du *Lloyd Austriaco* à travers les mers.

Depuis l'absurde découpage territorial de 1954, dû, dit-on, à une « idée » de diplomates français, et qui la priva de son arrière-pays, Trieste vit une convalescence sans fin. Le plus altier des palais de son front de mer reste néanmoins, avec ses statues à l'antique, *celui du Lloyd Triestino*, face aux proportions plus modestes du palais de la junte régionale, compensées il est vrai par une façade ruisselante de *mosaïques irisées*.

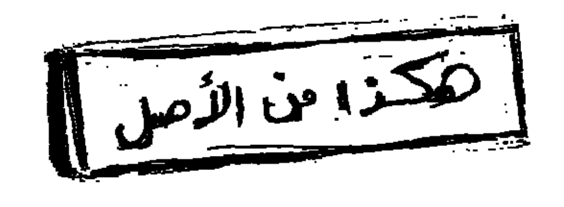
Entre les deux bâtiments, sur la place de l'Unité-Italienne, la fontaine vouée à Marie-Thérèse d'Autriche ne semble plus être là que pour gêner un concours américain, avec sono déchaînée, de « *patinage artistique enfantin* ».

Même les filles de Louis XV

Tous habillés pareils par une firme d'outre-Atlantique, les descendants d'ouvriers italiens, de *juifs danubiens ou balkaniques*, de paysans slovènes, de marins grecs ou d'émigrés français de 1793 (les filles de Louis XV même aboutirent ici) qui inventèrent l'Europe *dans ce port*, sont à présent livrés à de bêtifiantes américanades.

Trieste, il faut plutôt la chercher, nous souffle une âme prévenante, dans les passages, les librairies, les *cafés littéraires nichés* au creux des robustes immeubles austro-latins du centre-ville, près du canal du Pont-Rouge où se vendent des figues de Barbarie fraîches, autour de l'église serbe-orthodoxe ou de la monumentale Bourse.

(Lire la suite page 10.)



هكذا من الأصل

LA TABLE

Le blanc-manger

ENTREMETS froid à base de lait d'amandes, nous dit le Larousse. Et le dictionnaire de l'Académie des gastronomes en a trouvé l'étymologie : *« de blanc et de manger » !* On s'en serait douté, n'est-ce pas ?

En vérité, ce qui le caractérise est ce blanc : le blanc du lait d'amandes. Blanc qui en fait un manger virginal *« fait pour Eugénie Grandet ou Clara d'Ellébeuse »* (*sic*).

Et singulièrement un dessert.

C'est pourquoi mon cher Georges Simenon m'écrivait, l'autre jour, que, pour son réveillon de la Saint-Sylvestre, il aimerait se régaler de boudin au sang aux deux purées (pommes de terre pois cassé) et d'un blanc-manger (dont il ne se lasse point *lorsque sa chère Téresa le lui prépare*).

Mais fut-ce toujours un dessert, autrefois ? Au Grand Siècle, Fagon, le célèbre médecin de Louis XIV, l'ordonnait à ses malades. Il s'agissait d'amandes pilées dans un consommé de volaille bien dégraissé, un peu de viande de ladite volaille, pilée, ajoutée au breuvage « magique ».

Il faut remonter le temps et, ainsi que le conseillait Villon :

... allé voir en Taillevent
Ou chapitre de fricassure...

car c'est en effet dans le « Viandier » de Guillaume Tirel, dit Taillevent, que je trouve une recette de *« blanc-manger d'un chapon pour un malade »*. La volaille est cuite *« en eau et tant qu'elle soit bien cuite »* et l'on y ajoute amandes *« broyées à grand foison »*.

Du blanc-manger du Moyen Age à celui que Grimod de La Reynière assurait originaire du Languedoc, les amandes restent le lien, d'évidence. Carême en donne à son tour une recette : quintessence de lait d'amandes, sucrée, collée à la gélatine (au Moyen Age on utilisait de la corne de cerf râpée comme gélifiant) et prise au froid. Carême ajoutait que l'on peut aromatiser le blanc-manger au rhum, au marasquin, au cédrat, au moka, aux pistaches, aux fraises, etc. Mais alors, est-ce encore un manger blanc ? Escoffier va lui répondre : *« Le blanc-manger, comme le nom l'indique, doit être blanc comme neige et c'est une hérésie de dire blanc-manger aux fraises ou aux framboises ! »*

Aussi bien est-ce une *« douceurie »* disparue des cartes restauratrices, de nos jours. J'ai voulu l'autre midi faire mon déjeuner du réveillon de Simenon. J'avais choisi l'une des dix *« tables de Maigret »* parisiennes : *La Ferme des Mathurins,* demandant à René Marin d'y ajouter un soufflé de crevettes que j'ai baptisé *« soufflé Marie du Port »* à l'image de celui qui régala le célèbre commissaire dans une de ses enquêtes du côté de Fécamp. Ensuite, et après l'excellent boudin de chez Duval et ses deux purées, vint donc ce blanc-manger. Il avait un petit air de fête, modeste et intime, avec un parfum d'autrefois. J'imagine que René Marin le refera quelquefois et qu'on le trouvera sur sa carte sans qu'il soit besoin de le lui commander à l'avance.

Retrouver ce dessert somptueusement autant qu'humblement virginal en même temps que le souvenir de François Villon, du Taillevent et de quelques gourmets d'autrefois, ne serait-ce point cela la nouvelle cuisine ?

LA REYNIERE.

● *LA FERME DES MATHURINS, 17, rue Vignon (8e). — Tél. : 42-66-46-39 (fermé dimanche).*

LIRE

Les vins meilleurs

VOILA donc, au finish, dirait-on si le franglais n'était pas prohibé, l'événement œnologique de l'année 1988. En publiant le coffret des cinq volumes de sa collection *les Dégustations du grand jury* et son classement des « 200 meilleurs bordeaux rouges », Jacques Luxey, ingénieur devenu « écrivain-éditeur » par passion du vin, fera encore longtemps jaser dans les châteaux bordelais comme dans les chaumières des œnophiles.

Il y eut d'abord durant plusieurs années — le premier lundi de chaque mois à la chambre de commerce et d'industrie de Paris — quelques-uns des meilleurs palais de l'Hexagone, ou d'ailleurs, pour une dégustation à l'aveugle. Il y eut ensuite, grâce à un raisonnement statistique, la transformation en données objectives et significatives de la somme des subjectivités individuelles. Il s'agit là, de l'avis quasi unanime, d'une méthode exemplaire et parmi les plus rigoureuses qu'on puisse imaginer. Une réussite d'autant plus remarquable que, dans ce domaine, les impératifs économiques et les craintes nourries par tous les vignerons à l'idée que d'autres qu'eux puissent déguster de manière comparative interdisent trop souvent d'établir de véritables classifications objectives.

C'est dire l'importance qu'il convient d'accorder aux résultats fournis aujourd'hui à partir des impressions sensorielles mémorisées de trente-quatre professionnels de la dégustation. Ces résultats concernent les vins rouges les plus prestigieux de la région bordelaise et intègrent les données recueillies sur tous les millésimes de 1978 à 1985. Fait remarquable, ils concernent les cinq appellations maîtresses : le Médoc (rompu depuis plus d'un siècle aux supplices pervers du classement), les Graves (où le phénomène, pour être plus récent, n'en est pas moins intense), Saint-Emilion (où le classement est remis périodiquement en question) et Pomerol (allergique depuis toujours à toute idée de stratification des mérites).

Ce « classement des classements » n'a pas manqué de surprendre, voire d'indigner. Moins, à dire vrai, par le haut du tableau (dans l'ordre : les Châteaux Latour, Margaux, Pétrus, Mouton-Rothschild, Haut-Brion et Lafite-Rothschild) que par la répartition qu'il impose entre les appellations. On découvre ainsi à quel point le petit Pomerol est présent dans la cour des grands, dépassant sans mal Saint-Emilion, qui ne compte que trois représentants (Ausone, Cheval Blanc et Figeac) dans les vingt-cinq premiers. On découvre aussi l'existence trop mal connue de Fronsac et de Canon-Fronsac (avec un Château La Rivière classé 56e, Canon-Moueix, 71e et Villars, 86e).

Les nouveaux venus au vin ou ceux dont les revenus ne permettent pas de financer leur passion noteront avec plaisir l'aura grandissante des crus bourgeois, qu'il s'agisse de Chasse-Spleen (38e), de Sociando-Mallet (53e), de Lanessan (62e), des Ormes de Pez (97e), des Ormes Sorbet (120e) ou du très intéressant Patache d'Aux (136e).

Mais l'événement le plus marquant est la position extraordinaire (25e) du Château Haut-Marbuzet. Ce vin de Saint-Estèphe — que l'on retrouve premier dans le classement du volume 5 concernant les bourgeois 1979 — souvent décrié par les puristes (qui le trouvent trop « facile ») mais qui enthousiasme depuis quelques années plusieurs dizaines de milliers d'amateurs qui, fait rarissime, se le procurent en court-circuitant le négoce bordelais.

Beaucoup de seigneurs, trop bien installés, ont fort mal vécu cette vingt-cinquième place, accordée à celui qu'ils n'imaginaient pas à quel point il faisait déjà partie de leur monde. Une vingt-cinquième place qui, à elle seule, indique à quel point ce classement constitue une véritable révolution des hiérarchies et amènera les Girondins à subir eux aussi la célébration du Bicentenaire.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Les Dégustations du grand jury.* Le coffret des cinq premiers volumes est vendu 565 F. Le volume 4 qui comporte le classement des « 200 meilleurs » est vendu 135 F. Jacques Luxey écrivain-éditeur. 100 Elysée-2, 78170 La Celle-Saint-Cloud. Tél. : 39-69-68-86. Diffusion Glénat.

VOYAGE

Trieste, européenne avant l'Europe

(Suite de la page 9.)

Au *Caffè Tommaseo « fondé en 1830, restauré en 1986 »*, nous avons bien trouvé les *« cocktails d'aurore »* (en français sur la carte), servis dans une enfilade de grottes comme creusées dans de la crème double, mais la clientèle n'était plus faite que de bourgeois retraités ou d'étudiantes à lunettes venus sans doute là comme dans n'importe quel salon de thé.

Ces consommateurs ne pouvaient pas parler d'Umberto Saba, l'écrivain triestin par excellence : il est mort depuis plus de trente ans. Il n'a eu que des épigones qui n'excitent que quelques chercheurs en mal d'auteurs mineurs. Le seul qui pourrait sans doute être un digne successeur du grand Saba, le romancier et essayiste Claudio Magris, commence à peine à franchir la barre du grand public. Sa vision danubienne du Vieux Continent est en tout cas dans la meilleure des traditions politico-intellectuelles de Trieste (« le Monde des livres » du 2 décembre).

L'irrédentisme slovène

Alors les clients du *Tommaseo*, du *Bar Tergesteo* ou du *Teatro Cristallo*, lassés de s'alarmer des derniers chiffres d'*el Piccolo* — « le Petit » — sur la dépopulation de la cité, ont commenté les commentaires du plus que centenaire quotidien triestin sur le dernier *« cas de mœurs »*, celui d'un notable franc-maçon local, surpris à Los Angeles *« en situation pornographique »*, mais défendu jusqu'au bout par toute la société triestine y compris l'évêque.

Un sujet d'inquiétude, donc de conversation, est la grandissante revendication slovène *intra muros*. Enhardis par la néo-frontière yougoslave toute proche, qui, aussi longtemps que le pays de Tito fera cavalier seul en Europe, gênera tant Trieste dans ses rapports avec le reste du continent, les Slovènes, échappant au creuset originel, se montrent de moins en moins triestins, de plus en plus slaves, fermant leurs jardins d'enfants aux petits Italiens de souche, réclamant un pavillon particulier à l'hôpital et refusant de payer les amendes municipales adressées à eux en seul italien, langue qu'ils pratiquent pourtant depuis des générations.

Malgré ces signes indiquant que la ville, moralement, se défait, en dépit de quais souvent à demi déserts, Trieste se payait encore le luxe, il y a un an, d'être à la tête de la province la plus riche d'Italie, le Frioul-Vénétie julienne, juste avant le Milanais.

Tradition polyglotte oblige, l'école d'interprètes de l'université de Trieste demeure la plus prestigieuse de la Péninsule. La science pointue ne fait pas peur non plus aux Triestins avec son synchrotron qui devrait être en 1992 le fin du fin en physique des hautes énergies, sans compter son Centre d'ingénierie génétique et son Institut de physique thermique.

Dès lors faut-il prêter oreille à l'optimisme de la marquise Carignani, égérie de la cité, à travers trente-six cercles féminins ou humanitaires et surtout l'une des « reines » de la sidérurgie italienne, lorsqu'elle exalte l'avenir de Trieste ? Ou bien doit-on se rallier à Paul Morand (un autre fervent amateur de Burton et de ses *Nuits*), qui, symptomatiquement, est venu se faire enterrer avec sa femme sous les gros cyprès de la nécropole grecque-orientale dominant le port du bois de Trieste ?

L'inventeur de *l'Homme pressé*, mais qui avait coutume de prendre son temps pour réfléchir sur la destinée des civilisations, a vu en Trieste *« une sorte de pendu oublié en haut de l'ogive adriatique, dans une déréliction poignante, dans un interminable hiver diplomatique »*.

Nous laisserons à l'Europe de demain le soin de trancher entre la marquise et l'écrivain, le loisir d'être ingrate ou non envers cette ville où l'esprit du Continent a peut-être fait lever ce qu'il y a de meilleur en lui. Mais c'était il y a un bon siècle et on a toujours tort d'avoir raison trop tôt.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Lectures triestines

SI vous voulez m'en croire, commencez par... *Venises* ou plutôt par les dernières pages du livre le plus personnel de Paul Morand (Gallimard) consacrées à Trieste. Au rayon « haute littérature », prenez aussi *Ernesto* d'Umberto Saba (traduit par Jean-Marie Roche au Seuil), pour une vision « locale », à la fois fortement érotique et intériorisée.

En revanche nous avons beaucoup moins trouvé pitance chez cette autre grande plume triestine que fut Italo Svevo, notamment dans *le Destin des souvenirs* (traduit par Soula Aghion chez Rivages). Nous nous sommes rattrapés dans le petit livre bien charpenté du poète Franck Venaille, *Trieste* (Champ Vallon, coll. « Des villes ») où il a mis le meilleur de ses émissions sur cette ville réalisées naguère pour France-Culture.

Pour approfondir la question — et croyez-moi cela en vaut la peine, — reportez-vous au numéro consacré aux « mystères de Trieste » par la revue *Critique* en août-septembre 1983 (Ed. de Minuit). Si vous avez le bonheur de savoir l'italien, vous pourrez peut-être vous procurer auprès des éditions Italo-Svevo, à Trieste, les actes bilingues du congrès que la Société italienne des francisants consacra en novembre 1984 à « Trieste et la France ». Un petit chef-d'œuvre d'intelligente érudition spécialisée.

Si le thème triestin vous attire au point de l'élargir à l'empire austro-hongrois, dont il fut l'un des plus originaux ornements, lisez le tout récent *Requiem pour un empire défunt*, de François Fejtö (Lieu Commun).

Enfin si, vous aussi, c'est par le détour des *Mille et Une Nuits* dans leur pulpeuse version, en anglais, de Richard Francis Burton que vous êtes venus dans le port adriatique, alors repassez sans hésiter par Morand dans *Mon plaisir en littérature* (Gallimard) sans vous priver pour autant de la relation des aventures du même Burton donnée avec verve par Jorge-Luis Borges dans *Histoire de l'infamie, histoire de l'éternité* (Coll. « 10-18 », traduction de Roger Caillois et Laure Guille).

Ainsi vous aurez compris que Trieste continue de jouer son rôle intellectuel, le dernier qui lui reste.

J.-P. P.-H.



JEUX

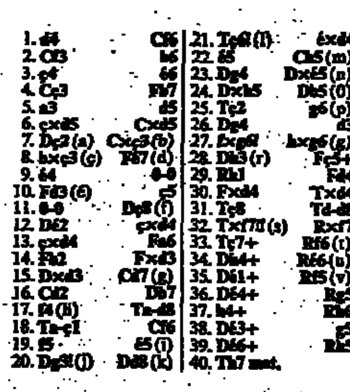
échecs

Nº 1313

EFFET D'ASPIRATION

(Olympiade de Salonique, 1988)

Blancs : Piket (Hollande)
Noirs : Thomson (Ecosse)
Défense ouest-indienne
Variante Petrossian



1. d4	Cf6	21. Tç-f1 (l)	éxd4
2. Cf3	b6	22. é5	Ch5 (m)
3. ç4	é6	23. Dg4	Dxé5 (n)
4. Cç3	Fb7	24. Dxh5	Db5 (o)
5. a3	d5	25. Tç2	g6 (p)
6. çxd5	Cxd5	26. Dg4	d3
7. Dç2 (a)	Cxç3 (b)	27. éxg6!	hxg6 (q)
8. bxç3 (c)	Fé7 (d)	28. Dh3 (r)	Fç5+
9. é4	0-0	29. Rh1	Fd4
10. Fd3 (é)	ç5	30. Fxd4	Txd4
11. 0-0	Dç8 (f)	31. Tç8	Td-d8
12. Dé2	çxd4	32. Txf7!! (s)	Rxf7
13. çxd4	Fa6	33. Tç7+	Rf6 (t)
14. Fb2	Fxd3	34. Dé4+	Ré6 (u)
15. Dxd3	Cd7 (g)	35. Dé1+	Rf5 (v)
16. Cd2	Db7	36. Dé4+	Rg5
17. f4 (h)	Ta-d8	37. h4+	Rh6
18. Ta-ç1	Cf6	38. Dé3+	g5
19. f5	é5 (i)	39. Dé6+	Rh5
20. Dg3! (j)	Dé8 (k)	40. Th7 mat.	

NOTES

a) La variante classique demeure 7.é3 *mais cette idée de Kasparov gagne du terrain* depuis trois ans bien que la discussion sur la bonne ou la mauvaise position de la D en ç2 ne soit pas terminée.

b) Ou 7..., Fé7 qui peut revenir, par interversion de coups, à la même position, après 8.é4, Cxç3 ; 9.bxç3, 0-0 ; 10.Fd3, ç5.

ç) Les Blancs peuvent aussi reprendre *par 8.Dxç3 ; par exemple, 8..., Cd7 ;* 9.Fg5, Cf6 (ou 9..., Dç8 ; 10. é3, Fd6 ; 11.Fb5, 0-0 ; 12.Td1) ; 10.é4, ç6 ; 11.Fxf6, gxf6 ; 12.Td1.

d) 8..., ç5 *est usuel. Après 8...,* Dd5 ; 9.é3, Cd7 ; 10.Fd3, ç5 ; 11.é4, Dç6 ; 12.d5! les Blancs ont une forte attaque : 12..., éxd5 ; 13.éxd5, Dxd5 ; 14.Fg5!, *ç4 ; 15.Ff5, Cç5 ; 16.Td1, Dç6 ; 17.Dé2+,* Cé6 ; 18.Cd4, abandon. (Miles-Karklins, Reykjavik, 1986).

e) 10. Ff4 est aussi à envisager.

f) Une autre suite consiste en 11..., cxd4 ; 12. çxd4, Cç6 suivi de 13..., Tç8. En ç8, la D noire réussit à échanger son F-D contre le Fd3 via a6 mais au prix d'un temps puisqu'elle ne pourra rester sur la colonne ç.

g) 15..., Da6 semble logique : 16. Dé3, *Cd7 ; 17. Ta-d1, Tf-é8 ; 18. Df4, Ta-ç8* (et non 18..., Cf6 ; 19. d5, éxd5 ; 20. é5 ! ni 18..., Db5 ; 19. Td2, Cf6 ; 20.d5 !, éxd5 ; 21. Cd4, Da4 ; 22. Cf5 !). Ou encore *15..., Da6 ; 16. Dd2, Cd7 ; 17. Ta-d1, Ta-ç8 ; 18. d5 !, éxd5 ; 19. Cd4, Ff6 :* 20. Cf5, Rh8 ; 21. Fxf6, Cxf6 ; 22. Dg5 avec avantage aux Blancs (Agzamov-Eingorn, 1986) ou bien 17.Tf-é1, Ta-D8 ; *18. d5 !, éxd5 ; 19 éxd5, Ff6 ; 20. Ta-d1,* Fxb2 ; 21. Dxb2, Tf-é8 et la position des Blancs reste préférable (Tukmakov-Gurevitch, 1987).

h) Les Blancs, qui contrôlent et dominent le centre, ont un net avantage

i) 19..., éxf5 ; 20. Txf5 n'est pas meilleur.

j) Si 20..., éxd4 ; 21. é5, Cd5 (ou 21..., Cé4 ; 22. Cxé4, Dxé4 ; 23. Ta-é1 et 24.f6) ; 22. f6, avec gain.

k) Ce clouage est une défense astucieuse (si 21.dxé5, Txd2 ; 22. éxf6, Dxg3) mais l'avantage positionnel que donne aux Blancs le contrôle du centre rend leur attaque irrésistible.

l. – De nombreuses menaces planent sur la case g7 que les Noirs ont le plus grand mal à parer ; si 21..., Cé8 ; 29.f6. *L'abandon du centre (21..., éxd4)* est une grave perte de patience.

m) Si 22..., Cd5 ; 23. f6 !

n) Si 23..., Db7 ; 24. Th6 !

o) Les Noirs, qui ont dû donner la pièce pour deux pions trouvent une suite tactique, qui semble leur permettre de regagner la pièce. La Tç6 et le Fb2 sont *en prise.*

p) 25..., d3 ne change rien : 26. Dg4, etç.

q) Si 27..., dxç2 ; 28. gxf7 mat et si *27..., fxg6 ; 28. Dé6+, Tf7 ; 29. Dxf7* mat.

r) Menace mat en h8.

s) Une magnifique estocade qui aspire le R noir.

t) Forcé.

u) Si 34..., g5 ; 35. Dh6+, Rf5 : 36. Dh7+ !, Rf4 ; 37. Dé4 mat ; ou 34..., g5 ; 35. Dh6+ ; Ré5 ; 36. Dxg5+, Tf5 ; 37. Cf3+ ! ou encore 34..., Dg5 ; 35. Cé4+.

v) Si 35..., Rd6 ; 36. Dé7+, Rd5 ; 37. Dg5+!, Tf5 ; 38. Dxd8+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE nº 1312

V. PRINEV, 1988

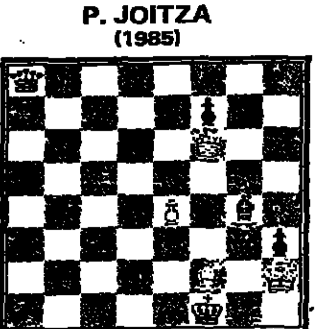
(Blancs : Rç1, Té3, Fd3, Pa5, é6.
Noirs : Rh7, Ta2, Fg5, Pa6, g7, g6.)

1. é7, Ta1+ ! ; 2. Rb2 !, Ff6+ ; 3. Té5 ! !, Fxé7 ; 4. Th5+, 5g8 ; 5. Fç4+, Rf8 ; 6. Th8 mat. Si 3..., Rç2 ?, Fxé7 ; 4. Th3+, Fh4 ! 5. Txh4+, Rg8 ; 6. Fxg6, Txa5 ; 7. Té4, Tç5+ suivi de *8..., Tç8.*

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE Nº 1313

P. JOITZA
(1985)



BLANCS (4) : Rh2, Df6, Ff2, Pé4.
NOIRS (5) : Rf1, Da8, Fg4, Pf7, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

Nº 1311

LE BANC D'ESSAI

Ce grand chelem est tiré du livre de l'Américain Frank Stewart qui a été traduit en français par les Editions du bridgeur. La réussite du *contrat n'est pas difficile quand on* regarde les quatre jeux et, pour bien vous mettre à la place du déclarant, cachez au début les mains d'Est-Ouest.

	♠ A D ♡ R D V ♢ 7 ♣ V 9 7 5 4 3 2	
♠ V 10 9 8 7 ♡ 8 7 6 ♢ V 9 6 2 ♣ 10	N O E S	♠ 6 5 4 3 2 ♡ 10 9 5 4 3 2 ♢ --- ♣ 8 6
	♠ R ♡ A ♢ A R D 10 8 5 4 3 ♣ A R D	

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, *quel est votre plan de jeu* pour gagner le GRAND CHELEM A SANS ATOUT ?

RÉPONSE

« *Une donne millésimée,* écrit Stewart. *Il faut vous garder contre les Carreaux 4-0. Prenez l'As de Pique, défaussez l'As de Cœur sur la Dame de Pique, défaussez les honneurs à Trèfle sur les honneurs à Cœur et tirez le Valet de Trèfle. Si le 10 de Trèfle ne tombe pas, rabattez-vous sur les Carreaux.* » Ici le 10 de Trèfle tombait, et tous les Trèfles étaient maîtres, et il n'y avait plus à se préoccuper du mauvais partage à Carreau.

Note sur les enchères

Les annonces ne sont jamais indiquées, mais on peut imaginer cette séquence :

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	2 ♠	passe
3 ♢	passe	4 ♣	passe
7 ♣	passe	passe	contre...
7 SA	passe	passe	passe

Après l'ouverture de « 2 Trèfles », forcing de manche avec *réponse à l'As (inventée par Alberran en 1934),* les enchères de « 3 Carreaux » et de « 4 Trèfles » sont naturelles. Craignant un Valet quatrième à Carreau, Sud choisit le grand chelem à Trèfle. Mais, quand il est contré, il comprend que Est coupe d'entrée les Carreaux conformément au contre Lightner. Rappelons, en effet, que la convention Lightner demande d'entamer *dans une des couleurs naturelles déclarées par les adversaires.* Ici Pique est une couleur artificielle, et Ouest aurait entamé Carreau au contrat de 7 Trèfles si Sud n'avait pas rectifié à 7 SA.

Les impasses condamnées

Une des règles les plus importantes du jeu de la carte peut s'énoncer comme une vérité de La Palice : *il ne faut pas faire une impasse* quand on sait qu'elle va échouer. Mais ce principe est parfois difficile à appliquer comme dans cette donne du dernier championnat d'Europe par paires.

	♠ A 8 6 4 2 ♡ A D 5 ♢ --- ♣ A D 6 5 4	
♠ 10 7 ♡ 10 7 2 ♢ D 8 7 4 3 2 ♣ 10 7	N O E S	♠ R 5 ♡ R V 9 6 ♢ A R V 10 6 ♣ 3 2
	♠ D V 9 3 ♡ 8 4 3 ♢ 9 5 ♣ R V 9 8	

Ann : E. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	1 ♢	passe
5 ♢	contre	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau, *comment Hnaris, en Sud, a-t-il réussi* ce PETIT CHELEM A PIQUE *contre toute défense ?*

Note sur les enchères

Le saut à « 5 Carreaux » était un barrage qui promettait au moins six cartes de la couleur.

CADEAUX DE NOUVEL AN

Mesurez-vous aux champions

Les deux auteurs, Le Dentu et Robert Berthe, ont sélectionné 85 donnes présentées à deux jeux, puis à quatre jeux, pour vous placer dans les mêmes conditions que les champions qui les ont jouées. Editions Grasset. Prix : 98 F.

Bien enchérir en défense

Dans la même collection « Les clefs du bridge » (Edition Grasset), Bessis et Lébely ont publié un livre de 230 pages sur toutes les surenchères et les conventions que le flanc doit utiliser pour bien jouer la défense. Prix : 120 F.

Votre jeu de la carte au banc d'essai

Ce recueil de 250 exercices de jeu du déclarant est publié par l'Américain Frank Stewart et traduit en français par les Editions du bridgeur, au prix de 120 F.

L'Encyclopédie du tournoi par paires

C'est un ouvrage de 500 pages du champion américain Kit Woolsey, publié en français par les Editions du Rocher, avec des annotations de *Michel Lebel. Prix : 150 F.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 344

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Championnat du monde
Octobre-novembre 1988,
Paramaribo.

Blancs : KEMP (Suriname)
Noirs : TSJIZJOW (URSS)
Ouverture : Polonaise

1. 31-27	19-23	19. 46-41	8-13 (i)
2. 33-28	17-21 (a)	20. 31-27	12-17 ! (j)
3. 28x19	14x23	21. 45-40	2-8
4. 37-31 (b)	21-26	22. 50-45	13-18
5. 41-37	10-14 (c)	23. 47-42	8-13 ! (k)
6. 39-33	5-10	24. 41-36* (l)	17-22
7. 33-28	14-19	25. 28x17	11x31
8. 34-30	10-14	26. 36x27	24-29 !! (m)
9. 30-25	11-17	27. 33x24	6-11 ! (n)
10. 27-22 (d)	18x27	28. 43-39* (o)	14-20 !! (p)
11. 31x11	6x17		
12. 44-39	7-11 (e)	29. 25x14	9x29
13. 40-34	20-24	30. 39-33 (q)	23-28 (r)
14. 38-33	13-18	31. 32-14	21x41
15. 42-38	17-21 ! (f)	32. 33x24	41-46
16. 34-29 (g)	23x34	33. 14-9	3x14
17. 39x30	18-23 !	34. 42-37	46x25
18. 36-31* (h)	1-6	Abandon	

NOTES

a) Une stratégie agressive et très alerte caractérise la variante ; 2. ... (17-22) ; 3. 28x17 (11x31) ; 4. 36x27 (14-19) ; 5. 39-33 (10-14) ; 6. 33-28 [contrôle *réciproque du centre*] (20-24), 7. 44-39 (6-11) ; 8. 34-30 (14-20) ; 9. 30-25 (11-17) ; 10. 25x14 (9x20) [à vive allure les Noirs ont résolu le problème du développement de la grande diagonale] ; 11. 39-34. (17-22) [regain d'agressivité] ; 12. 28x17 (12x21) ; 13. 43-39 (7-12) ; 14. 38-33 (4-9), etc. [WORONITS-TINGAS, championnat d'URSS, juniors, 1988].

b) Le choix se porte aussi fréquemment sur 4. 38-33 (21-26), b1 ; 5. 34-30 (11-17), b2 ; 6. 30-25 (7-11) ; 7. 25x14 (10x19) ; 8. 35-30 (15-20) ; 9. 43-38 (9-14) ; 10. 49-43 (5-10) ; 11. 40-35 (10-15) ; 12. 45-40 (4-9) ; 13. 39-34 (20-25), etc. [DYBMAN-WIRNY, championnat d'URSS, 1987].

b1) On, dans ce même championnat d'URSS, DYBMAN-WIRNY dans une autre ronde : 4. ... *(13-19) ; 5. 37-31 (9-13)* ; 6. 33-28 (21-26) ; 7. 43-38 (26x37) ; 8. 42x31 (12-17) ; 9. 39-33 (4-9) ; 10. 49-43 (7-12) ; 11. 44-39 (2-7) ; 12. 47-42 *(10-14), etc., un début d'attente de la* part des Noirs.

b2) Une attitude de sphinx s'observe chez les deux adversaires dans la variante *5. ... (10-14) ; 6. 30-25 (14-19) ; 7. 25x14* (9x20) ; 8. 35-30 (5-10) ; 9. 43-38 (10-14) ; 10. 49-43 (11-17) ; 11. 40-35 (6-11) ; 12. 45-40 (4-9) ; 13. 39-34 (17-21) ; *14. 44-39 (11-17) ; 15. 30-25 (7-11), etc.* [agressivité rampante dans le style rigoureux et glacial des deux grands maîtres WIERSMA et BOOM, *le Monde* du 7 juillet 1979].

c) On constate que dès ces toutes premières passes d'armes, les Noirs ont pris un avantage positionnel : clou à 26, contrôle du centre (pion à 23) et aucune difficulté pour poursuivre le développement de la grande diagonale (cases 5 à 23).

d) Pour ouvrir les voies du développement à l'aile gauche.

e) Le nouveau et inattendu, quoique très titré, champion du monde (GMI soviétique) nous fera dès maintenant prendre connaissance avec son style qui se rapproche de celui des ex-champions du monde WIERSMA (Pays-Bas), et, plus loin dans le temps, *KOUPERMAN* (dissident soviétique) : un style qui allie la froide sobriété, la haute rigueur positionnelle et une emprise indolore puis *manifeste, avant d'être inquiétante, sur* l'adversaire, par une longue succession ininterrompue de coups justes et d'exploitations, sans faille, de la faute la plus *vénielle.*

f) Nouvelle illustration de cette affirmation par ce renforcement, très opportun, de la pression sur l'aile gauche.

g) Un échange défensif.

h) Forcé ou, à tout le moins, le meilleur.

i) De nombreuses pages d'analyse prouveraient que 19. ... (8-13) est plus fort que 19. ... (9-13).

j) Autre coup de patte qui freine la progression du flanc gauche adverse.

k) Devant les Blancs, tout se referme et nous sommes proches du noir complet, surtout si l'on considère la menace tactique (17-22).

l) Forcé.

m) Cet extraordinaire coup intermédiaire fera les délices des initiés : TSJIZJOW, par ce sacrifice, plante les premières composantes d'un décor d'apocalypse.

n) Dès lors les Blancs subissent de plein fouet les effets du long laminage de leur aile gauche. L'épilogue ne saurait tarder dans cette situation intenable.

o) Forcé.

p) TSJIZJOW, toujours aussi précis, *redouble de violence pour conclure par le* gain, qu'elles que soient les répliques des Blancs.

q) Ou... ?

r) C'est fini. Un nom à retenir : TSJIZJOW.

En remportant ce championnat du monde, le GMI soviétique TSJIZJOW a *créé la sensation car, avec trente points,* il a dévancé de trois points les ex-champions du monde GANTWARG (URSS), Ton SIJBRANDS (Pays-Bas), de cinq points ses compatriotes GMI BALJAKIN, VALNERIS (champion du monde juniors 1987).

Autres principaux enseignements à *tirer de cette épreuve : le fantastique* retour du phénomène (merveilleux) SIJBRANDS, absent du championnat du monde depuis 1972, la très belle prestation du GMI malien N'DIAYE, sixième avec vingt-quatre points (aucune partie perdue), le très bon classement des GMI néerlandais CLERC et JANSEN (respectivement huitième et neuvième avec vingt-quatre et vingt-trois points), l'époustouflante ascension dans la hiérarchie mondiale du maître international brésilien JOSÉ LÉANDRO TEIXERA BORBA (dixième avec vingt et un points), la contre-performance des deux maîtres français (dix-septième et dix-huitième avec respectivement douze et neuf points).

PROBLÈME HUGUENIN 1802

Les Blancs jouent et gagnent.

Une application très simple du thème du coups du marquis.

● Solution : 47-41 ! (37x46) 33-24 ! [l'une des caractéristiques du thème] (5-10) [ou... ?] 24-35 (15x24) 35x5,+ par enfermé de la dame noire à 46.

JEAN CHAZE.

mots croisés

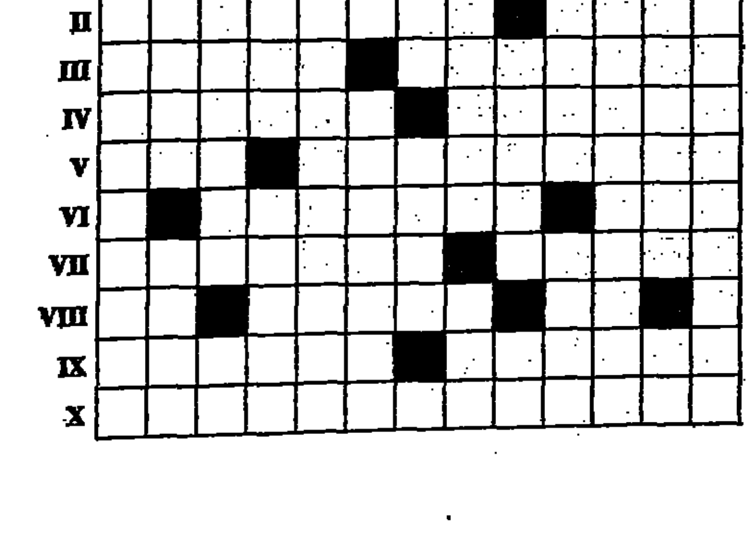
Nº 541

Horizontalement

I. Précèdent des chutes. – II. Gauche. Pour ceux qui ont très faim. – III. Cachera. Gardât des distances. – IV. De la campagne. Villégiature bien ancienne. – V. S'organisa autour d'un centre. Impénitents consommés. – VI. Vous mène de bas en haut et de haut en bas. A navigué. – VII. Peu refroidies ou peu réchauffées. Dite. – VIII. Préposition. Même dans son bon sens elle l'est peut-être trop. Indispensable ou gênant. – IX. Blessa. Fis savoir. – X. Reprennent possession.

Verticalement

1. Manque pour le moins de bienveillance. – 2. Très admirés pour leurs couleurs. Rivière. – 3. Elle peut s'enrouler sans fin. En caisse. – 4. Fit fausse route. Il faut en avoir de bonnes. – 5. Donnera la précision. – 6. Articles. Mis de l'acharnement. – 7. Fait sortir. Permis. – 8. Bien chargée au départ. A ses raisons de se réjouir. – 9. C'est bien fait s'il déchaîne les rires. Préposition. – 10. Ne trembla pas. Ceux qui viennent sont rudes. – 11. Ratatine. – 12. Rapportées en public. Change demain. – 13. Mention très honorable.



SOLUTION DU Nº 540

Horizontalement

I. Convivialité. – II. Ovoïde. Tanit. – III. Noise. Shinto. – IV. Tisonnier. In. – V. Identité. Oln. – VI. Net. Inusable. – *VII. Tafia. Item.* – VIII. Edeli. Tenure. – IX. Ni. Oasis. Ran. – X. Territoire. – XI. Substantiels.

Verticalement

1. Contingents. – 2. Ovoïde. Dieu. – 3. Noisette. Rb. – 4. Vison. Alors. – 5. Identifiait. – 6. Ve. Nini. Sta. – 7. Situation. – 8. Athées. Esit. – 9. Lair. Ain. Ri. – 10. Inn. Obturée. – 11. Titillera. – 12. Etonnements.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 542

Horizontalement

1. ADLORSSU. – 2. EHOPPU. – 3. DEEENRRV (+1). – 4. EEELMSU (+2). – 5. EEIILST. – 6. AACDEELS. – 7. AEFNTT. – 8. ACEILORS (+3). – 9. AAEEGOPR. – 10. AAERSSS (+1). – 11. EEEETT. – 12. AIORRSS (+2). – 13. AAINRTTT (+3). – 14. EEEMSUV. – 15. EEEILNNO. – 16. DEEEIPRX. – 17. ABDEORS (+3). – 18. CEELLS (+1). – 19. EINNOV. – 20. AACELMSSU (+1).

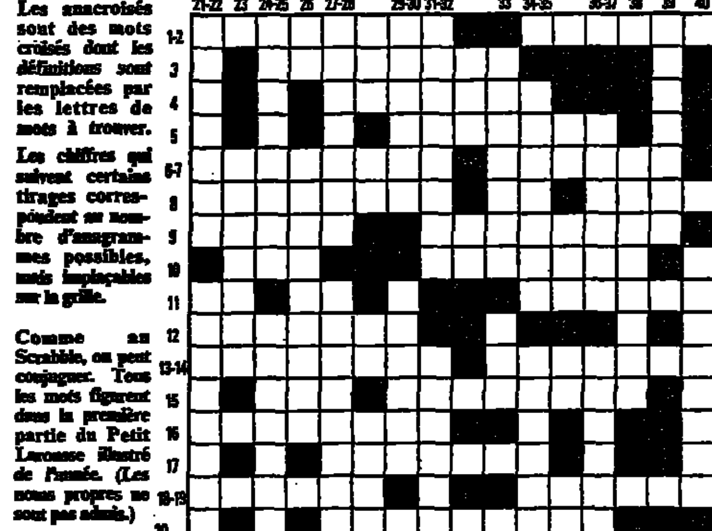
Verticalement

21. CERSUUV. – 22. AEEGORSU. – 23. AOORRST. – 24. ACINRTTU. – 25. EEOPPST. – 26. AAEEILORT. – 27. AEILSUV. – 28. AADEEILR (+1). – 29. DDEIRU. – 30. EENSSU. – 31. AEELLRSS. – 32. NOORST (+1). – 33. DEEFIIS (+1). – 34. EENOSST. – 35. EEILMT. – 36. AAEMRS. – 37. INNOSU. – 38. AEEGINTV (+1). – 39. EINOPTU. – 40. DEEEINSS.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU Nº 541

1. EPIDURAL (PLAIDEUR PRELUDAI PALUDIER). – 2. SWAHILI. – 3. PUNITIVE. – 4. ACRONYME. – 5. POTLATCH, en anthropologie, échange cérémonieux de dons. – 6. HIVERNAL. – 7. OCRERIEZ. – 8. ASEPSIE (EPAISSE EPIASSE). – 9. OTTONIEN. – 10. GANTOISE (AGONISTE AGONITES SONGEAIT ETAGIONS). – 11. ZOECIES. – 12. NEMATODE. – 13. BUTASSE (TUBASSE). – 14. AGENESIE. – 15. SMOKINGS. – 16. EROGENES. – 17. SAUVETE, bourgade médiévale. – 18. EPIPLOON, repli du péritoine. – 19. GANACHE (CHANGEA). – 20. CIPAYE. – 21. INSTAURA. – 22. DIALYSE. – 23. ETIAGE (AGITEE GAIETE). – 24. HONTEUSE. – 25. AVACHIE (ACHEVAI). – 26. OSIDES. – 27. LECHIEZ. – 28. TENESMES. – 29. SNOBERA (ENROBAS BORANES). – 30. OUZBEK. – 31. ARYENNE. – 32. INETENDU. – 33. IDEALES (DELAIES). – 34. NUISISSE. – 35. INDUVIE. – 36. CASEMATE.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

Société

Traditionalistes et conservateurs

Les Français bien dans leurs meubles

Traditionalistes, conservateurs, attachés au passé. Tels sont les Français à l'égard de leurs meubles, si on en croit l'INSEE qui, pour la première fois, publie les résultats d'une enquête sur le sujet.

« On remplace peu les meubles, et on les jette rarement », écrivent Pierre Mormiche et Cécile Bonnaud : chez les ménages les plus âgés (qui ont eu largement le temps d'user leur mobilier ou de s'en lasser), moins d'un meuble sur cinq a été acquis en remplacement d'un autre. Pourtant, certains meubles de première nécessité (comme le lit, par exemple) ont été achetés bon marché ou ont été récupérés gratuitement chez des proches, ce qui supposerait un remplacement obligatoire à plus ou moins long terme. Or, pour les ménages de plus de quarante ans, un tiers seulement des lits « nuptiaux » ont été achetés en remplacement de l'ancien, souvent déplacé dans une autre chambre.

« Au total, on conserve ses meubles bien plus longtemps que les appareils électroménagers » : treize ans en moyenne, toutes génération confondues, contre moint de sept ans pour les lave-linge, par exemple. Et plus on devient vieux, plus l'âge moyen des meubles s'accroît : à trente ans, on a acquis ses meubles en moyenne depuis moins de six ans, à quarante ans, depuis dix ans, à soixante ans depuis vingt ans...

Cadeaux et héritages

Et plus on prend de l'âge, plus on a de meubles. Les jeunes de moins de vingt-cinq ans ont 20 meubles, tandis qu'entre quarante et cinquante ans leur nombre culmine à 40 par foyer. Après soixante-dix ans, cela décroît sensiblement, jusqu'à 33.

En moyenne, toutes générations confondues, une résidence principale comprend 3 lits, 2 armoires, 3 buffets et commodes, 11 chaises, 3 fauteuils et 6 tables...

On achète soi-même ce mobilier : près de 3 meubles sur 4. Un meuble sur 10 est un cadeau, fait surtout aux jeunes ménages : avant vingt-cinq ans, ces cadeaux représentent le quart du mobilier. Huit pour cent proviennent d'héritages, la transmission intervenant entre quarante et soixante-dix ans. Et on est très attaché à ces meubles de famille : 1 ménage sur 3 déclare en posséder et souhaiter les transmettre à ses héritiers. En revanche, on est très peu bricoleur : moins de 3 sur 100 ont été fabriqués à la maison et on en trouve moins de 1 par ménage. On préfère les récupérer gratuitement : 3 sur 100 appartiennent à cette catégorie. C'est d'ailleurs une tradition dans certaines familles : un meuble ne se vend pas, il se donne.

Les Francais ont aussi conservé le goût pour les « ensembles » : « salles à manger » (table, chaises, buffet...), « chambre à coucher » (lit, armoire, table de nuit...), « salon » (canapé, fauteuils, table basse...). Près de la moitié d'entre eux ont ainsi été achetés en ensemble, y compris au cours de la dernière décennie, et y compris chez les ménages de moins de vingt-cinq ans, avec une prédominance pour la « chambre à coucher » (près de 60 % chez les moins de vingt-cinq ans, plus de 76 % chez ceux qui ont de cinquante à soixante ans), et pour la « salle à manger » (58 % chez les moins de vingt-cinq ans, 84 % chez ceux qui ont de trente-cinq à trente-neuf ans).

Quand on achète des meubles, on les achète le plus souvent neufs (à 90 %), et même si le « kit » progresse (un peu plus de 6 % des achats des cinq dernières années), sa part reste faible, tout comme les achats de meubles anciens ou d'occasion (un peu plus de 10 % des achats). Si les meubles de seconde main constituent plus du quart de l'ameublement des ménages, c'est qu'il faut compter avec les héritages, cadeaux et récupérations diverses.

J. D.

MÉDECINE

« Science et vie » défie le docteur Benvéniste de démontrer la « mémoire de l'eau »

Nouvel épisode dans l'affaire de la « mémoire de l'eau », parfois qualifiée d'« affaire Benvéniste », du nom de ce scientifique français qui estime avoir mis en évidence un phénomène inexplicable selon les lois actuelles de la physique et de la chimie. Ce phénomène permettrait, en outre, de justifier deux des trois postulats de la pratique homéopathique, en démontrant qu'il y aurait en biologie un « effet moléculaire » en l'absence de toute molécule.

Dans son numéro daté de janvier 1989, le mensuel *Science et vie*, qui décerne à cette affaire le titre de *« l'événement le plus bête de l'année »*, annonce qu'il offrira *« 1 million de francs au docteur Jacques Benvéniste s'il démontre la mémoire de l'eau »*. Cette démonstration ne pourra être obtenue, et le montant du prix attribué, que si le « candidat » accepte les règles du jeu imposées par le mensuel.

Il lui faudrait d'abord accepter le contrôle du jury présidé par le professeur Jean Dry, présenté comme le président de l'Union thérapeutique internationale. L'expérimentation devrait reprendre le thème de la publication controversée parue il y a quelques mois dans la revue britannique *Nature*, et les mesures devraient être effectuées *« en double aveugle »*, à la fois par *« des membres de l'équipe Benvéniste et par les membres du jury »*. Les frais seraient à la charge du mensuel. D'autre part, l'équipe Benvéniste devrait dégager le professeur Dry de toute responsabilité en cas d'accident, pertes professionnelles ou financières.

C'est là une nouvelle offensive du mensuel de vulgarisation scientifique dirigée contre le directeur de l'unité 200 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Mais le docteur Benvéniste ne donnera pas suite à cette proposition. *« La recherche médicale*, nous a-t-il déclaré, *ne se fait pas sur des estrades de foire, avec quelques bateleurs. Je refuse, bien évidemment, de me rendre devant je ne sais quel tribunal composé de journalistes et de scientifiques, des scientifiques qui n'ont pas, à eux tous, le niveau pour être, ne serait-ce que portier, à l'INSERM... Notre méthode de recherche est excessivement sensible, très sophistiquée. Ce n'est pas dans les conditions que l'on m'impose que sa reproductibilité pourrait être vérifiée. Pour tout dire, je ne comprends pas les raisons de cette agressivité de type hystérique et névrotique dont je fais, depuis longtemps déjà, l'objet. »*

Des études sont en cours dans l'unité de recherche du docteur Benvéniste, à partir de nouvelles conditions expérimentales et une nouvelle technologie. L'équipe française n'a pas rompu les ponts avec *Nature*, revue britannique qui avait été à l'origine de la polémique. La revue pourrait prochainement publier de nouveaux résultats dans ce domaine.

J.-Y. N.

JUSTICE

L'inculpation d'un investisseur en Nouvelle-Calédonie

Henri Chaize prétendait conquérir le marché australien du vélo

LE PUY-EN-VELAY
de notre correspondant

Henri Chaize, l'homme d'affaires dont l'inculpation et l'incarcération en Nouvelle-Calédonie ont été annoncées mercredi 28 décembre à Nouméa (*le Monde* du 30 décembre), est bien connu en Haute-Loire où il est né il y a plus de quarante ans et où il a dirigé de nombreuses affaires ainsi que le Club omnisports du Puy.

Il faisait l'objet, depuis longtemps, d'une surveillance particulière des experts de la brigade financière de Lyon et il avait déjà été incarcéré à Saint-Etienne, au printemps dernier, également pour escroquerie. Il avait alors été libéré sous caution.

Henri Chaize est maintenant soupçonné d'avoir emprunté aux banques néo-calédoniennes 55 millions de francs, grâce à de faux documents et par des manœuvres frauduleuses, afin de racheter des entreprises locales. On précise, de source judiciaire, que l'instruction qui a abouti à son arrestation en Nouvelle-Calédonie, où il était arrivé fin 1987 avec un groupe d'investisseurs potentiels, n'est que le prolongement de celles qui avaient amené la brigade financière à s'intéresser aux livres de comptes de la quarantaine de sociétés qu'il contrôlait.

Expert-comptable de profession, Henri Chaize a été rayé du tableau de l'ordre le 1er janvier 1988 et il n'a pas fait appel de cette mesure dans le délai légal de six mois. Touche-à-tout, il avait repris de nombreuses affaires dans les secteurs les plus divers, et notamment dans la production dentellière qui demeure une activité importante au Puy.

En début d'année, dans *l'Eveil de la Haute-Loire*, il disait qu'il voulait conquérir une partie du marché australien du vélo à partir de la Nouvelle-Calédonie. Il avait aussi des intérêts dans des fabriques de bibelots, médailles, chapelets, dans la région d'Ambert (Puy-de-Dôme) ainsi qu'à l'étranger, en Italie, en Grèce, en Afrique. Son éclectisme était tel que certains parlaient de lui comme d'un « mini-Tapie ».

Cependant, c'est surtout comme ancien président du plus grand club de football du département que Henri Chaize était connu du grand public. Président du COP de 1982 à 1986 il avait conduit son équipe en deuxième division. Cette réussite sportive lui avait valu un autre surnom, celui de « mini Marcel Leclerc », par référence à l'ancien président de l'Olympique de Marseille, tombé lui aussi de son piédestal à cause d'un manque de rigueur financière.

JEAN-PIERRE FORON.

A Agen

Un chef d'entreprise écroué pour escroqueries

AGEN
de notre correspondant

Michel Cambou, quarante-neuf ans, chef d'entreprise à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) a été écroué à Agen jeudi soir 29 décembre. Il a été inculpé par M. Jean-François Daux, juge d'instruction, d'escroqueries et d'abus de confiance pour un montant estimé à 7 millions de francs.

Créateur de multiples entreprises, Michel Cambou a notamment fondé, il y a deux ans environ, une société de cassettes vidéo. Il avait mis au point un circuit de boutiques franchisées sous le label Allo-Vidéo pour lesquelles les commerçants intéressés devaient verser un droit d'entrée de 50.000 F. Le contrat prévoyait qu'en aucun cas la somme ne leur serait remboursée. Les cassettes, en fait, étaient surtout constituées de films anciens et de copies de très mauvaise qualité. Plusieurs franchisés ont estimé que, dans ces conditions, ils étaient victimes d'une escroquerie. Selon les policiers du SRPJ d'Agen le préjudice total est d'environ 3 millions de francs.

Il est aussi reproché à Michel Cambou des pratiques bancaires illicites. Il avait, en effet, obtenu de la *Banque populaire du Quercy et de l'Agenais* (BPQA), de Villeneuve-sur-Lot des avances de trésorerie à partir de factures qu'il destinait à des clients. Mais au lieu de rembourser la BPQA, le chef d'entreprise, versait le montant de ses créances sur un autre compte à la BNP de Villeneuve-sur-Lot. L'escroquerie annoncée porterait sur 4 millions de francs.

Chef d'entreprise connu dans le Sud-Ouest et en Lot-et-Garonne Michel Cambou a, notamment, créé plusieurs grandes surfaces avec ses frères, ainsi que des entreprises de production de champignons, les pleurottes, à Monsempron-Libos.

ALAIN RIBET.

EN BREF

● **Deux mineurs incarcérés pour tentative d'extorsion de fonds à Strasbourg.** — Deux mineurs âgés de quinze et seize ans ont été inculpés et écroués, jeudi 29 décembre, à Strasbourg, pour violences et tentative d'extorsion de fonds. Les deux garçons avaient pris pour cible un jeune voisin âgé de seize ans et lui infligeaient des brûlures de cigarettes au cou et au poignet. Le jour de Noël, ils lui avaient réclamé une somme de 300 francs en le menaçant de représailles. La mère de la victime a porté plainte.

● **Evasion à la prison Saint-Michel de Toulouse.** — Un détenu de nationalité allemande s'est évadé, jeudi 29 décembre, de la maison d'arrêt Saint-Michel de Toulouse. Armin Deliano, trente-trois ans, a lancé un grapin de fortune par-dessus le mur d'enceinte et l'a franchi sous les yeux des surveillants installés dans les miradors. Le jeune Allemand avait été condamné à trois ans de prison pour trafic de drogue. Les recherches entreprises par la police étaient restées vaines jeudi dans la soirée.

● **Tentative d'incendie criminel dans un foyer de travailleurs du Doubs.** — Un début d'incendie d'origine criminelle a été maîtrisé, jeudi 29 décembre, dans un foyer de travailleurs accueillant de nombreux immigrés à Mandeure, près de Montbéliard (Doubs). Les pompiers, qui ont été appelés vers 0 h 30, ont circonscrit trois foyers allumés avec du papier dans des endroits isolés au rez-de-chaussée et dans les étages du bâtiment. Personne n'a été blessé et les dégâts sont peu importants. Une enquête a été ouverte.

Depuis le départ, ces dernières années, de nombreux travailleurs immigrés, l'Association montbéliarde d'aide aux travailleurs (AMAT), qui gère le foyer, accueille aussi des Français, notamment des chômeurs. Le foyer héberge actuellement près de 40 % d'étrangers, dont une majorité d'Algériens et de Marocains.

● **Ouverture d'une information judiciaire pour infanticide en Saône-et-Loire.** — Sylvie Léger, la jeune femme de vingt et un ans qui avait jeté son bébé dans un jardin après avoir accouché seule à Igé (Saône-et-Loire) (*le Monde* du 30 décembre), a été placée en garde à vue, jeudi 29 décembre sur son lit d'hôpital. Une information judiciaire devait être ouverte vendredi pour infanticide, le bébé étant mort dans le jardin de la ferme inoccupée où l'avait jeté sa mère. L'autopsie de l'enfant a révélé que le bébé était viable et mort faute de soins.

Le compagnon de la jeune femme, Patrick Bellet, vingt-sept ans, placé en garde à vue après la découverte du nouveau-né, a été remis en liberté jeudi 29 décembre.

Carnet

Naissances

— Coralie
a la joie d'annoncer la naissance de son *frère*

Axel

chez
Christine et Alain JULLIEN,

le 29 décembre 1988.

26, chemin des Bourgognes,
95000 Cergy.

Décès

— Le président
Et les membres du conseil d'administration,
La direction
Et l'ensemble du personnel,
Le comité d'entreprise de l'ensemble du groupe Conserve-Gard-Saint-Mamet,
ont la très grande tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Roger BERTREUX,
leur président-directeur général.

En hommage reconnaissant au fondateur et bâtisseur de leur entreprise.

— M. Luc Mosneron Dupin
et Vincent, son fils,
M. et Mme Arbousse Bastide,
M. et Mme Lefebvre des Noëttes
et leurs enfants,
Mme André Mosneron Dupin
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Luc MOSNERON DUPIN,
née Isabelle Lefebvre des Noëttes,

survenu le 16 décembre 1988.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Toutes-Joies de Nantes, dans l'intimité familiale.

— M. Albert Lévy-Soussan,
M. et Mme Gilles Bronchi
et leurs enfants,
M. Elio Franco,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aline
DUMONTET-LÉVY-SOUSSAN,
née Samama,

survenu le jeudi 29 décembre 1988.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, lundi 2 janvier 1989, à 14 heures, porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Avis de messes

— Le 3 janvier 1989, à 9 heures, une messe sera célébrée en la crypte de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 14, place Etienne-Pernet, Paris-15e, en hommage et par affection pour

Jean LUC,

décédé le 3 janvier 1967,

et

Andrée LUC,

qui nous a quittés le 21 juin 1986.

Soutenances de thèses

— Université de Bourgogne, faculté de droit et de science politique de Dijon, *le vendredi 2 décembre*, Mme Beatriz Cavalcanti *a soutenu* : « La fourniture transfrontière d'électricité ».

— Université Paris-II, le mardi 10 janvier à 16 heures, salle des Commissions, Mlle Christina Zarafonitou : « Criminalité violente en contexte urbain (à Athènes, produit d'urbanisation rapide) ».

— Université Paris-IV, le mercredi *11 janvier à 9 heures, Institut d'islamologie*, escalier 1, 3e étage, M. Ali Brahim : « Esthétique du roman réaliste syrien contemporain ».

— Université Paris-X-Nanterre, le *jeudi 12 janvier à 14 heures, salle C 24*, Mme Picciola, née Liliane Sedou : « Corneille et la dramaturgie espagnole ».

— Université René-Descartes-Paris-V, le jeudi 12 janvier à 14 h 30, *salle 106, Centre Henri-Pieron*, 28, rue Serpente, Mme Agnès Charvillat, née Hernandez : « Etude développementale de la compréhension et du traitement en temps réel des phrases pronominales en français et en espagnol ».

— Université Paris-IV, le vendredi 13 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Raymond Sala : « La mort dans le Haut-Vallespir : XVIIe, XVIIIe siècle et première moitié du XIXe siècle ; approche des sensibilités et des mentalités religieuses ».

— Université Paris-IV, le vendredi 13 janvier à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, Mlle Noha Ghoussaini : « Emergence d'une nouvelle organisation au Liban : le Chouf ».

— Université Paris-VII, le vendredi 13 janvier à 14 h 30, salle des Thèses, rez-de-chaussée de la tour 25, Mme Anne-Marie Berthonneau : « Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé ».

— Université René-Descartes-Paris-V, le samedi 14 janvier à 9 h 30, salle 106, Centre Henri-Pieron, 28, rue Serpente, Mme Roseline de Carnoy, née de Rohan Chabot : « Angoisse et chirurgie orthopédique infantile ».

— *Université Paris-V*, le samedi 14 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Slimane Medhar : « De l'individu au citoyen : les entraves à la réalisation du développement en Algérie. Analyse psychosociologique des freins au développement ».

— Université Paris-IV, *le samedi* 14 janvier à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Bernard Gallet : « Recherches sur l'ambiguïté dans la poésie de Pindare ».

Le onzième Paris-Dakar

A la recherche du mythe libyen

Peugeot a dominé la première épreuve spéciale du raid-marathon Paris-Dakar, disputée, jeudi 29 décembre, entre Tozeur (Tunisie) et Ghadamès (Libye). Le Belge Jacky Ickx (405 turbo 16) a devancé le Français Guy Fréquelin (205 turbo 16) et le Finlandais Ari Vatanen (405 turbo 16). Chez les motards, l'épreuve a été gagnée par l'Italien Claudio Terruzzi (Cagiva) devant le Français Cyril Neveu (Yamaha). Pour cette première étape du Dakar en Libye, les six mille habitants de Ghadamès ont réservé un accueil chaleureux aux concurrents en organisant une soirée de festivités.

GHADAMÈS
de notre envoyé spécial

Une piste semblable aux autres. Un aéroport réduit à une tour de contrôle et un baraquement de tôle semblable à ceux que l'on rencontre dans le Sahara. Voilà la première vision de Ghadamès, étape libyenne du Paris-Dakar. Du sable à perte de vue et quelques *messas*, plantées là pour donner du relief au paysage, constituent l'environnement.

Mais au pays du colonel Kadhafi, on ne souhaite pas que cette image trop traditionnelle du désert demeure la seule. Au moment où le chef de la Jamahiriya arabe populaire et socialiste cherche à mettre en avant son image d'homme d'Etat responsable, capable d'assurer la libération d'enfants pris en otage, il faut se montrer accueillant. Alors, oubliés les tests de détection du SIDA, les *formalités administratives* et les visas compliqués. Sur l'aéroport de Ghadamès, le contrôle des passeports s'effectue rapidement. Et des guides se proposent pour accompagner en ville d'éventuels visiteurs.

Salem fait partie de ceux-ci. Cet ingénieur civil d'une trentaine d'années joue le chargé des relations publiques d'un pays qui cherche à se faire « *bien connaître* ». Il décrit la première tranche des travaux de l'aéroport, qui doit permettre bientôt l'accueil d'avions de touristes. Car Salem estime que nombreux vont être les visiteurs qui vont vouloir découvrir Ghadamès, sa ville.

A 20 kilomètres des pistes, adossée à la palmeraie, la cité étale ses couleurs brunes. La ville, ou plutôt les villes. Car depuis « *la Révolution* », comme l'explique Salem, les habitants ont déserté la cité antique pour Des antiques demeures, quelques-unes ont gardé leurs décorations, peintures rouges et miroirs pour égayer des pièces centrales couvertes de tapis.

« *Ils ont abandonné toutes ces richesses pour aller vivre avec l'eau* », explique en français un vieillard gardien des lieux. Lui, il a appris la langue de Molière en 1943, lorsque les Forces françaises ont pris possession de cette ville frontière, située à quelques kilomètres de l'Algérie et de la Tunisie. « *Les militaires sont restés une dizaine d'années ici* », assure-t-il, en précisant qu'il a même vu le général Leclerc.

Souvenirs de temps révolus. Aujourd'hui les six mille habitants de cette ville qui se veut industrielle préfèrent vanter leur marché tout neuf ou leur mosquée en cours de finition. « *Regardez l'école, regardez l'hôpital et là un grand hôtel.* » Salem ne cesse de faire tourner la tête au visiteur pour lui montrer du béton encore frais. Ghadamès s'affiche comme une cité moderne. Comme telle, elle s'attache aussi à se montrer accueillante. « *Le safari* », ainsi que l'on nomme ici le rallye Paris-Dakar, a bénéficié de cette volonté.

Pour le jour de passage de l'épreuve devenu jour de fête, les habitants ont dressé les tentes. Sur une grande esplanade à proximité de l'ancien aéroport, des bâches militaires abritent des expositions de dessins d'enfants et des photographies de réalisations locales. Le portrait du leader agrémente de son demi-sourire cette galerie. Ses œuvres trônent au milieu de la tente avec le Livre vert disponible en toutes les langues pour satisfaire la curiosité supposée de concurrents que des fillettes en uniformes olive attendent avec impatience.

« *Le sport est une activité publique à laquelle il faut participer et non assister* », proclame une pensée du colonel, peinte sur un large calicot. Et pourtant les spectateurs sont venus en nombre pour voir les bolides. Il n'y a pas que les coopérants soviétiques, toujours empressés à se faire prendre en photo devant les voitures de course, à se bousculer pour être au premier rang. Enfants et adultes de Ghadamès ont tenu à être présents au rendez-vous.

Selon un journaliste de la première chaîne de la télévision libyenne (il existe deux chaînes dans ce pays) : « *Les manifestations sportives sont toujours intéressantes, et c'est pour cela que notre pays a accepté rapidement la proposition de TSO.* » Tous les soirs, il présente un résumé de l'épreuve d'une quinzaine de minutes. « *Mais ce jeudi il est possible que l'émission soit annulée car notre chaîne transmet en direct le grand « seat in » organisé devant l'usine de Rabta* », explique le journaliste. Les aléas politiques risquent de priver les Libyens des images de l'épreuve automobile courue dans leur pays. Le colonel a, en effet, appelé ses concitoyens à se rassembler devant une usine de produits pharmaceutiques « *menacée par les terroristes américains* ».

Entre la libération des jeunes Françaises et les craintes de réactions des Etats-Unis après l'explosion du Boeing de la Pan Am, le rallye Paris-Dakar se faufile presque avec discrétion dans un pays où les sujets d'actualité sont nombreux. Pourtant les spectateurs sont là. Les scouts en uniforme agitent les mains en souriant. Les militaires n'arrêtent pas de faire reculer la foule et les groupes folkloriques se préparent pour un spectacle offert le soir aux visiteurs d'un jour. Mais le mythe libyen qui s'était créé parmi les concurrents semble se réduire à peu de chose.

Confusément, chacun attendait l'exceptionnel après le passage de la frontière tunisienne. Motards et conducteurs de quatre roues n'ont rencontré que « *la tôle ondulée* » habituelle des pistes sahariennes. « *Une spéciale assez rapide et bien cassante* », d'après Jacky Ickx, à peine fatigué par les 308 kilomètres de course. « *La seule surprise, ce fut la pluie pendant 30 à 40 kilomètres* », note le motard Gilles Lalay.

A écouter les premiers concurrents parvenus à Ghadamès, les 302 kilomètres de liaison entre Bordj-Bourguiba et la cité libyenne ont même été « *plus difficiles* ». La nuit tombée, le deuxième bivouac du Dakar n'affichait pas encore complet. Beaucoup de concurrents individuels cherchaient encore leur chemin sur une piste semée de « *dunes traîtresses* », selon l'expression de Guy Fréquelin, l'un des pilotes Peugeot.

La première étape libyenne n'a pas surpris les habitués. Ils ont reporté sur le deuxième jour au pays de la Jamahiriya les « événements » qu'ils attendent tous, sans pouvoir jamais en préciser la nature.

SERGE BOLLOCH.

Classement de l'étape

TOZEUR-GHADAMÈS
(308 km de spéciale)

● **Autos.** — 1. Ickx-Tarin (Bel./Peugeot 405 turbo 16), 3 h 23 mn 10 s; 2. Fréquelin-Fenouil (Fra./Peugeot 205 turbo 16) à 2 mn 10 s; 3. Vatanen-Berglund (Fin.-Suè./Peugeot 405 turbo 16) à 6 mn 39 s; 4. Pescarolo-Fourticq (Fra./Range Rover 200) à 6 mn 48 s.

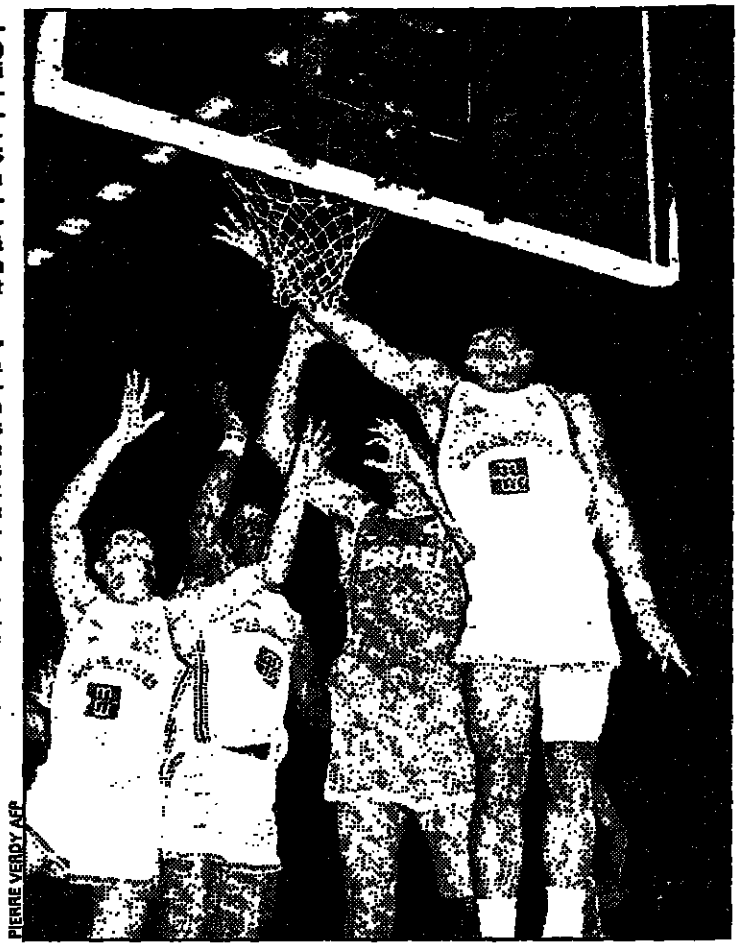
● **Motos.** — 1. Terruzzi (Ita/Cagiva), 3 h 13 mn 25 s; 2. Neveu (Fra./Yamaha-It.) à 2 mn 19 s; 3. Peterhansel (Fra./Sonauto-Yamaha) à 4 mn 13 s; 4. Lalay (Fra./Honda-Rothmans) à 5 mn 41 s.

BASKET-BALL : après le Tournoi de Noël

Des Français aux mesures de l'Europe

L'équipe de France de basket-ball s'est inclinée (98-100) devant Israël, mercredi 28 décembre, en finale du Tournoi de Noël, au gymnase Pierre-de-Coubertin à Paris. Victorieux la veille de l'URSS — championne olympique à Séoul, — les Français sont malgré tout bien partis pour confirmer leurs nouvelles ambitions à Zagreb (Yougoslavie), en juin prochain, lors du championnat d'Europe des nations.

« *VOUS êtes sur la bonne voie, continuez !* » La petite phrase de Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, se veut réconfortante. En vain. Elle se heurte à des hommes amorphes, à des regards vides, et s'évanouit dans le silence d'un vestiaire de défaite. En cette soirée du mercredi 28 décembre, l'équipe de France de basket-ball vient de s'incliner en finale du Tournoi de Noël, à Paris, devant Israël (98-100). Une défaite honorable, certes. Concédée à l'issue d'un match palpitant, soit. Mais les joueurs français ont du mal à s'en remettre.



PIERRE VERDY AFP

Malgré la puissance athlétique de Richard Dacoury (à droite), l'équipe de France s'est inclinée face à Israël (98-100) après prolongation. Mais cette défaite ne remet pas en cause les progrès accomplis ces derniers mois.

Sans doute ont-ils trop vite pris goût au succès. La veille, ils avaient dominé l'URSS (93-92), championne olympique à Séoul, en demi-finale de ce même tournoi disputé au gymnase Pierre-de-Coubertin devant cinq mille spectateurs. Quelques semaines plus tôt, ils avaient également vaincu la Pologne et la Finlande pour décrocher leur qualification à la phase finale du championnat d'Europe des nations, du 20 au 25 juin 1989 à Zagreb.

Autant de résultats positifs que ce match malheureux contre les Israéliens est venu ternir, comme une mauvaise note de dernière minute sur le carnet scolaire d'un élève appliqué.

« *Cette défaite a le mérite de nous placer dès maintenant devant les défauts qu'il nous reste à corriger, notamment au niveau de la constance et de la rigueur en fin de match* », analyse le Limougeaud Grégor Beugnot, avant d'ajouter : « *Mais en aucun cas cet échec ne remet en cause le renouveau de cette équipe de France.* »

Renouveau de l'équipe nationale de basket ? Refrain connu. Un tel discours, catégorique et optimiste, a déjà été tenu à maintes reprises ces dernières années au lendemain de glorieuses victoires face à des adversaires de renom. Mais il a rarement survécu aux prestations calamiteuses qui s'en sont généralement suivis, comme en 1987, en Grèce, où les Français se sont classés neuvièmes du dernier championnat d'Europe des nations.

Aujourd'hui, les joueurs sont les mêmes ou presque. Seuls quelques jeunes (le Mulhousien Franck Butter, vingt-cinq ans, ou l'Orthézien Didier Gadou, vingt-trois ans) sont venus rejoindre les anciens, Freddy Hufnagel (vingt-huit ans, Orthez), Richard Dacoury (vingt-neuf ans, Limoges) ou Hervé Dubuisson (trente et un ans, RCF Paris). « *Cette année, c'est différent, quelque chose a vraiment changé !* » certifie pourtant Richard Dacoury.

Le changement le plus important ? L'entraîneur. En juin dernier, Francis Jordane, quarante-deux ans, a succédé à Jean Galle. Le nouveau patron se consacre entièrement à sa tâche, ce qui n'était pas le cas de son prédécesseur, tiraillé entre l'équipe nationale et son club de Cholet. Cette disponibilité a bouleversé la vie des internationaux français. Et les résultats en ont été améliorés. Témoignage de Jean-Paul Rebatet, ancien entraîneur de Nantes, aujourd'hui adjoint de Francis Jordane : « *Nous sommes tous deux payés pour être au service de cette équipe. Notre travail consiste donc à régler tous les problèmes, sur le terrain comme en dehors, à créer un environnement favorable à la réussite des joueurs* ».

Second changement au sein de cette équipe : l'état d'esprit. « *Nous étions une série de pions, d'individus alignés sur un parquet, nous sommes devenus une véritable équipe* », explique Grégor Beugnot. Sous l'impulsion du duo Jordane-Rebatet, ces joueurs, qui se fréquentent depuis déjà longtemps, semblent avoir repris goût à la vie commune. « *Ils nous ont redonné l'envie de jouer ensemble* », avoue Beugnot. Et le Limougeaud d'ajouter : « *Ils ont habituellement su instaurer un dialogue entre nous. Jeune ou ancien, chacun peut s'exprimer, y compris sur les choix tactiques. Cela n'a pas toujours été le cas par le passé...* »

En poste depuis sept mois, Francis Jordane a paré au plus pressé : rassembler les hommes et construire un groupe autour de joueurs d'expérience venus des plus grands clubs de nationale 1 (quatre joueurs de Limoges et trois d'Orthez, au sein d'une sélection de douze éléments). Le véritable travail technique ne débutera qu'au mois de mai au cours d'un stage de trois semaines de préparation aux championnats d'Europe.

Les Français auront également la possibilité d'étudier longuement le jeu de leurs futurs adversaires. Le tirage au sort de cette compétition, effectué mercredi 28 décembre à Zagreb, leur a attribué comme adversaires la Yougoslavie, la Grèce et la Bulgarie (1). Les Yougoslaves, vice-champions olympiques à Séoul, paraissent hors de portée, surtout à domicile. En revanche, les Bulgares ne constituent pas un obstacle insurmontable. Et, de l'avis même de Francis Jordane, les Français pourraient donc disputer à la Grèce, tenante du titre européen, une place en demi-finale.

Les trois premiers de ce tournoi seront automatiquement qualifiés pour le championnat du monde 1990 en Argentine. Les équipes classées quatrième et cinquième pourront, quant à elles, prendre part au tournoi de repêchage. L'objectif de Francis Jordane est donc clair : terminer dans les cinq premiers. Même si les expériences passées de cette équipe de France incitent à la prudence, l'entraîneur national persiste dans l'optimisme : « *Ils sont capables de se qualifier. J'en suis persuadé. Ils le prouveront à Zagreb* ».

PHILIPPE BROUSSARD.

(1) L'autre groupe sera composé de l'URSS, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas.

ATHLÉTISME : après deux ans de suspension pour dopage

Antoine Richard revient au sprint

Ancien employé des postes, Antoine Richard est devenu reporter photographe. Un changement d'orientation professionnelle opéré dans des circonstances exceptionnelles : le corecordman de France du 100 m (10" 09") avait été interdit de stade le 13 juin 1987 pour deux ans parce qu'il se serait dopé. Au reste il a continué à courir.

EMMITOUFLÉ dans un épais survêtement, il traverse l'obscurité et le silence du stade. Foulée rapide... Il s'arrête dans un halo de vapeur, le front perlé de sueur, un sourire d'éternel adolescent, les yeux bleus brillant de bonheur. Sensation d'irréel. Antoine Richard court. On croyait que la « justice sportive » lui avait coupé les pattes un jour de juin 1987.

C'était il y a dix-huit mois. Le corecordman de France du 100 m avait participé au meeting de Dijon. Il y avait subi un contrôle antidopage. Les analyses avaient décelé de la nandrolone dans les urines. Le produit, un anabolisant, lui avait été prescrit pour soigner une tendinite au genou. « Dopage », avait estimé la Fédération internationale d'athlétisme.

Antoine Richard s'en est défendu. Il s'en défend toujours, convaincu qu'il est d'avoir été victime d'une injustice : « *J'étais le bouc émissaire idéal à une époque où la France avait besoin d'un exemple.* » Dix-huit mois après l'« affaire Richard », le petit sprinter cite volontiers les contradictions de la lutte antidopage. « *Plus personne, pas plus les athlètes que les médecins, ne peut faire la différence entre les soins et le dopage.* » Cela dit avec une lueur de colère dans le regard, la même que lorsqu'il revient sur le cas Ben Johnson : « *Je ne sais pas s'il s'est vraiment dopé, mais j'ai été écœuré par la réaction des gens. On l'a traité comme un criminel. S'il avait tué sa mère, il n'aurait pas été à ce point condamné.* »

Mais l'homme en colère ne récuse pas le passé. Il préfère se raconter au présent. En plongeant souvent vers le futur, vers cette date encore improbable qui hante chacune de ses foulées : le 13 juin 1989. Ce jour-là, il aura purgé sa peine. Ce jour-là, Antoine Richard courra, officiellement, sûrement un 100 m. Il courra à nouveau, lui qui n'a jamais cessé d'être athlète pendant ces deux années où l'athlétisme a vécu sans lui.

Moments de doute

« *Je n'ai jamais vraiment pensé à arrêter ma carrière. J'ai douté, bien sûr, j'ai eu des moments de profond découragement. Mais jamais je n'ai songé à tout laisser tomber. On ne quitte pas, du jour au lendemain, un sport et un milieu dans lesquels on a vécu plus de dix ans.* » Il n'a jamais voulu fuir même si, les premiers mois de sa suspension, il les a vécus dans l'oubli et le repli. Il a pris trois mois de recul, de vacances, loin des stades et de leurs chuchotements. Trois mois pour « *s'en remettre* ».

« *Les championnats du monde de Rome, à la fin de l'été 1987, je ne les ai même pas suivis. La seule finale que j'ai vue, c'était celle du 200 m où Gilles Quénéhervé a pris la deuxième place. Je l'ai vu par hasard, dans la rue, en passant devant la vitrine d'un magasin de téléviseurs.* »

Pendant que Quénéhervé prenait sa place de meilleur sprinter français, Antoine Richard revenait, seul, griffer la piste du stade de Fontainebleau. Il revenait s'entraîner, comme avant, comme si de rien n'était. De longues séances pour rester lui-même, pour conserver intactes ses qualités. De longues séances qui devenaient une fin. « *Finalement, j'ai pris pas mal de plaisir à m'entraîner, même en sachant que cela ne déboucherait pas sur la compétition.* »

Il a couru quotidiennement, enchaînant le court et le long, les séances de musculation et les exercices de départ. Et aujourd'hui, au moment d'entamer la saison de son retour, il peut assurer : « *Je n'ai rien perdu. Je sais que je vais aussi vite qu'avant. C'est vrai que je suis un peu dans le flou quant à mes possibilités chronométriques, mais à l'entraînement je suis aussi fort que l'année de mon record de France.* »

Il le sait. Il le sent. Il a même pu le mesurer, lorsque la Fédération française d'athlétisme l'a autorisé à participer aux stages du 4 × 100 m, ce relais qui a ramené de Séoul la seule médaille (celle de bronze) de l'athlétisme national. « *Avant les Jeux olympiques, j'allais aussi vite qu'eux lors des stages. Et je sais qu'ils craignent mon retour.* »

Sûr de lui et de son passé, fier de son talent et de son courage, Richard pousse la confiance jusqu'à affirmer, d'un ton grave et réfléchi : « *J'ai manqué au 100 m français. Pendant mon absence, j'ai senti les gars moins combatifs.* »

Dès cet été il sera à nouveau au départ de tous les 100 m qui font et défont l'athlétisme français. Il sera fort, il en est certain. Fort dans ses muscles et dans sa tête. « *Psychologiquement, je ne suis plus le même. Cette épreuve m'a donné une motivation que je n'avais plus depuis des années. J'en ai tellement bavé que je sens que toutes ces douleurs vont éclater sur la piste. Je suis prêt à tout affronter : les défaites, l'appréhension des premières courses, le doute des uns, les chuchotements des autres.* »

Antoine Richard veut se venger. Même s'il avoue que deux années lui seront peut-être nécessaires pour retrouver son meilleur niveau chronométrique. Il veut prouver, à lui-même comme aux autres, que cette parenthèse de deux ans n'aurait jamais dû être. Il veut convaincre même si, désormais, il « *se fout de ce que pensent les gens.* »

Cette épreuve l'a durci, en même temps qu'elle le précipitait plus tôt que prévu vers un avenir professionnel qu'il hésitait à aborder. Il a abandonné son emploi aux PTT pour suivre, depuis le début de l'année 1988, un stage de formation aux techniques du reportage photo. « *La photo est ma deuxième passion. Mais sans cette suspension, je n'aurais sans doute jamais fait ce stage de deux ans.* » Il en sourit franchement. Avant d'ajouter, avec un rien d'ironie : « *Ce qui est marrant, c'est que les grandes compétitions de l'été dernier, je les ai suivies comme reporter-photographe.* »

ALAIN MERCIER.

● **HOCKEY SUR GLACE : tournoi du Mont-Blanc.** — Pour son deuxième match au tournoi du Mont-Blanc, jeudi 29 décembre à Saint-Gervais, la France a battu la Suisse (2-1). Dans l'autre rencontre, la Norvège a dominé la RDA (7-1).

BOXE

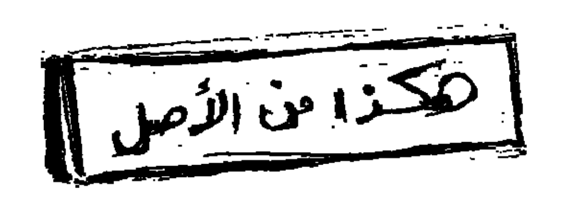
Retrouver la vue pour remettre les gants

TOULON
de notre correspondant

Louis Gomis, ancien champion d'Europe des poids coqs, veut remonter sur le ring pour le titre mondial. Contraint d'arrêter la compétition en janvier 1988, « P'tit Louis », victime d'une cataracte, refusait de subir son premier KO ; d'autant qu'il lui fallait raccrocher les gants à quelques semaines du combat qui devait l'opposer à Kelvin Seabrooks, fin février, titre mondial en jeu.

Gomis a décidé de se faire opérer, mais les règlements de la FFB lui interdisant de remonter sur un ring après une pareille intervention chirurgicale, c'est au Maroc qu'il ira prendre sa licence. Pour son entraîneur, Giancarlo Centa, « *si l'opération réussit, P'tit Louis est attendu à Casablanca, et, faute de pouvoir combattre pour un titre européen, il lui sera possible de briguer le titre de champion du monde. Je suis confiant car il garde la forme et le moral... En plus, il a un palmarès éloquent : vingt-quatre combats dont vingt-trois victoires et un nul* ».

J. L.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 30 décembre

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Sim. Variétés : Paco, Mylène Farmer, Thierry Mutin, Françoise Hardy, Lio, Richard Gotainer, Richard Clayderman. **22.20 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor.** De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. Dernier épisode : Abdication. **23.25 Journal et Météo. 23.55 Cinéma : Citizen Kane** ■■■ Film américain d'Orson Welles (1941). Avec Orson Welles, Joseph Cotten, Dorothy Comingore. **De 1.50 à 6.45 Rediffusions. 1.50 Série :** *Drôles d'histoires.* **2.10 Documentaire : Histoires naturelles.** *3.10 Feuilleton : Ballerina.* **4.05 Série : Papa et moi. 4.25 Musique.** *4.30 Documentaire : Histoires naturelles.* **5.25 Série : Drôles d'histoires.** *5.50 Documentaire :* **Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Téléfilm : Manon des sources. De Claude Berri, d'après *l'Eau des collines,* de Marcel Pagnol, avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Elisabeth Depardieu (2e partie). **21.50 Feuilleton : Les belles années.** De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa Ferréol. **22.45 Journal. 23.05 Cinéma : les Aventures de Robin des Bois** ■■ Film américain de Michael Curtiz et William Keighley (1938). Avec Errol Flynn, Olivia de Havilland, Basil Rathbone (v.o.).

FR 3

20.30 Série : Le loufiat. De Michel Boisrond, avec Didier Terron, Bernard Fresson, Ginette Garcin. **21.30 Magazine : Thalassa.** Bon vent pour 1989. Escale à Mangareva. **22.20 Journal et Météo. 22.45 Série :** *Un siècle de chansons.* De Claude Fléouter. **23.45 Musiques,** *musique.* Avec l'ensemble instrumental de Haute-Normandie. **23.55 Documentaire : Issey Miyake.** Un Japonais à l'avant-garde de la création vestimentaire. **0.45 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.**

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le défi de Reed *Harris. De Russ Mayberry,* avec Lee Majors. Rebecca Gilling. **22.05** *Surprise sur prise.* **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : De guerre lasse** □ *Film français de Robert Enrico (1987).* Avec Nathalie Baye, Christophe Malavoy, Pierre Arditi. **1.05 Cinéma : Il est génial papy !** □ Film français de Michel Drach (1987). Avec Guy Bedos, Marie Laforêt, Fabien Chombart, Valérie Rojan. **2.30 Cinéma : Certains l'aiment chaud** ■■ Film américain de Billy Wilder (1959). Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon (v.o.). **4.30 Cinéma : Du sang dans les souliers** ■ Film américain de Charles E. Sellier Jr (1984). Avec Robert Brian Wilson, Lilyan Chauvin, *Gilmer* McCormick. **5.45 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : La femme du Kid. De Marvin Chomsky. **22.00 Spécial Paris-Dakar. 22.30 Téléfilm : Réveillon en famille.** De John Llewellyn Moxey, avec Eleonor Parker, Sally Field. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les brigades du Tigre** (rediff.). **1.05 Mathias Sandorf** (8e épisode). **2.00 Corsaires et flibustiers** (rediff.). *2.25 Bob Morane* (rediff.). **2.50 Journal de la nuit. 2.55 Boulevard Bouvard** (rediff.). **3.20 Voisin, voisine** (rediff.). **4.20 Boulevard Bouvard** (rediff.). *4.45 Voisin, voisine* (rediff.). **5.40 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.30 Téléfilm : Echéance fatale. D'Arch Nicolson, avec Barry Newman, Bill Kerr. **22.05 Magazine : Charmes.** Sommaire : Le Kamasoukriss ; Examen réussi ; Promenade en forêt ; La femme du monde ; Les trois grâces : Mina ; Cynthia ; Charmes d'antan. **22.35 Série : Claudine.** 2. Claudine à Paris. **0.05 Journal.** ▶ **0.15 Série : Le prisonnier.** Echec et mat. Avec Patrick Mac Goohan. **1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Claudine** (rediff.). **3.30 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Variétés : Carabine FM.** *4.30 Claudine* (rediff.). *6.00* **Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. Percussions afro-cubaines. **22.40 Nuits magnétiques.** Caracas : Les cinq sens de la sultane. 4. Le toucher et l'odorat : le tutoiement du corps. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** *Coda.* Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 13 octobre à Bruxelles lors du Festival des Flandres) : Symphonie n° 8 en fa majeur, op. 93, Symphonie n° 7 en la majeur, op. 92, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. **22.20 Premières loges.** Emile Rousseau, baryton français. Extraits d'œuvres de Lecoq, Adam, Planquette, Audran, Messager. **23.07 Club de la musique ancienne.** Les orgues du Portugal. **0.30 Poissons d'or.** Œuvres de Part, Diennet ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Niels Wilhem Gade.

Samedi 31 décembre 1988

TF 1

13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Cannon. 14.35 La Une est à vous (suite). *15.45 Tiercé à Vincennes.* **15.55 La Une est à vous** (suite). **18.35 Trente millions d'amis.** *Trente millions de rires et de tendresse : un tiers humour, un tiers rétro, un tiers tendresse, enfin.* **19.05 Feuilleton : Salut les homards.** *19.30 Série : Marc et* **Sophie. 20.00 Journal et Météo.** Avec les vœux du président de la République. **20.30 Tapis vert. 20.35 Variétés : La 366e nuit.** Avec Mireille Mathieu, Eddy Mitchell, Les Ballets du Lido, Herbert Léonard, Patricia Kaas, Claude Nougaro, La Compagnie Créole, Guesch Patti, Sabrina, Kassav, Michel Galabru, Jean Lefebvre, Gilbert Bécaud, Julio Iglésias, Véronique Jannot, Danielle Evenou, Le grand orchestre de Raymond Donnez. **22.30 Variétés : Toute première fois.** Avec huit jeunes espoirs de la chanson et Florent Pagny, Début de soirée, Niagara, *Gérard Blanc,* François Feldman. **23.50 Tirage du Loto. 0.00 Vœux. 0.05 Variétés : Toute première fois** (suite). **0.15 Variétés : Une nuit au Moulin Rouge.** *De 1.35 à 6.45 Rediffusions.* **1.35 Série : Drôles d'histoires. 2.25 Feuilleton : Maria Chapdelaine. 3.10 Feuilleton : Ballerina. 4.10 Série : Papa et moi. 4.35 Musique. 4.55 Documentaire : Histoires naturelles. 5.25 Série : Papa et moi.** *5.50 Documentaire : Histoires naturelles.*

A 2

▶ **13.20 Magazine : L'assiette anglaise.** *Présenté par Bernard Rapp.* Spécial passion. **14.10 Magazine : Samedi passion.** La face nord des Grandes-Jorasses, de Gerhard Baur. **15.05 Documentaire : La planète miracle.** 9. Sahara, la grande migration. **15.55 Série : Papa poule.** La fiancée de Papa poule. **16.50 Série : L'homme qui tombe à pic. 17.35 Trophées 1988 Sports.** Emission présentée par Gérard Holtz. **20.00 Vœux du président de la République et Journal. 20.35 Météo. 20.45 Variétés : Champs Elysées en fête.** Emission présentée par Michel Drucker. Avec Jean-Claude Brialy, Amanda Lear, Jean Roucas, Chantal Galia, Jean-Jacques Goldman, Renaud, Nana Mouskouri, Mireille Mathieu, Le Grand Orchestre du Splendid, Bernard Giraudeau, Fanny Ardant, Robin Renucci, Ludmila Mikael, Les ballets de Redha, Mimie Mathy, Isabelle de Botton, Les Vamps, Michou, Sylvie Guilhem, Laurent Hilaire, Vanessa Paradis, David Hallyday, Lova Mour, des extraits de l'opérette de Francis Lopez *Rêves de Vienne,* et des duplex avec le Moulin Rouge, le Lido, le Paradis latin, le Crazy Horse, l'Alcazar. **22.00 La caméra cachée.** Spécial Jour de l'An. Emission de Jacques Rouland. **23.00 Champs Elysées en fête** *(suite).* **0.30 Variétés : Reines de nuit à Rio.** Emission de Manfred Bolk, avec des extraits de spectacles des cabarets de Rio-de-Janeiro. **1.30 Concert : Cerrone.** The Collector, opéra futuriste de Marc Cerrone.

FR 3

14.00 Magazine : Sports loisirs. Festival Sports en scène : Les poussins du Mont-Blanc de Jean-René Vivet ; Le catch de François Reichenbach ; Haltère ego de Christine Carrière ; Etoiles et baskets de Thomas Gilou ; Mon premier séminaire de ping-pong de Jean-Pierre Limosin ; Bob la châtaigne de Thomas Gilou. *La fée des enfants :* Les enfants et les poneys ; La Pierra Menta ; *Le CSI de Grenoble :* Finale de Renault Jump Sepa. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson ; Dessins animés : Pluto et son frère ; Dingo joue au golf ; Dans le sac ; L'art de skier ; Printemps pour Pluto. **18.00 Série : Disney Cinéma première.** La hotte magique. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.52 Dessin animé : Il était une fois la vie.** L'oreille. **20.00 Vœux du président de la République. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Disney Channel.** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou, Le perroquet de Mickey. *Au pays des étoiles ; et à 21.05 un* épisode de la série Super Flics. **21.55 Journal et Météo. 22.20 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Giulietta Masina (2e partie). **22.40 Opérette : le Voyage dans la Lune.** De Jacques Offenbach. Présentation d'Alain Duault et Jérôme Savary. Avec l'Orchestre de la Suisse romande, direction Marc Soustrot et Joseph Evans, Marie Mac Laughlin, Monique Barscha, Michel Trempont, Jules Bastin.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Le serment du sang. De Paul Wendkos, avec Melissa Gilbert, Joe Penny. ▶ **15.40 Documentaire : Les allumés du sport.** Champions de boulier au Japon. **16.05 Série : Paire d'as. 17.00 Série : Ohara. 17.45 Série : TNT. 18.10 Cabou cadin.** *En clair jusqu'à 20.30.* **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Série : Palace.** De Jean-Michel Ribes. Avec Pierre Arditi, Jean Carmet, Christian Clavier (3e épisode). **21.45 Documentaire : Orangs-outangs.** De Wolfgang Bayer. *Dans la forêt tropicale de Bornéo.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Surprise « Spécial Coluche ». 23.00 Cinéma : la Chevauchée fantastique** ■■■ *Film américain de John Ford* (1939). Avec John Wayne, Claire Trevor, Thomas Mitchell. *0.30 Cinéma :* **l'Equipée du Cannonball** □ Film américain de Hal Needham (1981). Avec Burt Reynolds, Roger Moore, Farrah Fawcett. *2.10 Cinéma : Noyade interdite* ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987). Avec Philippe Noiret, Guy Marchand. **3.45 Cinéma : Avril brisé** ■ *Film français de Liria Begeja* (1987). Avec Jean-Claude Adelin, Violetta Sanchez. *5.20 Téléfilm : Le vagabond de Noël.* De Will Mackenzie, avec Barnard Hughes, Gerald McRaney.

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.30 Série : K 2000. 15.30 Série : Sheriff, fais-moi peur. *De 16.25 à 18.30 Dessins animés.* **16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Le magicien d'Oz.** *17.15 L'histoire du Père Noël.* **17.40 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.05 Olive et Tom, champions du foot.** *18.30 Spécial Paris-Dakar.* **18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba.** *19.30 Boulevard Bouvard.* **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Deux flics à Miami.** Le retour du fils, de Paul Michael Glaser, avec Don Johnson, Philip Michael Thomas. *Tubbs et Crockett dans de nouvelles aventures.* **22.30 Spécial Paris-Dakar.** Résumé de la journée. **23.30 Concert : Les Gipsy Kings. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Concert : Les Gipsy Kings** (suite). **0.15 Téléfilm : Felicity.** De John Lamond. **1.45 Deux flics à Miami** (rediff.) **3.25 Variétés : Boujenah, « l'ange gardien ». 4.15 Boulevard Bouvard** (rediff.). **4.35 Les brigades du Tigre** (rediff.) **5.35 Concert : Les Gipsy Kings** (rediff.).

M 6

13.30 Super hit hit hit hourra ! 14.25 Variétés : Stars sur 6. 15.15 Téléfilm : Addams family, c'est la fête ! De Dennis Steinmetz, avec John Astin, Carolyn Jones. **16.30 Variétés : Sixième avenue.** Emission présentée par Nagui. **17.30 Magazine : Adventure.** Sommaire : Voltige ; *Drus express ; Marée basse ; Dropping* down. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Espion modèle. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Vœux du président de la République. 20.05 Série : Cher oncle Bill.** Le visiteur du jeudi. **20.35 Variétés : Le Luron en liberté.** Le dernier spectacle de Thierry Le Luron, enregistré au Théâtre du Gymnase en 1985. **21.55 Téléfilm : Il était une fois un espion.** D'Ivan Nagy, avec Théo Danson, Mary Louise Weller. *Un crack de l'informatique mène l'enquête.* **23.25 Danse : Zapateado.** Danses rythmique, acrobatique, d'expression. **2.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

Photo-portrait. Alberto Arbasino, écrivain et *chroniqueur.* **20.45 Enfantines.** Rose Lourdin, Rachel Frutiger, Le couperet, *Dolly, de Valery Larbaud.* **22.35 Opération exceptionnelle.** *Histoire de Broadway.*

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 8 septembre à Lucerne) : Léonore III, ouverture en ut majeur op. 72c, de Beethoven ; Halil, nocturne pour flûte solo, orchestre à cordes et percussion et Prélude Fugue and Riffs, de Bernstein ; Symphonie n° 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Léonard Bernstein ; sol. : Wolfgang Schulz, flûte, Peter Schmid, clarinette. **22.30 Concert** (donné le 19 mars à Vienne) : La flûte enchantée, opéra en deux actes de Mozart, par le Chœur et l'Orchestre du Staatsoper de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt ; sol. : Marti Salminen, Jerry Hadley, Hermann Prey.

Dimanche 1er janvier 1989

TF 1

6.43 Météo. 6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.50 Magazine : Bonjour monsieur le maire. 8.00 Jardinez avec Nicolas. *De 8.15 à 11.05 Dorothée dimanche.* **8.15 Dessins animés. 9.50 Série : Tarzan. 10.40 Pas de pitié pour les croissants. 11.05 Magazine : Les animaux du monde.** Un petit singe à l'école. **11.40 Magazine : Auto-moto.** *12.05 La séquence du spectateur.* **12.30 Jeu : Le juste prix.** *12.55 Météo.* **13.00 Journal. 13.15 Variétés : Aznavour en concert.** *Spectacle filmé en 1987, au Palais des* congrès. **14.50 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.40 Quarté à Vincennes. 15.50 Dessins animés : Joyeux anniversaire, Mickey! 16.45 Série : Columbo. 18.05 Mondo Dingo. 18.35 Série : Vivement lundi ! 19.00 Série : Pour l'amour du risque. 19.50 Loto sportif. 19.55 Le bébête show. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : l'Aile ou la Cuisse** ■ Film français de Claude Zidi (1976). Avec Louis de Funès, Coluche, Julien Guiomar, Claude Gensac. **22.20 Variétés : Concert France Gall.** Enregistré au *Zénith* en novembre 1987. **23.40 Journal et Météo. 0.00 Concert.** Concerto en sol mineur pour *deux* violoncelles, Concerto grosso pour quatre violons *en si mineur op. 3 n° 10 de* Vivaldi ; Concerto pour violon n° 1 op. 7 *de Leclair ; La plainte d'Ariane, n° 6* en si bémol majeur de Locatelli ; Six épigraphes antiques, de Debussy, par l'Orchestre de chambre de Jean-François Paillard. *De 1.10 à 6.27 Rediffusions.* **1.10 Série : Drôles d'histoires. 2.00 Feuilleton : Maria Chapdelaine. 2.50 Feuilleton : Ballerina. 3.45 Feuilleton : Symphorien. 4.10 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

8.30 Magazine : **Câlin-matin.** Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Non, non, non et non ; Mimi Cracra ; Alex ; Quick et Flupke ; Les fables d'Esope. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe célébrée en la** cathédrale Notre-Dame de Paris, par le cardinal Jean-Marie Lustiger. **12.15 Concert du Nouvel An à Vienne.** Œuvres de Johann Strauss et de ses fils Johann et Joseph, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le ballet de l'Opéra national de Vienne. *(Retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.)* **13.30 Journal et Météo. 14.05 Dimanche Martin.** *Le* monde est à vous. **15.30 Série : Magnum.** Une rude saison. **16.20 L'école des fans. 17.00 Spectacle :** *Le cirque de Moscou. 18.00* **Documentaire : Histoire de la Révolution.** D'Arthur *Conte. 19.00 Magazine :* **Stade 2.** Coups de cœur ; Rugby : *Coupe des provinces* (Irlande-Italie) ; Athlétisme : corridas de Houilles, et d'Issy-les-Moulineaux et de Sao-Paulo ; Les résultats de la semaine. **19.30 Série : Maguy.** Maguy Antoinette. **20.00 Journal et Météo. 20.40 Théâtre : le Bluffeur.** Pièce de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur, avec Jean Lefebvre, Hélène Manesse, Michèle Lituac, Kathie Kriegel, Bernard Woringer, Olivia Dutron, Franck Olivier Bonnet. **22.20 Série : Le quart d'heure du Procope.** 1. 1er mai *1789 : Le café* Procope. **22.40 Musiques au cœur.** Emission d'Eve Ruggieri. Spécial *Nouvel An. 1789... et la musique* dans tout ça ? **23.55 Journal et Météo. 0.20 Série : Alfred Hitchcock présente.** La bête.

FR 3

8.00 Amuse 3. Petit ours brun ; Lucky Luke ; Inspecteur gadget : L'enfant des terrasses. **9.30 Conte chanté : La tortue qui chante.** D'après la pièce d'Agbota S. Zinsou, interprété par le ballet du Théâtre national togolais. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo.** *12.00* **Musicales** (rediff.). **13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** *Magazine agricole* de Jean-Claude Widemann. Avec Jacques Mailhot et le conteur Gérard Potier. **13.40 Opéra : la Walkyrie.** Drame en trois actes de Richard Wagner, mise en scène Jean-Claude Riber, avec Jeannine Altmeyer, Ute Winzing, Gary Lakes, Robert Hale, Hanna Schwarz, Nancy Gustafson. *(Diffusé en simultané et en stéréo sur France-Musique.)* **17.30 Amuse 3.** Souris noire, avec Vanessa Guedj (La vengeance de la momie) ; Les petits malins ; Concours Nintendo ; Les trois mousquetaires. *19.00 Série :* **Les aventures de Sherlock Holmes.** Le ruban moucheté. *19.55* **Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill.** *20.30 Cinéma : Autant en emporte le* **vent** ■■ Film américain de Victor Fleming *(1939). Avec Thomas Mitchell,* Vivien Leigh, Olivia De Havilland, *Howard Hickman,* Clark Gable. **0.15 Journal et Météo.** ▶ **0.25 Documentaire : La fabrication d'une légende.** De Jeffrey et Daniel Selznick. Le tournage d'*Autant en emporte le vent.* **2.30 Musiques, musique.** Quintette des peupliers (1re partie), par Gheorghe Zamfir et son ensemble.

CANAL PLUS

7.00 Cabou cadin. Pollnards ; Les 13 fantômes de Scoubidou ; Comte Mordicus ; Trip, trap. **8.15 Cinéma : Dumbo** ■■ Film d'animation américain de Walt Disney (1940-1941). **9.20 Cinéma : Signé Lassiter** □ Film américain de Roger Young (1983). Avec Tom Selleck, Jane Seymour, Lauren Hutton. **11.00 Cinéma : l'Etoffe des héros** (2e partie) ■■ Film américain de Philipp Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Ed Harris. *En clair jusqu'à 14.00.* **12.30 Magazine : Avance sur image. 13.00 Flash d'informations.** *13.05 Magazine :* **Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invitée : Anne Sinclair. **14.00 TVN 595. 15.40 Documentaire :** *La vallée des loups.* **16.00 Spectacle :** *Le monde du cirque,* **Barnum III.** *17.00 Football américain. 17.55* **Sport flash. 18.00 Cinéma : l'Espion aux pattes de velours** ■ Film américain de Robert Stevenson (1965). Avec Hayley Mills, Dean Jones, Dorothy Province. *En clair jusqu'à 20.30.* **19.55 Flash d'informations. 20.00 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. ▶ **20.30 Cinéma : les Dix Commandements** ■■ Film américain de Cecil B. De Mille (1955). Avec Charlton Heston, Yul Brynner, Anne Baxter. **0.00 Flash d'informations. 0.05 Cinéma : Battement de cœur** ■■ Film français de Henri Decoin (1939). Avec Danielle Darrieux, Claude Dauphin, Jean Tissier. **1.35 Cinéma : Nuit docile** ■ Film français de Guy Gilles (1987). Avec Patrick Jouané, Claire Nebout, Pascal Kelaf.

LA 5

6.30 Journal permanent. *De 7.30 à 10.30 Dessins animés.* **7.30 Les aventures du petit koala. 7.45 Vanessa et la magie des rêves. 8.10 Le magicien d'Oz.** *8.30 Flo et les Robinson suisses.* **8.50 Dans les Alpes avec Annette. 9.15 Le magicien d'Oz. 9.40 Robotech. 10.30 Série : K 2000. 11.30 Spécial Paris-Dakar. 12.00 Série : Chasseurs d'ombres. 13.00 Journal.** *13.25* **Téléfilm : L'enfant.** De Franco Rossi, avec *Matteo Bellina, Pierre Clementi* (1re partie). *Un enfant nommé Jésus.* *15.20* **Boujenah « l'Ange gardien »** (rediff.). **16.10 Téléfilm : Riviera.** D'Alan Smithee, avec Ben Masters, Elyssa Davalos. **17.50 Magazine : Télématches.** Spécial Paris-Dakar. **18.55 Journal images. 19.00 Série : Deux flics à Miami. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : les Aventuriers du cobra d'or** □ Film italien d'Anthony Dawson (1982). Avec J. Steiner, D. Warbeck, A. Collins. **22.20 Spécial Paris-Dakar. 23.00 Deux flics à Miami** (rediff.) **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma :** *Le jour se lève et les* **conneries commencent** □ Film français de Claude Mulot (1981). Avec Jacques Legras, Henri Guybet. **1.35 Magazine :** *Ciné cinq. 1.45 Cinéma : Du mou dans* **la gâchette** □ Film français de Louis Grospierre (1966). Avec Bernard Blier, Jean Lefebvre, Francis Blanche. **3.15 Cinéma : Ça fait tilt** □ Film français d'André Hunebelle (1977). Avec Bernard Menez, Jacques Morel, Michel Constantin. **4.45 Musique : Aria de rêve.**

M 6

8.40 La lucarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : Clip dédicace. *10.30 Revenez quand* **vous voulez. 11.30 Magazine : Ciné 6** *11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations :* **M 6 express. 12.05 Magazine :** *Ciné 6 (suite).* **12.30 Série : La petite maison dans la prairie.** *13.20 Super hit hit hit hourra !* **14.15 Téléfilm : La grande vie.** De H. Averback, avec Karen Valentin, Cloris Leachman. **15.30 Série : Starsky et Hutch. 16.40 Le luron en liberté** (rediff.). **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Série : Espion modèle. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cher oncle Bill. 20.30 Cinéma : Dans l'enfer des sables.** Film américain de Al Bradley. Avec Anton Driffing et Hugo Adinolfi. **22.00 Journal. 22.10 Capital** (rediff.). *22.15 Magazine : Ciné 6* (rediff.) **22.30 Cinéma : Maciste à la cour du cheik** ■ Film italien de Domenico Paolella (1962). Avec Ed Fury, Erno Crisa, Gisella Arden. *0.10* **Revenez quand vous voulez** (rediff.) *1.05 Musique : Boulevard des clips.* **2.00 Les saintes chéries** (19e épisode). *2.25 Feuilleton :* **La kermesse des brigands** (9e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'Etat.** R. von Weizsäcker. **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés :** *Carabine FM.* **4.55 La kermesse des brigands** (rediff.). **5.10 Les saintes chéries** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

16.30 En amitié heureuse : Jacques *Prévert. Le cœur à l'ouvrage.* **22.35 Musique : Le concert.** Une soirée *au caf'conc.* **23.00 Rétro.** *Les dames du* boulevard. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre à Bruxelles) : Symphonie n° 9 en ré mineur op. 125, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur philharmonique Philips, dir. Marek Janowski ; sol. : Margaret Marshall, Linda Finnie, Graham Clark, Simon Estes. **23.05 Climats,** Musiques *traditionnelles.* Le *Sarangi.* **0.30 Archives dans la nuit.** Furtwaengler dirige *sa* Symphonie n° 2 en mi mineur.

Audience TV du 29 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière   1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.9	Santa-Barbara 20.8	Actual. région. 10.7	Actual. région. 10.3	Top 50 3.6	Ali Baba 4.7	Routes paradis 2.8
19 h 45	56.8	Roue fortune 30.1	Loft story 9.5	19-20 info 7.1	Nulle part 3.8	Boulev. Bouvard 3.0	Routes paradis 3.2
20 h 16	63.8	Journal 30.0	Journal 14.4	La classe 10.4	Nulle part 1.9	Journal 4.2	Campus show 3.2
20 h 55	68.4	Disneyworld 17.9	Bonne Année 25.6	Miss France 89 11.1	Signé Lassiter 3.1	V 7.2	Bon Méchants 4.6
22 h 8	62.0	Disneyworld 13.3	Bonne Année 25.4	Miss France 89 14.1	Flash 1.1	V 5.2	Bons Méchants 3.7
22 h 44	29.7	Duc de Windsor 9.1	Belles années 5.7	Joyeux Pâs. 3.3	Chaleurs Deard. 0.8	Paris-Dakar 2.2	Drôles de dames 2.6



THÉATRE

Bilan et projets du Festival d'automne

Ne pas innover à tout prix

Découverte d'un metteur en scène soviétique, leçons de théâtre, Ensemble Stockhausen... C'est le bilan du dix-septième Festival d'automne, qui célébrera le bicentenaire de la Révolution avec la Mort de Danton, *par Klaus Grüber.*

Les troupes soviétiques, Peter Stein avec *les Trois Sœurs*, Peter Zadek avec *Lulu*, l'Ensemble Thomas Bernhard, la reprise de *la Servante Zerline* avec Jeanne Moreau, le cycle Stockhausen, Pierre Boulez célébrant les quatre-vingts ans d'Olivier Messiaen, les sculptures d'Etienne-Martin, le programme de Merce Cunningham... Ce sont les points forts du dix-septième Festival d'automne qui a reçu, coproduit ou simplement « labélisé » bien d'autres spectacles et vit ses derniers jours, après avoir atteint deux cent mille entrées à Paris.

Michel Guy, son fondateur et directeur, avec son équipe (Marie Collin, Joséphine Markovits, Alain Desnot, entre autres), sont déjà bien avancés sur les projets du dix-huitième festival qui fêtera le bicentenaire de la Révolution uniquement par *la Mort de Danton* dans la mise en scène de Klaus Grüber. Klaus Grüber, avec quelques autres, dont, par exemple, Merce Cunningham ou Jean-Marie Patte, est présent presque chaque année au festival, mais Michel Guy récuse le reproche de routine.

« Nous voulons amener des panoramas représentatifs, comme nous l'avons fait cette année pour les Soviétiques, suivre une démarche importante, par exemple celle de Kantor, à laquelle nous avons participé depuis la Classe morte, *ou encore Richard Forman, Merce Cunningham, que nous avons invité onze fois. On ne peut pas se contenter de le faire venir de temps en temps, il est trop important. Mais, si le relais est pris, tant mieux, nous passons à autre chose. Ainsi, je trouve que la danse est très bien couverte à Paris, c'est pourquoi elle est moins présente chez nous. L'an prochain, en collaboration avec le Festival de Montpellier, nous prenons Trisha Brown, que nous avions fait venir deux ou trois fois, et qui sera la dominante de 1990. Mais nous n'éprouvons pas le besoin de nous battre pour William Forsythe, puisqu'il n'a que l'embarras du choix. De toute façon, il est au Châtelet.*

» Ce que nous cherchons, ce sont des spectacles exceptionnels, des leçons de théâtre. Comme la Lulu, *par Zadek, ou* les Trois Sœurs, *par Peter Stein, ou* Frères et sœurs, *par Lev Dodine, qui, pour moi, a été la révélation, le choc de ce festival. Je vais voir son prochain spectacle à Leningrad en avril, j'espère le faire revenir de nombreuses fois, et je voudrais lui trouver une mise en scène d'opéra... Il correspond exactement à ce que j'apprécie le plus : la maîtrise, l'économie. Pas dans le domaine financier, mais dans une manière d'aller droit à l'essentiel du texte, sans effets superflus. Comme Chéreau, comme Jean-Pierre Vincent, ou le Vitez du* Soulier de satin. *Voilà, à mon avis, le théâtre d'aujourd'hui. Avec des exceptions, bien entendu. Ainsi Kantor, qui a besoin de formes baroques pour exprimer son univers.*

» Etablir un programme n'est pas plus difficile qu'à nos débuts. Il faut se mettre une chose dans la tête : on n'est pas obligés d'inventer à tout prix. D'autre part, il faut savoir qu'un spectacle de Stein, de Grüber, de Cunningham, est vital. » Pour Michel Guy, aucun metteur en scène allemand ne vaut ceux qu'il invite, à l'exception peut-être de Georges Tabori, avec qui d'ailleurs un projet est en cours.



MARC ET BRIGITTE ENGUERAND

« Frères et sœurs » de Fedor Abramov : le coup au cœur de Michel Guy

Le festival dure trois mois, englobe un nombre considérable de spectacles, qui se donnent dans des lieux très différents. *« Au risque,* reconnaît Michel Guy, *d'une perte d'identité. Recentrer sur trois ou quatre endroits vaudrait mieux si nous ne devions pas trouver pour chaque spectacle le plateau qui convient, depuis les Bouffes du Nord jusqu'à Chaillot, avec parfois des exigences scénographiques comme pour* l'Orestie, *où il avait fallu réaménager complètement la grande salle de Bobigny. »*

Les dépenses du festival sont assurées à 50 % par les subventions, à 25 % par les recettes, calculées selon le niveau de coproduction, et par le mécénat, dont la part pourrait atteindre l'an prochain 25 % du budget global (elle est, cette année, de 12 % à 13 %).

Le thème de l'an prochain sera l'auteur-metteur en scène, avec pour l'instant Jérôme Deschamps, Pierre Guyotat, Jean-Marie Patte, François Tanguy (le Radeau). Outre *la Mort de Danton*, avec André Marcon et André Wilms, on espère le spectacle que Klaus Grüber a mis en scène à la Schaubühne, chef-d'œuvre d'humour méchant, *l'Affaire de la rue de Lourcine* (*le Monde* du 25 juin). D'Allemagne doivent encore venir *Orlando*, d'après Virginia Woolf, par Bob Wilson ; *la Marquise d'O*, le texte de Kleist, dit par Edith Clever, que dirige Syberberg.

Mais on attend une pièce inédite en France de Schnitzler, *le Chemin solitaire*, par Luc Bondy, et un programme, l'Europe du théâtre – à ne pas confondre avec le Théâtre de l'Europe, de Strehler, – qui ajoutera à l'Allemagne le Portugal (Pessoa par Luis Miguel Cintra), l'Italie, avec Carmelo Bene, et peut-être Luca Ronconi, qui vient d'être nommé à la tête du Stabile de Turin, et la Grande-Bretagne, avec une troupe inconnue en France. La danse sera américaine (Trisha Brown, Douglas Dunn, Dana Reitz, Karole Armitage). Le Musée des arts décoratifs accueillera José Zanine Caldas, et la chapelle Saint-Louis, à la Salpêtrière, une exposition d'artistes (Beuys, Etienne-Martin, Boltanski, Mario Merz, etc.) *« qui ont créé une œuvre autonome et complète ».*

COLETTE GODARD.

Quarante contemporains

Cinq mille entrées pour Stockhausen... On sait que l'essentiel du programme musical du Festival 1988 a été consacré au compositeur allemand. Une bonne partie de *ce score est à attribuer à la création* française de *Montag aus licht*, exécution en concert avec une ébauche de mise en scène du premier épisode d'un opéra planétaire dont les proportions impressionnantes n'avaient effrayé personne : pour cette « mise en espace » donnée un seul soir, le Théâtre des Champs-Elysées affichait complet (comme d'ailleurs, prestige oblige, pour le *récent hommage* à *Olivier Messiaen*.

L'Automne musical s'était d'autre part offert exceptionnelle*ment* la salle Favart pour échapper au ghetto de la salle spécialisée et offrir à ses autres programmes les meilleures conditions d'écoute. C'est là qu'eurent lieu les dix concerts consacrés à un montage par Stockhausen *himself* de l'essentiel de sa musique de chambre. Trois cents entrées en moyenne pour cette série, soit un résultat honorable, bien qu'un peu *maigrelet dans cette grande salle*.

Même fréquentation ou à peu près pour la confrontation Taylor-Woodward. Mais un bon tiers de moins pour le marathon pianistique de Geoffrey Madge. Joséphine Markovits, en charge du secteur musique auprès de Michel Guy, constate, en résumé, que la curiosité du public parisien envers la création contemporaine n'est plus ce qu'elle était, pour Stockhausen en particulier : il est arrivé dans les *années 70 qu'Inori emplisse* les 3 500 places du Palais des congrès !

Le programme de l'Automne prochain débutera le 27 septembre avec le quatuor Arditti et se terminera le 18 décembre, dans le prestige, avec la création d'une œuvre de Pierre Boulez pour le pianiste Maurizio Pollini et l'Ensemble InterContemporain.

Les fastes du Bicentenaire ont donné à l'état-major de la Rue de Rivoli l'idée grand siècle de passer commande à tous les compositeurs qui, à ses yeux, le mériteraient. La liste des élus a évolué depuis la mise en marche du projet — *il existe* des compositeurs — surmenés ! *Restent, répartis sur dix-neuf* concerts, le chiffre impressionnant de vingt-deux commandes, des vétérans (Berio, Dutilleux) aux créateurs de vingt ans (Eric Tanguy, Frank Krawczyk). Bussotti reprendra à cette occasion de fond en comble sa *Passion selon Sade* de sulfureuse mémoire. Le Festival prévoit encore notamment la création par les King's Singer des madrigaux de Ligeti et celle des *Kafka Fragments*, de Kurtag.

A. R.

« Renaud et Armide » au Lucernaire

Cocteau, le poète dont ils étaient jaloux

Renaud et Armide, *que Cocteau a écrit pendant l'Occupation, est une fable en vers dans la lignée de* la Belle et la Bête *et qui a gardé tout son charme.*

Mauvaise compagne, espèce de [morte,
De quels corridors,
De quels corridors pousses-tu la [porte,
Dès que tu t'endors ?

C'est Jean Cocteau, c'est sa voix, reconnaissable entre toutes. Dans la vie, il y a des voix, celle d'un ami, de la mère, vous les reconnaissez tout de suite, dès la première syllabe, même au téléphone, sans voir, ou de dos. Et il y a des écrivains, c'est la même chose : Flaubert, Proust, dès la première ligne vous savez qui c'est.

Pareil pour Cocteau. Une voix de fantôme pas bien sûr de lui-même et qui force un peu sur les cordes, une voix de table tournante, une voix de Chat botté imitant le Sphynx, ce médium géant des sables dont il croit descendre depuis vingt générations.

Ces jours-ci, les comédiens d'une jeune compagnie, qui se nomme Le Théâtre singulier, présentent au Lucernaire, avec pas mal de gaucherie et de naïveté, la belle pièce de Cocteau, *Renaud et Armide*. Occasion d'évoquer Cocteau, une fois encore. Peu d'écrivains sont aussi sous-estimés que lui, aujourd'hui. Et vraiment peu d'hommes ont été aussi méprisés, haïs, par certains. Lorsque vous lisez Gide, Claudel, Martin du Gard, ce qu'ils osent dire de Cocteau, vous n'en revenez pas. *« Certains êtres, morts ou vivants, nous dicteront toujours de l'ingratitude et de la cruauté »*, disait, à propos de Cocteau, Violette Leduc.

C'est qu'il a été, Cocteau, d'une maladresse insigne, très souvent, avec autrui. Certaines gens avaient l'impression qu'il se jetait à leur cou, et que c'était par arrivisme, par calcul. Alors que c'était, toujours, par élan du cœur. Et, deuxième maladresse, Cocteau se perdait souvent en plaidoyers *pro domo*, en autodéfenses. Oui, il était sans cesse sur la défensive.

Tu traverses les bois, les gro [seillers, les fermes,
Les routes que j'aimais ;
Tandis qu'en la torpeur profonde [où tu t'enfermes,
Je ne marche jamais.

Jean Cocteau était un enfant de neuf ans lorsque son père s'est tué, et, souvent, à le lire, vous avez le sentiment qu'il se barricade dans une « torpeur profonde » faite d'anxiété, de chagrin, et d'on ne sait quelle inquiétude de culpabilité.

Renaud et Armide est une pièce que Jean Cocteau a écrite dans les années où les armées allemandes occupaient notre pays. C'est une tragédie en vers — genre on ne peut plus anachronique. Un conte de fées, passionnel, un peu dans la lignée de *la Belle et la Bête*, mais il semble que Cocteau ait songé surtout à l'unité organique, à la tension de vie continue, d'œuvres musicales comme l'*Orphée*, de Gluck, ou le *Tristan et Ysolde*, de Wagner.

« Contredire l'intelligence »

Renaud et Armide est une œuvre de « toucher sensible », au premier degré, un théâtre un peu somnambule, récit d'un conquérant à la romaine qui se retrouve prisonnier, sans rien comprendre, prisonnier des charmes d'un jardin, et ce jardin, semble-t-il, est en vérité une femme. Déjà Claudel et Valéry se rattachaient à des fables antiques en associant l'être humain et l'arbre. Et le jardin enchanté de l'*Armide* de Cocteau fait d'ailleurs penser au mot énigmatique des *Cahiers* de Valéry (en 1894) : *« Cette forêt était comme un grand arbre. »*

En 1941, quand il commençait d'écrire *Renaud et Armide*, Cocteau écrivait que *« le drame de l'Europe accélérait les choses de l'esprit »* et que *« l'époque allait venir où, loin de contredire la sottise, il s'agirait de contredire l'intelligence. Mais on ne peut contredire l'intelligence que par l'emploi lyrique des sentiments ».*

Que voulait-il dire, au juste? Ne s'égarait-il pas un peu? N'était-il pas alors comme un élève trop doué et indiscipliné, pris en faute, oui, la main dans le sac, et qui avance de fausses bonnes résolutions, auxquelles lui-même ne croit guère?

Contredire l'intelligence! Est-ce possible, quand l'intelligence n'est pas sèche ni aveugle, quand par exemple le livre de Cocteau *le Rappel à l'ordre* est l'un des livres français les plus pénétrants et lumineux de l'entre-deux-guerres?

Il est touchant de candeur, Cocteau, lorsque, dans *Renaud et Armide*, il passe pour une fois le gouvernail à l'inintelligence, à une certaine irresponsabilité : vous êtes fasciné par les oreilles très finement sculptées du pilote, et ces oreilles ont vaguement retenu, à la paresseuse, des lambeaux de vers de Racine, de Rimbaud, de Hugo, et même de Rostand, et c'est quand même du Cocteau, cette voix si spéciale de couteau à cran d'arrêt... Une pièce ratée, mais quand Cocteau rate quelque chose c'est plein de trésors malgré tout, c'est irrésistible. Et si c'est approximatif comme mise en scène et comme jeu tel qu'au Lucernaire avec ces jeunes gens du Théâtre singulier, alors c'est peut-être plus irrésistible encore. Vous sortez de là comme de votre lit, après une très longue nuit. Vous retrouvez la vie, vous n'y pouvez pas croire. Citons encore les *Cahiers* de Valéry (qui, au fond, aimait Cocteau, lui) : *« Dans le sommeil, tout est vrai. »*

Jean Cocteau est mort depuis un quart de siècle. Bientôt ce sera la fin de l'injustice. Il apparaîtra que des recueils de poèmes comme *Vocabulaire* ou *Opéra* sont d'une extrême beauté, et, fait très rare, sont fraternels, pas prétentieux du tout. A Cocteau disparu, la rumeur du temps va être moins avare, moins méchante. Cela fait songer à des vers d'Anna de Noailles que Cocteau aimait citer : elle s'adresse à l'homme qu'elle aime, elle lui fait miroiter d'avance les jours calmes où ils reposeront ensemble, dans l'au-delà :

Bien des fronts sont glacés qui [doivent nous attendre,
Nous serons bien reçus.
La terre sera moins pesante à [mon corps tendre
Que quand j'étais dessus.

MICHEL COURNOT.

* Lucernaire, Théâtre noir. 20 heures. Tél. : 45-44-57-34.

Le budget culturel de la Ville pour 1989

Paris soigne son patrimoine

Le budget culturel de la Ville de Paris augmentera de 8,6 % en 1989 pour atteindre 695,16 millions de francs. Effort prioritaire pour le patrimoine et les musées.

Le conseil de Paris, sur proposition de Mme Françoise de Panafieu, adjointe au maire, chargée de la culture, a décidé d'accroître de 8,6 % l'an prochain le budget de la direction des affaires culturelles, qui passe de 639,86 millions de francs à 695,16 millions de francs. Les dépenses de fonctionnement hors frais de personnel (419,26 millions de francs, hausse de 9,9 %) croissent plus rapidement que les investissements (275,9 millions de francs, hausse de 6,7 %), en raison de l'augmentation sensible des dépenses d'intervention (344,52 millions de francs, hausse de 11,1 %).

Au chapitre de l'investissement, deux priorités ont été dégagées : la conservation du patrimoine et l'aménagement et l'extension des musées de la capitale. Ainsi seront lancées la première tranche de la réfection de l'église Saint-Augustin (toiture et campanile : 18 millions, la réfection de l'église Saint-Bernard de La Chapelle (toiture et parements : 5 millions) et la première tranche de la restauration de la tour Jean Sans-Peur (1,75 million). Une aile moderne dessinée par Christian de Portzamparc en extension du musée Bourdelle sera mise en chantier (23 millions) tandis qu'aura commencé – avec retard – le réaménagement de l'hôtel Donon afin de recevoir les collections du musée Cognacq-Jay (12 millions). La réfection du parvis du Musée d'art moderne (11,6 millions) et la réhabilitation de l'hôtel Saint-Aignan pour l'accueil du Musée d'art juif (21 millions) seront engagées. Le Musée de la mode et du costume au palais Galliéra disposera de nouveaux ateliers et réserves (15 millions).

Au chapitre des théâtres et de la musique, le réaménagement du Châtelet sera poursuivi (26,9 millions), la reconstruction du Carré Silvia-Monfort confiée à l'architecte Claude Parent sera entamée (6 millions) et l'extention du Conservatoire du dixième arrondissement sera achevée (12,5 millions). Un effort particulier sera consacré à l'enseignement musical (+11,8 %). La subvention du Festival de Paris augmentera de 37,9 % et 4,5 millions seront dégagés pour relancer la programmation, assurée par le Châtelet, de l'auditorium des Halles.

Notons, enfin, une initiative spectaculaire d'aide au cinéma intitulée « 18 F, 18 h » permettant au public pendant la semaine du 7 au 14 février 1989 d'accéder à toutes les salles parisiennes pour la séance de 18 heures au prix de 18 F.

O. S.

● **Fermeture temporaire du Musée Picasso.** – Victime de son succès et – semble-t-il – de la médiocre qualité de la pierre qui constitue son sol, le Musée Picasso fermera deux mois – janvier et février 1989. L'hôtel Salé, où sont installées les collections, reçoit près de cinq cent mille visiteurs par an. La fermeture permettra de refaire une partie du dallage prématurément usé et de repeindre un certain nombre de salles. La réouverture est prévue pour le 1er mars.

Mort de l'historien d'art Jan Bialostocki

Un maître de l'iconologie

La communauté internationale vient d'apprendre la mort, à Varsovie, d'un grand historien de l'art, Jan Bialostocki, qui était à la fois directeur du Musée national de Varsovie et professeur à l'université. Il avait soixante-sept ans.

Personnalité prodigieusement active, présente à tour de rôle dans tous les instituts des deux mondes, participant avec sérieux et générosité aux réunions professionnelles, comme celles du Comité international d'histoire de l'art (Icomos), Jan Bialostocki parlait toutes les langues. Il avait reçu, pour son soixantième anniversaire, un volume d'hommages, auquel – chiffre record – participèrent cent quinze savants de tous les pays.

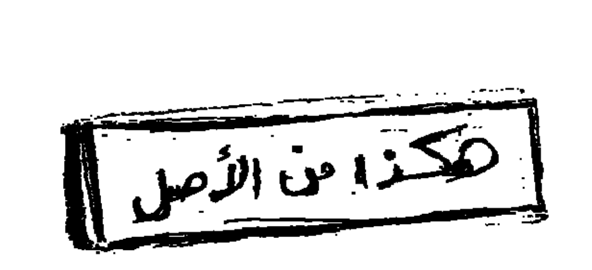
Conservateur du département des peintures, on lui doit une étude d'ensemble des tableaux européens dans les collections polonaises. Particulièrement tourné vers la peinture septentrionale, il procura un des volumes les plus utiles du « Corpus des primitifs flamands », où les tableaux des trois musées de Gdansk, Varsovie et Cracovie sont minutieusement examinés, en particulier l'extraordinaire triptyque du *Jugement dernier* de Memling, qu'un pirate de la Hanse avait emporté à Dantzig avec le butin pris sur une galère italienne et offert tout bonnement à l'église Notre-Dame. Autour des grands Flamands, de Dürer, de Rembrandt, Jan Bialostocki multiplia les observations neuves, avec un raffinement dans l'analyse iconographique qui l'imposa dans tous les cercles d'historiens comme l'un des maîtres de l'iconologie après Erwin Panofsky. Il a donné une très belle interprétation du *Cavalier polonais*, de Rembrandt, si serein dans un monde lugubre.

Toutes les revues avaient plaisir à le publier, et tout le monde à le recevoir. Il prêtait une attention particulière au vocabulaire et à la définition de termes comme *baroque, rococo, maniérisme ou mode* (au sens musical). Cette excellente pédagogie était appliquée en Europe centrale et dans le monde anglo-saxon. Il savait qu'il faut resserrer l'emploi des mots-outils, pour permettre l'ouverture internationale de la discipline historique. Il s'employait ainsi à promouvoir sagement notre culture commune, mais sans oublier ses racines. Son ouvrage sur l'Aart de la Renaissance dans l'Europe orientale (The Wrightsman Lectures, 1976) a analysé sobrement et judicieusement les aspects propres de l'architecture et de la sculpture en Autriche, en Bohême et en Pologne, à un moment où les contrées s'ouvraient à l'art de l'Italie en engageant un dialogue qui ne devait plus cesser.

La disparition de cet interlocuteur amical et parfait va créer un vide immense.

ANDRÉ CHASTEL.

● **Mort du designer Serge Mouille.** – Le designer Serge Mouille est mort le 25 décembre à Paris. Il était âgé de soixante-six ans. Orfèvre, créateur de modèles, Serge Mouille fut aussi en France le premier professeur de design. Il enseigna cette discipline à l'Ecole nationale des arts appliqués à partir de 1946. Au début des années 50, il crée ses premiers prototypes de luminaires métalliques. Il expose avec Jean Prouvé, Charlotte Périand et Jean Luce. La généralisation des tubes fluorescents, par opposition aux lampes à incandescence, le conduit à étudier, au début des années 60, d'autres formes d'éclairage. L'exposition « Paris-Paris » organisée en 1982 au Centre Pompidou lui rendit hommage ainsi que deux ans plus tard, la Galerie 50. En 1985, à New-York, il était associé à Jean Prouvé dans une exposition consacrée aux « Maîtres du métal ».



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

J'COUTE CHER. Cave du Cloître (43-25-19-92). 23 h 15 (28).

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). ◇ Baudelaire : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Le Timide au palais : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). ◇ Baby Boom : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Une absence : 20 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ La Comédie sans fil : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Théodore : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◇ Aux foux ! : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◇ Le violon du temps qui passe : 20 h 45.
CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Cagnotte : 14 h. ◇ Fin de partie : 21 h.
DAUNOU (42-61-69-14). ◇ Monsieur Masure : 21 h.
DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Coût du père François : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h. ◇ La Rive d'en face : 21 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30. ◇ L'Annonce de Matthiah : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !... : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ Nocturnes : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). ◇ Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Cet animal étrange : 18 h 30. ◇ Une dame aux camélias : 20 h 30.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30.
L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ La Face cachée d'Orion : 20 h 30. ◇ Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. ◇ Par les villages Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. Petite salle. ◇ En face ou la Chanson perdue : 19 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : 21 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait : 22 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Renaud et Armide : 20 h. ◇ Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : 21 h.
MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). ◇ Lecocq fait l'œuf à Marigny : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.
MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
MOGADOR (48-78-75-00). ◇ Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ◇ Voyage au bout de la nuit : 20 h. ◇ Paroles : 21 h 15.
MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 14 h 30, 16 h et 17 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ◇ Le Prince de Hombourg : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.
ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 19 h 30.
PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Jango Edwards : 21 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Le Plus Heureux des trois : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ Ténor : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). La Frousse : 20 h 45.
RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange Mister Knight : 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Marat Drama : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). ◇ Gérard Sety : 20 h 30. ◇ Brassens, Brel : 22 h.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Le Procès Louis XVI : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). ◇ Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Offenbach tu connais ? : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ D'Artagnan : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. ◇ La Nuit des chasseurs : 20 h 30. Petite salle. ◇ Tir et Lir : 21 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Retour au désert Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. ◇ Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. ◇ La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. ◇ Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au pont de Grenelle : 19 h. Ged Marlon : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Rififoin dans les labours : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Méfie-toi, ma fille : 20 h 30. Bonne fête Paulette : 22 h.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. ◇ Areu = MC 2 : 20 h 15. ◇ Les Epis noirs : 21 h 30. ◇ Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. ◇ Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◇ Spectacle de Smaïn : 20 h 15. ◇ L'un dans l'autre : 22 h 15.
CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Famo Sapiens : 20 h 30. Authentique mais vrai : 22 h. ◇ J'coûte cher : 23 h 15.
EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.
PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Vous avez dit Bigard : 20 h. ◇ Nos désirs font désordre : 21 h 30. ◇ Y'a une femme là d'sous : 22 h 45.

Le Carré *SILVIA MONFORT* fera relâche exceptionnellement la première semaine de janvier. le théâtre étant occupé par l'enregistrement de *Théodore* de Pierre Corneille pour la 5e Chaîne de télévision. Les représentations des *Deux Jumeaux vénitiens* de Carlo Goldoni reprendront le samedi 7 janvier.

Vendredi 30 décembre

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). La Républicaine. 20 h 30. Spectacle d'Hélène Delavault. Mise en scène J.-M. Rabeux. Avec H. Delavault, J.-L. Matinier, J. Cohen, V. Leterme.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles. 21 h, ven., sam. Œuvres de Haendel, Vivaldi, Bach, Lully. Tél. location : 42-62-40-65.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Gabriel Fumet, Jean-Paul Imbert. 20 h 30. Flûte, orgue, P.-H. Lacrambe (baryton). Arias et Adagio pour Noël.

Opéra

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER. (47-42-53-71) « Orphée aux enfers ». 19 h 30, Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphanel, M. Hamel, T. Dran, G. Friedmann. 3 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

La Vie de Bohème (1942), de Marcel L'Herbier, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : la Femme parfaite (1949, v.o.), de Bernard Knowles, 19 h ; le Château de l'araignée (1957, v.o. s.t. anglais), de Akira Kurosawa, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Paris-Polars : Des jeunes mènent l'enquête : Sois belle et tais-toi (1958) de Marc Allégret, 14 h 30 ; Stups : Stups (1984) de Michel Parbot, Rhapsodie en jaune (1985) de Gérard Marx, 16 h 30 ; Ripoux : les Ripoux (1984) de Claude Zidi, Un dimanche de flics (1983) de Michel Vianey, 18 h 30 ; Hommage à Melville : Jean-Pierre Melville (1971) d'André S. Labarthe, le Cercle rouge (1970) de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).
L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
FANTOMES EN FÊTE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).
KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA LECTRICE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LA PETITE VOLEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).
QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LA TABLE TOURNANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taiwan, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME ABSOLUE, film américain d'Eric Karson, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS, film Hongkong de Ching Siu Tung, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
IMAGINE JOHN LENNON, film américain d'Andrew Solt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
MILAN NOIR, film français de Ronald Chammah : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
NAVIGATOR, film néo-zélandais de Vincent Ward, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

« L'Opéra », 11 heures et 15 heures, dans l'entrée (C. Merle).

« La pyramide, la Cour carrée, les travaux du Grand Louvre », 14 h 30, métro Louvres (Art et histoire).

« Salons des hôtels de Botterel-Quintin et d'Augny » (spécialement ouverts), 14 h 45, métro Poissonnière (M. Banassat).

« L'Institut de France, la Coupole, l'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine.

« Rodin à l'hôtel Biron », 15 heures, métro Varenne, sortie.

DIMANCHE 1er JANVIER

« Ateliers et cités d'artistes à Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Nouvel An à la carte au Père-Lachaise », 14 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le quartier juif et les petites synagogues du Marais », 14 h 45, métro Saint-Paul, sortie (Monuments historiques).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (C. Merle).

« L'ancienne Cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« Tout le Marais », 14 h 45, métro Châtelet, sortie rue Saint-Martin (M. Banassat).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 1er JANVIER

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Saints et miracles dans l'Eglise russe martyre », par le Père Patric ; « L'avenir de la France et les prophéties », par Natya.

Communication

Remise en cause des accords de frontières dans la presse régionale

« Le Méridional » attaque « Midi libre »

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le journal *le Méridional*, qui appartient au groupe marseillais du *Provençal* - racheté en juillet 1987 par le groupe Hachette, — va lancer, le lundi 9 janvier, une nouvelle édition dans le département du Gard sous le titre *Nîmes-Matin*. Cette initiative rompt l'accord conclu, à la fin de 1968, entre *le Provençal* et *Midi libre* qui délimitait leurs zones de diffusion respectives. Elle est la première du genre dans la presse quotidienne régionale depuis la bataille qui avait opposé, en 1965 et 1966, *Nice-Matin* et *le Provençal*, avec, en arrière-plan, la lutte d'influence que se livrent les groupes Hachette et Hersant.

La nouvelle édition du *Méridional* doit couvrir la partie est du Gard— à l'exception des villes, situées au nord, de Pont-Saint-Esprit et Bagnols-sur-Cèze, — qui représente les deux tiers de la population du département. Le premier numéro sera tiré à 20 000 exemplaires avec, ultérieurement, un objectif de diffusion compris entre 4 000 et 8 000 exemplaires (1) et la perspective de réaliser un chiffre d'affaires publicitaire de 5 à 10 millions de francs. Une seule agence à été ouverte, à Nîmes. Elle comprend vingt personnes, dont quinze journalistes, renforcés par une centaine de correspondants locaux qui seront tous équipés de terminaux pour composer et transmettre la copie. Les lecteurs de *Nîmes-Matin* trouveront chaque jour dans cette édition 10 à 12 pages d'actualité exclusivement gardoise.

« Nous refranchissons le Rhône, commente M. Michel Bassi, PDG du *Méridional*. *Notre journal est en excellente santé financière, ce qui lui permet d'envisager une extension de sa diffusion dans une zone où la concurrence n'existe plus. Nous n'avons aucune intention agressive à l'égard de* Midi libre, *qui est un quotidien de grande qualité. Mais sa situation de monopole de fait ne nous paraît pas, à tous égards, la meilleure, d'autant plus que le taux de pénétration de la presse régionale dans ce département est extrêmement faible et peut donc être amélioré. »*

L'intrusion du *Méridional* dans la zone de diffusion de *Midi libre* n'a pas été spécialement goûtée par les dirigeants de ce dernier. M. Claude Bujon, directeur général de *Midi libre*, fils du PDG, M. Maurice Bujon, la *qualifie de « peu courtoise »* et n'a pas été convaincu par l'argument de simple émulation entre les deux quotidiens. L'offensive du quotidien marseillais s'inscrit, en fait, dans la concurrence qui s'est développée entre les groupes Hachette et Hersant au sujet des suppléments TV édités par chacun d'eux. M. Jean-Luc Lagardère, PDG d'Hachette, n'aurait pas apprécié la façon dont le groupe du *Provençal* a été « encerclé » par le *magazine de son adversaire* (choisi, à l'ouest, par *Midi libre* ; à l'est, par *Nice-Matin*, et adopté, naturellement, au nord, par *Vaucluse-Matin*, édition du *Dauphiné libéré* appartenant à la presse Hersant).

Pour ce qui est de *Midi libre*, le choix du supplément de M. Hersant serait une décision *« purement technique »* prise en juillet dernier après un sondage effectué auprès des lecteurs du quotidien montpelliérain et *« n'impliquant*, souligne M. Claude Bujon, *aucun engagement, ni présent ni futur, concernant l'avenir du journal »*. Le sort de *Midi libre* paraît bien, aussi, précisément, être en cause dans la partie de bras de fer engagée entre les deux groupes. M. Hersant a acquis, il y a une dizaine d'années, 10 % des actions du journal par le biais d'une cession à celui-ci de l'édition aveyronnaise de son quotidien *Centre-Presse* et a tenté, plus récemment, sans succès, d'augmenter sa participation (2). M. Lagardère, de son côté, a également fait, en septembre dernier, des propositions, qui n'ont pas abouti, pour entrer dans le capital de *Midi libre*. *« Nous n'avons, actuellement, aucun besoin de financement*, affirme M. Claude Bujon, *et, si tel devait être le cas, nous pensons que les quotidiens régionaux doivent faire appel à des capitaux régionaux. »*

GUY PORTE.

(1) La diffusion totale du *Méridional sur trois départements* (Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône et Vaucluse) est d'environ 70 000 exemplaires. Celle de *Midi libre* est de 200 000 exemplaires sur six départements (Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales), dont 65 000 dans le Gard (20 000 à Nîmes).

(2) Les statuts de *Midi libre* interdisent à une même personne de posséder plus de 15 % des actions.

Magazine culturel à vocation européenne

« Emois » cesse de paraître

Lancé au printemps 1986 par le groupe Ringier, premier éditeur suisse, le magazine *Emois* cesse sa parution après vingt numéros. Le pari de Ringier était risqué : trouver sur les marchés français et suisse un public suffisant pour faire vivre un mensuel culturel de belle facture et à vocation européenne. Il n'a que très partiellement réussi.

Selon l'éditeur, la diffusion d'*Emois* a atteint les objectifs fixés : 25 000 exemplaires en France et 15 000 exemplaires en Suisse. Mais les annonceurs n'ont pas suivi. Malgré la volonté d'internationalisation affichée par les agences, le marché publicitaire reste trop cloisonné nationalement pour alimenter un média européen.

Le groupe Ringier, qui avait investi 10 millions de francs suisses (40 millions de francs environ) dans *Emois*, a estimé que l'équilibre n'était pas envisageable avant quatre à cinq ans, sur un marché — le culturel haut de gamme — qui se révèle moins porteur que prévu.

L'éditeur n'en renonce pas pour autant à sa volonté d'internationalisation. Il s'apprête à investir 20 à 30 millions de francs pour lancer en Allemagne le mensuel *Globo*, adaptation du magazine américain *Traveler* édité par National Geographic. Si ce nouveau pari réussit, *Globo* pourrait avoir un petit frère français. Une initiative que Ringier pourrait proposer, en priorité mais sans exclusive, à l'hebdomadaire *le Point*, dont il a pris récemment 20 % du capital.

J.-F. L.

● **Accord sur le prix des livres.** — Les éditeurs français ne répercuteront pas la baisse de 7 % à 5,5 % de la TVA sur les prix des livres au 1er janvier. Ils s'engagent, en échange, *à garantir pour 1989 la* stabilité des prix pour 70 % des ouvrages de leurs catalogues. Cet accord, annoncé par le Syndicat de l'édition a été négocié avec le ministère de l'économie et des finances pour éviter *« de coûteux et contradictoires mouvements de prix de nature à désorganiser la commercialisation des livres »*. Pour les nouveautés, le prix est fixé librement sous la responsabilité des entreprises.

L'ingratitude de M. Péricard

M. Michel Péricard, président de la défunte mission câble, part *en guerre contre l'administration* des télécommunications (*le Monde* du 29 décembre), à qui il reproche de *« freiner l'expérimentation de nouveaux services »*. Le député RPR des Yvelines a sans doute d'excellentes raisons pour lever ainsi l'étendard de la révolte. Mais à France-Télécom on estime que le maire de Saint-Germain-en-Laye se montre un *peu ingrat*. La *dernière* commission d'orientation de la mission a, en effet, le 16 décembre, lancé *une « expérimentation sur la diffusion d'un conseil municipal en direct sur les réseaux câblés »*. Le rapport précisait que le choix de *Saint-Germain-en-Laye comme ville- test « pourrait s'imposer »*. Et la *commission* d'orientation, dans sa grande sagesse, a *confirmé ce choix*. Raisons officielles : le réseau câblé de Saint-Germain-en-Laye, qui compte *environ cinq mille abonnés*, est près de Paris, ce qui limite les frais de l'expérimentation, et M. Péricard a récemment installé son conseil municipal dans une superbe salle multi-médias.

L'opération est financée à hauteur de 713 000 F par le budget de la mission, alimenté par France-Télécom. Un beau cadeau à la veille des élections municipales.

J.-F. L.

PHILATÉLIE

En filigrane

● **Le Monde des philatélistes de janvier.** — *Le Monde des philatélistes* de janvier vient *de paraître* et fête à sa manière l'entrée dans l'année du Bicentenaire de la Révolution française. Ionel Dokléan évoque l'échec des modérés durant les années 1790-1791 tandis qu'André Legay examine les conséquences postales des *« débaptisations »* puis des *« rebaptisations »* des communes. *Egalement* au sommaire de ce numéro : une théma*tique sur les tortues terrestres ;* une initiation à la collection des *carnets de timbres d'Europe ;* le bilan philatélique de l'année 1988 ; la rubrique télécartes ; les pages cartes postales, consacrées ce mois-ci aux cartes de l'année 1909 ; les nombreuses autres rubriques habituelles (*le Monde des philatélistes*, 96 pages, en vente en kiosque 15 F).



Folon et les timbres du Bicentenaire. — Un timbre à 2,20 F qui reprend le logo créé par Folon pour *le Bicentenaire* de la Révolution française sera disponible *dans toutes les postes de* France à partir du lundi 2 janvier 1989 (*le Monde* du 24 décembre). Ce motif sera utilisé pour un aérogramme français à 4,20 F ainsi que pour un timbre de l'administration postale française d'Andorre à 2,20 F, mis en vente générale à la même date.

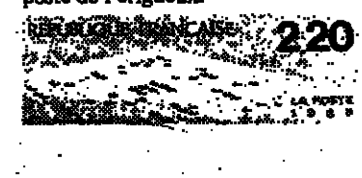
Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

«Pour le bien des aveugles»

Un timbre en braille

Pour la première fois en France, la Poste mettra en service, le lundi 30 janvier, un timbre en braille à 2,20 F. Ce timbre, intitulé Pour le bien des aveugles, rend hommage à Valentin Haüy, fondateur, en 1791, de l'Institut des enfants aveugles, et marque le centenaire de l'Associa*tion Valentin-Haüy, fondée en 1889* par Maurice de La Sizeranne, aveugle lui-même. Valentin Haüy inaugura, avant Braille, la lecture par le toucher grâce à des lettres en relief.

Le timbre comporte un dessin, *signé Odette Baillais, qui représente* une planche de caractères Braille (du nom de Louis Braille, né en 1809, décédé en 1852, inventeur de cet alphabet en relief), et une partie blanche sur laquelle sont imprimés également en braille, donc en relief, les mots « V. Haüy ». Cette impression en relief spéciale a demandé six semaines de mise au point aux techniciens de l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.



Pour le bien des aveugles

Certains pays ont déjà, par le passé, émis des *timbres en braille :* le Japon ou l'Uruguay, par exemple, pour *une vignette de Noël émise* le 21 décembre 1983 représentant une *Vierge à l'enfant.*

Le timbre, au format horizontal de *52 × 31 mm*, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante.

★ Vente anticipée à Paris, les 27 et 28 janvier 1989, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Association Valentin-Haüy, hall d'entrée, 5, rue Duroc ; le 27 janvier, de 8 heures à 19 heures, à Paris-Louvre RP, 52, rue du Louvre et à Paris-Ségur, 5, avenue de Saxe ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard ; le 28 janvier, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP et à Paris-Ségur.

★ Souvenirs philatéliques : enveloppes et cartes « premier jour », 12 F pièce (plus frais d'envoi 2,20 F ou *3,70 F, selon commande*), règlement par chèque bancaire ou postal (CCP 283 14 G Paris) à l'ordre de l'Association Valentin-Haüy, 5, rue Duroc, 75007 Paris. Tél. : (1) 47-34-07-90).

★ *Boîtes aux lettres en braille : Les* boîtes aux lettres installées sur la voie publique dans les Hautes-Pyrénées et plus particulièrement à Tarbes et à Lourdes ont été équipées de plaquettes *rédigées en braille, de manière à aider* les non-voyants à respecter les séparations demandées pour expédier le courrier (*Paris, province, non urgent*).

EN BREF

● **SADISME ET MASOCHISME.** — Le Collège des hautes études psychanalytiques propose un cycle de conférences sur ce thème les 11 janvier, 25 janvier et 8 février. Avec A. Azar, *M. Dorothee*, G. Bonnet et la participation de J. Nassif, *J. Potel, J. Laplanche et M. Milner.*

★ Renseignements et inscriptions : J. André, 30, rue Frédéric-Lemaître, 75020 Paris. Tél. : 43-58-66-14 ou 45-87-41-04.

● **L'Agenda 1989 des Petits Frères des pauvres.** — De Henri Cartier-Bresson à Sarah Moon, de Robert Doisneau à Jacques-Henri Lartigue, *les plus grands* photographes se sont donné rendez-vous pour *illustrer l'agenda* 1989 des Petits Frères des pauvres. Cet agenda est en vente (100 F) place de la Madeleine, au marché aux fleurs, à Paris, jusqu'au samedi 31 décembre. Les profits de la vente seront versés à l'association des Petits Frères au service des personnes âgées.

★ Les Petits Frères des pauvres : 64, avenue Parmentier, 75556 Paris, Cedex 11. Tél. : 43-38-10-10.

● **Indemnisation des rapatriés d'Afrique du Nord.** — Le mouvement du RECOURS estime, après les entretiens que ses dirigeants ont eus avec le délégué du gouvernement *chargé des rapatriés*, M. Maurice Benassayag, *qu'un « déficit »* de cent *mille dossiers* d'indemnisation apparaît dans les comptes de l'ANIFOM (Agence nationale pour l'indemnisation). Il *« invite tous les rapatriés d'AFN à déposer leurs demandes auprès des services de l'ANIFOM à Paris* (207, rue de Bercy, 75576, *Parix* Cedex 12) *ou auprès des bureaux régionaux de l'agence »* afin *que les familles de pieds-noirs, « qui ne se sont pas encore manifestées puissent bénéficier des avantages de la nouvelle loi d'indemnisation »*.

● **RECTIFICATIF : Nouvel An.** — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans toutes nos éditions datées vendredi 30 décembre, les banques ne seront pas fermées le samedi 31 décembre et le lundi 2 *janvier*. Les *horaires et les jours* d'ouverture sont inchangés : les banques ouvertes samedi seront fermées lundi et les banques ouvertes lundi seront fermées samedi.

LOTO n° 52 — TIRAGE DU MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1988

1 15 16 22 26 34 — 36

6 bons n°	6	1 776 830,00 F
5 bons n° + complémentaire	30	142 800,00 F
5 bons n°	2 311	7 950,00 F
4 bons n°	[illegible]	115,00 F
3 bons n°	[illegible]	8,00 F

SUR MINITEL

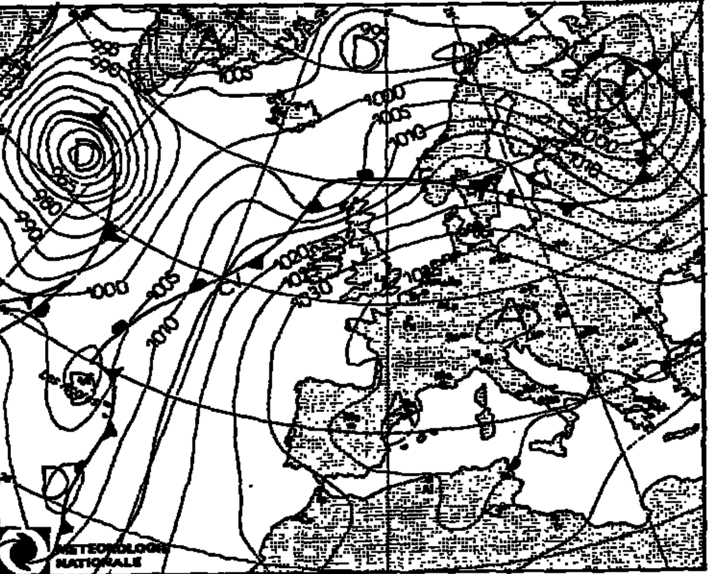
Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger

36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er JANVIER 1989 A 12 HEURES TU

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 30 décembre à 0 heure et le dimanche 1er janvier 1989 à 24 heures.

C'est le *statu quo* dans le ciel : le temps sec, mais accompagné de nombreux brouillards et nuages bas, persistera durant les jours à venir. Le responsable : *un puissant anticyclone* qui recouvre la France et n'en bouge pas. Il protège notre pays des perturbations pluvieuses, mais en contrepartie maintient une certaine humidité au voisinage du sol.

Samedi : grisaille en plaine, soleil en montagne et dans le Midi.

L'ensemble des massifs montagneux *et les régions* méditerranéennes bénéficieront d'une journée bien ensoleillée, malgré quelques brouillards dans l'intérieur.

Sur toutes les autres régions, le ciel sera gris. Il pourra tomber çà et là un peu de bruine. Mais il faudra surtout se *méfier* des brouillards qui se seront formés un peu partout durant la nuit. Ces brouillards seront par endroits givrants, sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le Lyonnais. On peut espérer quelques éclaircies en début d'après-midi, mais elles seront généralement bien timides.

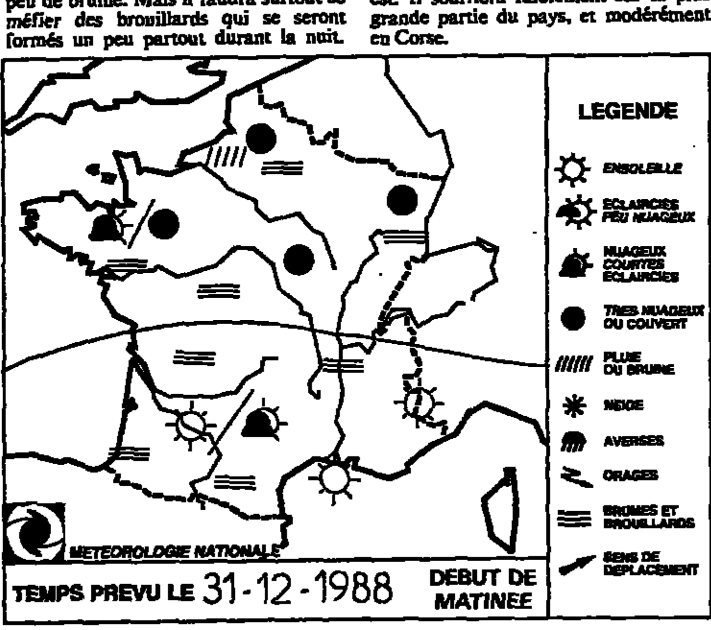
Le vent sera partout faible, de direction changeante.

Dimanche : pas de changement.

La première journée de la nouvelle année ressemblera fort à la dernière de l'année achevée : grisaille et brouillards, à l'exception du Midi et des zones montagneuses. On peut toutefois espérer des éclaircies un petit peu *plus généreuses* l'après-midi.

Les températures n'évolueront guère non plus : toujours une relative douceur *sur la moitié nord*, et des gelées nocturnes sur la moitié sud.

Le vent s'orientera à l'est ou au sud-est. Il soufflera faiblement sur la plus grande partie du pays, et modérément en Corse.



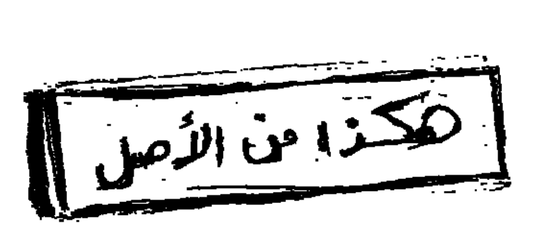
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-12-1988 à 6 heures TU et le 30-12-1988 à 6 heures TU — le 30-12-1988

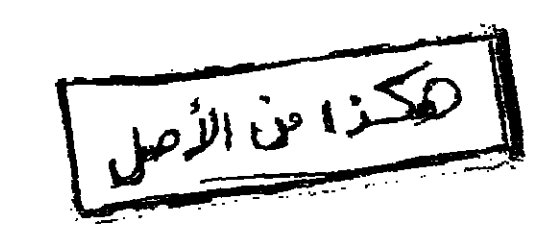
FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	7	−2	B
BORDEAUX	6	1	B
BOURGES	6	2	−
BREST	11	5	B
CAEN	7	4	P
CHERBOURG	11	5	P
CLERMONT-FERR.	0	−1	B
DIJON	4	1	C
GRENOBLE St-M-H	0	−4	C
LILLE	7	5	B
LIMOGES	12	1	D
LYON	6	−1	B
MARSEILLE-MAR.	11	−2	B
NANCY	5	1	B
NANTES	6	4	C
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS.	8	5	B
PAU	11	−4	D
PERPIGNAN	10	3	C
RENNES	6	4	C
ST-ETIENNE	7	−7	B
STRASBOURG	4	2	P
TOURS	6	4	C
TOULOUSE	12	7	D
POINTE-A-PITRE	29	22	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	2	D
AMSTERDAM	6	6	F
ATHÈNES	12	7	D
BANGKOK	31	20	C
BARCELONE	13	1	D
BELGRADE	6	−3	B
BERLIN	10	6	C
BRUXELLES	7	4	P
LE CAIRE	17	9	D
COPENHAGUE	9	7	P
DAKAR	24	19	N
DELHI	22	7	D
DJERBA	16	13	D
GENÈVE	3	1	C
HONGKONG	17	15	P
ISTANBUL	7	1	N
JÉRUSALEM	12	3	D
LISBONNE	14	7	D
LONDRES	10	7	P
LOS ANGELES	13	5	D
LUXEMBOURG	7	1	B
MADRID	6	−3	D
MARRAKECH	19	4	D
MEXICO	22	7	B
MILAN	1	−1	B
MONTRÉAL	−10	−16	C
MOSCOU	−10	−11	*
NAIROBI	25	15	N
NEW-YORK	3	0	C
OSLO	7	−2	C
PALMA-DE-MAL.	17	3	D
PÉKIN	0	−6	C
RIO-DE-JANEIRO	31	26	C
ROME	14	1	B
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	7	−2	N
SYDNEY	23	19	N
TOKYO	10	2	D
TUNIS	17	9	N
VARSOVIE	8	6	C
VENISE	2	−2	B
VIENNE	9	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





Économie

SOMMAIRE

Le statut de la Régie et les objectifs de la Commission européenne

Le gouvernement français règle le dossier Renault

Le gouvernement a annoncé, *le 30 décembre, l'allègement de* 12 milliards de francs de la dette de Renault et la publication au *Journal officiel* de ce jour du décret appliquant à Renault l'article 241 de la loi de 1966 sur les sociétés commerciales. *Cet article permet la dissolution* de l'entreprise en cas de disparition de ses capitaux propres. Parallèlement le gouvernement a informé la Commission européenne de ces décisions.

A vingt-quatre heures de la fin de l'année 1988, le gouvernement français a mis, en ce qui le concerne et comme il l'avait décidé (*le Monde* du 23 décembre), un point final au dossier Renault. Il cherche à montrer à Bruxelles que, à défaut de reprendre les termes du contrat proposé début 1988 par Alain Madelin, alors ministre de l'industrie, à la Commission européenne – changement de statut de Renault de régie en société anonyme contre apurement de 12 milliards de francs de dettes publiques,– il adopte l'objectif souhaité par la Commission : faire de Renault une entreprise concurrentielle. Le gouvernement français affirme ainsi, dans son communiqué du 30 décembre, que le dispositif arrêté pour Renault est destiné à « *appliquer la décision de la Commission en date du 29 mars 1988*, [et qu'il a été] *établi en tenant compte des observations émises par la Commission au cours d'une longue phase de discussions* ».

Ce dispositif comprend l'application à Renault de l'article 241 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétées commerciales. Une mesure qui a l'avantage de pouvoir être prise par décret – publié au *Journal officiel* du 30 décembre – et d'éviter ainsi tout débat parlementaire. Cet article stipule que, « *si, du fait de pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le conseil d'administration est tenu, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, de provoquer l'assemblée générale extraordinaire à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société* ». Si la dissolution n'est pas prononcée, l'article prévoit une obligation de réduction ou de reconstitution de capital.

Dans le droit chemin de la concurrence

En prenant ces dispositions réglementaires, le gouvernement crée une situation nouvelle puisque, jusqu'ici, Renault vivait, en raison des pertes accumulées (12,5 milliards de francs en 1984, 10,9 milliards en 1985, 5,5 milliards en 1986), et en toute impunité, en situation nette négative, ce qui aurait conduit toute autre société au dépôt de bilan. Renault ne pourra plus désormais bénéficier de ce privilège exhorbitant du droit commun. En outre, le gouvernement s'engage à prendre « *les dispositions nécessaires pour appliquer à Renault les mesures relatives à l'information des assemblées générales d'actionnaires des sociétés commerciales* [...] ».

Ces engagements sont destinés à convaincre la Commission de la détermination du gouvernement à remettre Renault dans le droit chemin de la concurrence et à faire de l'apurement de 12 milliards de francs de dettes publiques une opération « pour solde de tout compte ».

Cet apurement est le second volet du dispositif annoncé par le gouvernement le 30 décembre : « *Compte tenu de ces orientations et engagements, le gouvernement a pris la décision de procéder à l'allègement de dettes de 12 milliards de francs nécessaire au développement de Renault.* »

Cette dette, qui correspond à un prêt fait par le Crédit national à Renault, sera reprise par la SODEVA, une structure juridique, à la charge de l'Etat, allégeant dès 1988 le bilan Renault, alors que, fin 1987, le groupe automobile affichait une situation nette négative de 11,7 milliards de francs et un endettement de 46,4 milliards.

Les engagements pris par la France *suffiront-ils* à convaincre Bruxelles que l'Etat n'apportera *plus son soutien financier* à Renault ? C'était bien sur ce point *qu'achoppaient les discussions* entre Paris et Bruxelles au cours des dernières *semaines*. Pour *connaître* la position de la Commission, il faudra *désormais* attendre la réunion du collège des nouveaux commissaires *européens en janvier*. Mais on espérait, au ministère de l'industrie, que les autorités communautaires apprécieraient la bonne volonté française.

M. Jacques Calvet, patron de Peugeot, groupe privé concurrent, fera-t-il preuve *lui* aussi de compréhension, alors qu'il s'est constamment élevé au cours des derniers mois contre l'aide déloyale que l'Etat apportait à Renault ? *Il ne* peut, en tout état de cause, plus rien faire pour l'empêcher.

C. B.

Une page tournée

LE vendredi 30 décembre 1988 restera une date majeure pour Renault. Certes, le constructeur automobile garde son statut de régie d'Etat mais tourne une page importante de son histoire. Sur le plan financier et sur le plan psychologique.

Sur le plan financier d'abord. L'allégement de 12 milliards de francs de dettes publiques appliquée par l'Etat parachève un redressement accompli depuis la nomination de Georges Besse en janvier 1985. Qui aurait imaginé, lorsque Renault enregistrait 12,5 milliards de francs de pertes pour 1984, qu'il afficherait, quatre ans plus tard, quelque 6 milliards de francs de bénéfices ? C'est le résultat des efforts entrepris par la Régie, sous la houlette de Georges Besse, puis de Raymond Lévy, son successeur nommé en décembre 1986, pour réaliser, au prix de sévères réductions d'effectifs et de cessions multiples, gains de productivité et *recentrage sur l'activité automobile.*

L'entreprise a fait son devoir, l'Etat actionnaire fait aujourd'hui le sien pour permettre à Renault, désormais redressé, de poursuivre son développement dans des conditions financières plus saines. Tel était le contrat passé à l'origine entre Georges Besse et le gouvernement de Laurent Fabius, réaffirmé avec celui de Jacques Chirac et concrétisé maintenant par celui de Michel Rocard.

Sur le plan psychologique, le décret pris le 30 décembre, et qui *permet la dissolution de Renault en* cas de disparition des capitaux propres, consacre l'évolution des esprits. On ne touche pas au statut de Renault par crainte de rouvrir la polémique avec le Parti communiste et la CGT. Cette crainte est-elle, au demeurant, justifiée ? Si une délégation s'est rendue au ministère de l'industrie, porteuse d'une pétition *sur le statut signée* par des milliers de salariés de Renault, selon la *CGT, l'Humanité* du 30 décembre adopte, sur le sujet, un profil bas, se contentant de *publier une photo* de la délégation et six lignes de légende sur l'« *action menée contre la menace de remise en cause du statut de Renault* ».

Sur le fond, le tournant est bien pris avec le décret. Renault doit désormais être considérée *comme* une entreprise normale et gérée comme telle. Plus question de la subventionner pour couvrir ses pertes. Le mythe politique et social est enterré. Il *suffirait pour s'en persuader* de comparer les politiques salariales et sociales peu différentes de Peugeot et de Renault. Le *gouvernement français* espère bien, en tout cas, que c'est ainsi que le *message sera perçu*, à Bruxelles *comme* chez le concurrent privé de la Régie.

Reste que, cette page tournée, Renault a encore du chemin à faire. Pour continuer sa restructuration – *l'outil de production compte encore* un site de trop – et assurer son *développement, notamment* en nouant des alliances, dans l'optique du grand marché européen de 1993.

CLAIRE BLANDIN.

ETRANGER

La polémique Europe-Etats-Unis

L'Allemagne fédérale souhaite que le GATT arbitre le conflit sur les hormones

Les autorités ouest-allemandes ont multiplié, le 29 décembre, les déclarations d'apaisement au sujet du conflit sur la viande aux hormones entre les Etats-Unis et la CEE. Si elles jugent « *injustifiables* » les menaces américaines d'imposer un relèvement des droits de douane sur plusieurs produits alimentaires européens, elles estiment qu'un accord doit à tout prix être trouvé entre les deux parties dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le président du Parti libéral, M. Otto Lambsdorff, a ainsi préconisé « *un arbitrage du conflit au sein du GATT* » avant que la CEE ne prenne à son tour des mesures de rétorsion. La porte-parole du groupe parlementaire CDU-CSU pour les affaires étrangères, Mme Michaela Geiger, a souhaité que la CEE « *n'entreprenne rien qui puisse entraîner une nouvelle détérioration du climat entre les deux géants commerciaux mondiaux* ». De son côté, la fédération patronale de l'industrie à Cologne a exprimé son « *inquiétude* » devant une éventuelle escalade du conflit qui pourrait, *selon* elle, bloquer l'ensemble des discussions pour une libéralisation du commerce mondial menées depuis deux ans au sein du GATT.

Cette volonté d'apaisement était ausi perceptible à Londres, où le ministre de l'agriculture, M. John MacGregor, prône un réglement « *par voie négociée* » du différend. Une conversation téléphonique est prévue pour les jours prochains avec son homologue américain, M. Clayton Yeutter.

Pendant que Bruxelles confirmait sa volonté d'appliquer dès le 1er janvier son nouveau règlement interdisant l'importation de viande bovine aux hormones, le gouvernement australien manifestait son opposition à une telle mesure, aucune preuve scientifique de la nocivité des hormones pour la santé humaine n'ayant été apportée. Les autorités de Canberra ont toutefois précisé que cette réglementation ne les pénaliserait pas, les producteurs australiens ayant accepté de mettre en place un système de contrôle pour éviter de destiner la viande hormonée à la CEE. L'Australie vend chaque année pour plus de 600 millions de francs de viande à la Communauté. 20 % de la production australienne de viande bovine est traitée aux hormones, contre 50 % à 70 % aux Etats-Unis.

Un entretien avec le directeur de l'Association internationale des aéroports

« L'ouverture nocturne des aérodromes est indispensable pour remédier à la congestion aérienne »

Les aéroports et l'espace aérien français affronteront dans quelques mois les embouteillages printaniers que ne manqueront pas de provoquer l'afflux des charters et les départs en week-end. A Londres, il ne se passe guère de mois sans que les autorités annoncent que deux avions se sont dangereusement rapprochés l'un de l'autre, les ordinateurs ou les contrôleurs étant arrivés à saturation. L'Association internationale des aéroports civils (ICAA), qui regroupe deux cent soixante-dix-neuf aéroports du monde entier, a commencé à étudier des parades à cette congestion généralisée. M. Jacques Block, son directeur général, passe en revue ces solutions dans l'entretien ci-dessous.

« Quelles sont les causes de la congestion aérienne qui gagne peu à peu l'Europe, après avoir perturbé les compagnies et les aéroports américains ?

– La mutation que vit le transport aérien est partie, il y a dix ans, des Etats-Unis qui ont décidé une déréglementation de ce secteur jusque-là très protégé. Après bien des soubresauts, on est parvenu à un nouvel équilibre. Après avoir baissé spectaculairement, les tarifs ont recommencé à monter. La qualité de service s'est singulièrement dégradée, et les passagers ont dû affronter retards et pertes de bagages. Les prix de revient et les salaires ont chuté. Au total, l'élasticité de la demande s'est *révélée forte*, et le développement du trafic a été considérable.

» Le monde entier a considéré ce remue-ménage avec méfiance, et puis l'Europe a rejoint ce courant libéral sous l'influence de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Le citoyen européen n'apprécie pas de payer cher son billet d'avion ; il n'est que de voir l'explosion de la demande, entre Paris et les Antilles, ou Rodez, après l'ouverture de la concurrence et les baisses qui en ont résulté depuis presque deux ans. Depuis 1975, le transport aérien stagnait en Europe. Aucune de ses *composantes ne se trouve prête* à faire face à l'augmentation qui a été *déclenchée. Il n'y a plus assez* d'avions, de pilotes et de contrôleurs de la *navigation. Les directions* européennes de l'aviation civile *n'avaient pas prévu ces scénarios* de pénurie. Il a fallu les week-ends dra*matiques de l'Ascension* et de la Pentecôte pour que l'Europe prenne *conscience qu'elle vivra plusieurs* années difficiles.

Plusieurs mesures

– N'existe-t-il pas des solutions à ces *embouteillages* ?

– Pendant les « vingt glorieuses », *grosso modo* de 1955 à 1975, le trafic doublait tous les cinq ans et le système pouvait y faire face. Aujourd'hui, ce qui m'inquiète, c'est que les causes de la croissance compliquent la recherche d'une solution. La déréglementation introduit la concurrence qui provoque une baisse des tarifs et donc l'afflux des passagers, mais cette même concurrence poussera les transporteurs à faire décoller leurs avions aux mêmes heures. Pis : pour satisfaire la demande en matière de fréquences, ils mettront en ligne trois petits avions au lieu d'un *seul* gros. La congestion aérienne et inévitable.

» Comment contrôler une libéralisation ? Comment établir une concurrence raisonnable ? Comment ne pas gaspiller des installations aéroportuaires que la satisfaction de la demande de pointe amènerait à surdimensionner ?

– Est-ce qu'un surcroît des taxes aéroportuaires aux heures de pointe, et donc un renchérissement du billet d'avion, ne serait pas efficace ?

– Ce peut être une réponse. On peut aussi pénaliser les petits avions qui, actuellement, paient moins que les gros. Nous n'avons *encore jamais* utilisé ce système. Seuls les Britanniques *se sont* essayés à *cette* nouvelle forme de régulation.

– Si le renchérissement des coûts n'est pas la panacée, quelles mesures préconisez-vous ?

– Il existe d'autres solutions. Ainsi, les long-courriers pourraient-*ils se poser sur des aéroports* situés loin des villes, dans des régions peu *habitées. Ces plates-formes seraient* reliées aux agglomérations par des TGV.

En attendant, il nous faut améliorer la capacité des aéroports existants. D'abord, réduire les intervalles entre les avions en train d'atterrir, en informatisant le calcul des trajectoires et en simplifiant les circuits d'attente. Nous pouvons aussi utiliser de plus gros appareils : malheureusement, ceux-ci provoquent derrière eux des tourbillons qui obligent les plus petits à se tenir à distance, et l'on perd ainsi la capa*cité supplémentaire* obtenue dans un premier temps. Toujours à propos de *l'approche des aéroports, il ne suffit* pas qu'un aéroport soit équipé pour *les atterrissages tout temps*, encore faut-il que les avions soient dotés de l'appareillage correspondant et que leurs pilotes soient formés à son uti*lisation*.

» Une fois au sol, aussi, on peut gagner du temps en limitant le temps d'occupation de la piste et en facilitant la circulation. Cela veut dire qu'il y ait des sorties de piste, pas de verglas et pas de flaque d'eau, qu'il existe suffisamment de voies de circulation pour que les avions en circulation ne se gênent pas.

» A quoi servirait qu'un avion se pose par une visibilité zéro et qu'il ne puisse rouler au sol ? Les aéroports doivent acquérir les balises, les radars et les tracteurs nécessaires.

» Au départ, il conviendrait de regrouper les contrôles de police *et* de douane avant les formalités d'embarquement pour l'ensemble des vols. L'embarquement en continu serait bénéfique, car les passagers attendraient dans l'avion et non dans des salles d'attente forcément exiguës. *Je suis partisan* d'encourager les clients à conserver avec eux un maximum de bagages. Je sais que cette formule soulèverait un tollé de protestations pour des raisons de sécurité, ou en raison du manque de place à bord. Je constate que cela économiserait des tapis à bagages et des opérations de manutention. Nous pourrions diminuer les tarifs des compagnies qui feraient cet effort.

» On pourrait aussi inciter les *transporteurs à mettre leurs avions* au parking au lieu de les laisser inu*tilement au contact de l'aérogare.* Et si les avions repliaient leurs ailes ? *C'est trop cher ?* Etudions ces solutions. Jusqu'à présent, les compagnies décidaient tout ce qui *était* bon pour le transport aérien. Le travail de l'ICAA est de prospecter des formules acceptables par tous.

– Que pensez-vous de l'ouverture *nocturne des aéroports* ?

– Les compagnies ont acheté des avions beaucoup moins bruyants, mais le couvre-feu n'a pas été levé pour autant. Le bruit dominant des avions est désormais aérodynamique et on n'y peut rien faire. Il y a quinze ans, le niveau des réacteurs légitimait une levée de boucliers. Ce n'est plus le cas maintenant. L'ouverture nocturne des aéroports est indispensable. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

REPÈRES

Construction

Progression des logements neufs

De janvier à novembre 1988, le nombre des logements mis en chantier en France a atteint 300 300, contre 284 100 durant les onze premiers mois de 1987, soit une progression de 5,7 %, selon les statistiques publiées par le ministère de l'équipement et du logement. Cela permet de prévoir, *sur l'ensemble de* l'année, une progression de 5,5 %, avec environ 327 000 *logements* commencés contre 310 000 en 1987. *Mais ce redressement pourrait* n'être que provisoire, les experts prévoyant *un* retour à un rythme de construction de 300 000 logements en 1989.

La croissance des onze premiers *mois* en 1988 est uniquement due aux logements construits en immeu*bles* collectifs (+ 20,6 %), les mises en chantier de maisons individuelles continuant de baisser (– 3,6 %).

Prix

Augmentation de la taxe sur les produits pétroliers

Les prix des produits pétroliers augmenteront le 7 janvier du fait du *relèvement* de 2,6 % de la *taxe intérieure* sur les produits pétroliers (TIPP) : 9,10 centimes *pour le litre de super*, 8,7 centimes pour le litre d'essence ordinaire, 4,7 centimes pour le litre de gazole et 1,2 centime pour le litre de fioul domestique.

Cette hausse rapportera 2,8 milliards de francs supplémentaires à l'Etat, la TIPP représentant au total 113,5 milliards de francs. En 1988, la TIPP aura exceptionnellement été relevée en trois étapes : le 15 février et le 30 mai (+ 1,65 % à chaque fois) pour le carburant auto et le fioul domestique (les autres produits pétroliers avaient été relevés de 3,3 % dès le 1er janvier).

Économie

SOCIAL

Moins d'examens, plus d'hygiène industrielle

Une réforme contestée de la médecine du travail

Peut-on faire évoluer l'exercice de la médecine du travail et maintenir son rôle de protection des travailleurs ? Le décret sur l'organisation de ce service publié vendredi 30 décembre a été vivement discuté lors de son examen par le Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels. Approuvée par les représentants de la CFDT et de la CFTC, acceptée par la CGC, cette réforme est très contestée par la CGT et à un moindre degré par Force ouvrière et par nombre de médecins du travail.

La situation ambiguë de la médecine du travail explique les contestations dont son organisation fait l'objet. Créée en 1946 et plus largement développée en France que dans les autres pays européens (elle y concerne normalement tous les salariés sans exception) cette profession est perçue à la fois comme une défense des travailleurs et comme la *« médecine des patrons »*. Payé par l'employeur, le médecin du travail peut apparaître comme une entrave ou une charge supplémentaire, dont on peut réduire le coût en s'adressant, lorsque la taille de l'entreprise le permet, à un service interentreprises. Mais celui-ci est souvent surchargé, les médecins suivant en moyenne 3 000 salariés, nombre excessif. D'autre part, le médecin peut être changé de secteur, une mutation qui cache souvent une sanction.

Le contrôle de la médecine du travail devient ainsi un enjeu entre les employeurs et les syndicats qui, à l'inverse, *souhaitent que nominations*, mutations ou changements d'activités soient soumis au visa du comité d'entreprise ou des commissions dans lesquelles les représentants des salariés sont majoritaires.

Deuxième ambiguïté : chargé de veiller sur la santé des travailleurs dans l'entreprise, le médecin du travail cumule une tâche d'analyse et de contrôle des conditions de travail, un rôle de sauvegarde de la santé de chaque salarié (même s'il ne le soigne pas) et une mission plus générale de santé publique – comme le médecin scolaire. On peut le tirer plutôt vers l'une ou l'autre de ces fonctions, *difficiles* à assurer en même temps et avec la même efficacité.

Pour toutes ces raisons, une première réforme, contestée à la fois par le CNPF et la CGT, publiée au lendemain des législatives de 1986, avait été suspendue l'année suivante juqu'au 1er janvier 1989. Les auteurs du décret ont tenté d'avancer entre les écueils en donnant des satisfactions aux uns et aux autres et en s'inspirant du rapport présenté par M. Rochaix au Conseil économique et social en juillet 1988.

Le nouveau texte, comme la réforme de 1986, vise à réorienter l'activité du médecin du travail comme de la réforme de 1986 : *« A titre expérimental, et pour permettre une augmentation de la proportion de temps que le médecin du travail doit consacrer à sa mission en milieu de travail* (1), *des accords d'entreprise ou d'établissement peuvent apporter des adaptations à la périodicité de l'examen médical. »* L'examen annuel ne demeure obligatoire que pour les salariés protégés : handicapés, femmes enceintes ou personnes chargées de travaux à risques.

« Pluridisciplinarité » ou « déréglementation » ?

Cette réorientation d'une mission de dépistage général vers une plus grande attention aux conditions de travail tient implicitement pour acquise une amélioration de l'état général de santé des salariés. Par rapport à la période précédente, elle correspond aussi à une évolution des idées, qui amène à délaisser les dépistages systématiques au profit de la surveillance de population *« à risques »*.

Autre évolution : toujours *« à titre expérimental »* des conventions peuvent permettre le recours à des *« spécialistes en matière de prévention de risques professionnels, de sécurité ou de conditions de travail »*.

Il s'agissait à l'origine de se rapprocher de la situation d'autres pays européens et de la conception de l'Organisation internationale du travail, plus proches de l'idée d'hygiène industrielle, et que la Commission des Communautés européennes souhaitait développer. Si cette idée a été abandonnée, le souci de *« pluridisciplinarité »*, comme on dit au ministère du travail, demeure.

Ces deux innovations même *« expérimentales »* (avec à la clé, un bilan présenté dans quatre ans au Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels) sont combattues par la CGT qui a dénoncé une *« déréglementation »* : suppression des garanties traditionnelles de l'examen annuel en même temps que disparition d'une forme de médecine générale et gratuite acquise par la classe ouvrière.

Il est vrai que pour faire accepter l'intervention du médecin sur les lieux de travail, le ministère a fait des concessions au patronat. Il a d'abord assoupli l'obligation d'examen d'embauche lorsque le salarié doit occuper un emploi identique, *« sauf si le médecin du travail l'estime nécessaire ou si le salarié en fait la demande »* – des restrictions qui ne seront pas toujours efficaces.

Surtout, il facilite à l'employeur le choix entre un service médical autonome et un service commun à plusieurs entreprises. Auparavant, *cela demandait un nihil obstat* du comité d'entreprise ou des délégués du personnel. Cette fois, un simple avis suffit, et l'autorisation requise de la direction régionale du travail est réputés acquise s'il n'y a pas eu de refus au bout d'un mois. Enfin, il est possible de constituer un service médical commun à plusieurs entreprises constituant une *« unité économique et sociale »* (bureaux ou ensembles commerciaux, par exemple).

Les craintes de la CGT et de son syndicat de la médecine du travail sont partagées en partie par les médecins de l'Association pour *l'étude des risques du travail* (ALERT). Ceux-ci jugent trop restrictives l'approche *« par facteurs de risques »*. D'autre part, ils estiment insuffisantes dans beaucoup d'entreprises les garanties offertes par la négociation d'accords collectifs, faute d'une présence syndicale forte. Enfin, ils s'inquiètent de l'autonomie des médecins du travail et redoutent leur mise à l'écart.

A la suite des discussions intervenues au Conseil supérieur de la prévention des risques professionnels, le ministère du travail a rajouté quelques garde-fous supplémentaires. Le service médical commun à une unité économique et sociale est placée *« sous la surveillance du comité d'entreprise »*. Les accords aménageant la périodicité de l'examen médical doivent faire l'objet d'un préalable du médecin du travail et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Ils doivent *« préciser les améliorations apportées en contrepartie à l'action en milieu de travail »*. Enfin, le médecin du travail doit être associé aux conventions passées avec des organismes spécialisés dans la prévention des risques professionnels et ceux-ci doivent intervenir sous son contrôle.

GUY HERZLICH.

(1) Normalement un tiers de son temps, mais la réalité est souvent inférieure.

M. Soisson, ministre « à la marge »

(Suite de la première page.)

Intimement mêlés, le silence et la réussite donnent aussi l'impression d'une attitude qui épouse les événements, bien ou pas exploités, et d'une souplesse toute consensuelle. *On pourrait parfois* en conclure à un pragmatisme doublé d'une bonne dose d'opportunisme qui servirait de recette et de paratonnerre...

Si on l'interroge sur le sujet, M. Soisson récuse ce portrait, tout en lui donnant, par touches successives, des airs de ressemblance. Il y a bien une « méthode Soisson », une ligne déliée qui donne un fil conducteur au personnage, conscient de la partition politique qui lui revient.

« Dès mon arrivée au gouvernement, confie-t-il, *j'étais résolu à prendre l'initiative pour ne jamais être débordé. Il me fallait tenir la corde, toujours, afin de ne pas être acculé à une réaction. »* Isolé, peut-être, comme tétanisé par l'enjeu, il se refuse dès lors à l'improvisation, veut éviter toute surprise et craint de se retrouver dans la moindre polémique ou tornade. *« L'élargissement et le renforcement de la majorité présidentielle sont trop importants pour les compromettre par un propos aventureux,* poursuit-il. *C'est une opération à long terme qui doit être menée sans tapage. »*

D'où, dans ses fonctions, le besoin d'anticiper et, surtout, *« la nécessité de procéder par étapes, à petits pas, en négociant inlassablement avec les partenaires sociaux pour convaincre, rassurer et avancer. » « L'ouverture, cela passe par la gestion des dossiers. Je me dois d'être un bon ministre technicien, un praticien,* reprend-il, alliant continuellement le projet politique à l'action quotidienne. *Vous ne m'entendrez pas, je préfère la discrétion aux effets d'annonces spectaculaires, dont on a trop souffert, dans ce ministère, dans un passé récent. La politique de lutte contre le chômage ne se prête pas aux déclarations fracassantes. Je veux au contraire être un partenaire qui respecte ce qu'il dit et ce qu'on lui dit. »*

Concrètement, cela aboutit à ce que M. Soisson appelle lui-même une stratégie d'action *« par petites touches »*. Ce qui correspond à son goût affirmé depuis longtemps pour des modifications significatives *« à la marge »*, les éléments principaux d'une politique étant intangibles ou prédéterminés. *« C'est sur des zones précises qu'il faut agir pour réaliser des changements possibles »*, affirme le ministre, convaincu que les 5 % ou 10 % d'un programme font la différence réaliste et impriment la marque.

Rendez-vous décisifs

L'illustration de la « méthode » se retrouve dans une succession cadencée de légères modifications, presque pointillistes, distillées auprès de publics ciblés à chaque discours. D'estrade en tribune, M. Soisson passe son temps à corriger, retrancher, redresser ou ajouter, et, dans la majeure partie des cas, à obtenir grâce à cela l'adhésion raisonnée des *« acteurs » eux-mêmes. Ici il promettra* la mise en place de cinquante missions locales supplémentaires, là il rassurera les défenseurs des anciennes entreprises *intermédiaires*. Ailleurs, il évoquera les fonds de solidarité locale pour la formation des TUC, destinés à redorer le blason d'un dispositif de plus en plus contesté.

Plus loin, il s'engagera à améliorer le fonctionnement de la formation en alternance, ou à moraliser les SIVP. Développement local, partenariat, insertion des jeunes, toutes les mesures possibles y passent, qui bénéficient d'un lifting ou d'une relance en vue d'une série d'offensives, volontairement modestes mais *tous azimuts. Rien n'y manque,* et chaque jour apporte sa précision, une pierre à l'édifice, que ce soit la simplification des programmes existants ou leur mise en cohérence, récemment complétée par une expérience de décentralisation des enveloppes d'aides, globalisées, à la disposition de cinq préfets de région.



Dans le domaine où il excelle, celui de la formation professionnelle, dont il se flatte d'être *« l'un des rares spécialistes »* parmi le personnel politique, une telle tactique finit par donner le tournis. En toute circonstance, M. Jean-Pierre Soisson cite l'exemple de sa région, la Bourgogne, précise un point et complète une orientation. Peut-être sans y prendre garde, il empiète allègrement sur le champ de compétence de son secrétaire d'Etat, M. André Laignel, à coups d'épingle. Un œil sur le projet de crédit formation qui devrait être l'une des grandes affaires du septennat, un autre sur le crédit d'impôt, amélioré, il marque des points ; ainsi pour la nomination comme conseiller technique chargé de l'apprentissage de l'un de ses fidèles Bourguignons, M. Maurice Thieffenat.

A l'entendre, le système s'est révélé plus payant que la mise en scène orchestrée des hauts faits d'un ministre. Fier d'avoir obtenu *« un bon budget et une marge de manœuvre importante avec la provision de 4 milliards de francs »*, M. Soisson se flatte de succès qu'il veut prometteurs. La réforme en douceur de la formation en alternance sert de démonstration et de précédent. Il y a ensuite le FRIL (Fonds régional *d'initiatives locales), doté* de 250 millions de francs, lancé avec M. Jacques Chérèque, puis le contrat de retour à l'emploi (CRE), destiné à l'embauche de cent mille chômeurs, *« une opération qui porte ma marque ». « Les dépenses passives deviennent actives »*, assure-t-il, avant d'avouer : *« Par rapport au RMI* (revenu minimum d'insertion), *il fallait faire une jonction. »* Il y a maintenant le thème de la *« modernisation négociée »*, difficile à mettre en œuvre, et l'opération *« nouvelles qualifications »*, réactivée par M. Bertrand Schwartz, tout aussi compliquée. *« Ce sont d'énormes affaires sur lesquelles nous progresserons par paliers, en concentrant les moyens de crédit à chaque fois que cela sera possible. »*

Mais de prochains rendez-vous seront décisifs. Ainsi, à propos de ce qui s'appelle maintenant le *« projet de loi sur la prévention des conditions de licenciement »*, pour ne plus parler d'autorisation administrative. La partie, qui ne pourra rester indéfiniment discrète, est périlleuse, convient M. Soisson. *« Je discute sans cesse, je précise les choses »*, explique-t-il, fidèle à son style. *« Mais la réussite suppose que, à un moment donné, les partenaires sociaux, y compris le patronat, s'expriment, et c'est mon problème majeur. Il me faut pouvoir verrouiller le PS, à l'Assemblée nationale, face au PCF. »*

« J'ai mûri »

Ainsi, également, du dossier sous-jacent à l'évolution récente de l'emploi et du chômage, qui met en évidence un changement de structure du marché du travail aux aspects inquiétants. Commencée avec la circulaire sur l'intérim et le contrat à durée déterminée, la correction nécessaire ne s'imposera pas facilement. *« La précarité accrue n'est pas acceptable pour un ministre du travail »*, s'en va répétant M. Soisson, qui avait prononcé un discours-phare au contenu autocritique, sur ce thème, lors du premier colloque international tenu à Paris les 3 et 4 novembre sur les *« nouvelles formes d'emploi ». « Durant les six dernières années, un million d'emplois classiques ont disparu, tandis que se créaient un million d'emplois de forme nouvelle »*, constatait-il, soucieux des menaces que fait courir le développement du phénomène. *« La reprise peut être sélective, il ne faut pas qu'elle laisse les plus vulnérables ou les plus démunis, c'est-à-dire les moins formés, sur le bord de la route »*, observait-il plus récemment, déterminé à mener la lutte contre l'exclusion sociale. *« La fracture dans les qualifications et les statuts, délicate à gérer, techniquement, suppose la durée »*, admet-il.

Ces derniers exemples pourraient toutefois montrer les limites du genre utilisé, trop feutré pour mobiliser ou précipiter la prise de conscience collective. *« Vous verrez que, sur la distance, j'aurai défini une politique »*, réplique le ministre du travail à cette objection. *« Je tisse ma toile »*, dit-il, persuadé qu'*« une certaine humilité est nécessaire à l'accomplissement de ma mission ». « On m'apprécie parce que je sais être discret »*, ajoute-t-il, certain de peser aujourd'hui au sein du gouvernement, où on le consulte fréquemment, *« comme Pierre Joxe »*.

Certes, et il l'avoue, *« Michel Rocard voudrait que je me montre davantage et me le répète »*. Mais, décidément familier du jeu d'ombres et de lumières, il répugne à tenir le rôle du VRP de sa politique de l'emploi qui réclamerait parfois, pour le lancement du CRE, par exemple, les mêmes effets de manche que les TUC et les petits boulots, autrefois. *Il se justifie aussitôt : « Je suis peut-être un peu trop réservé, en effet. Je n'aurais sûrement pas fait la même chose il y a dix ans. J'ai mûri. »*

Mais il y a un ressort plus profond. Manifestement, M. Soisson ne veut pas rater l'opération en cours, et se tient sur le fil du rasoir parce que, répète-t-il à l'envi, *« j'ai rejoint un président sur le thème de la France unie, j'appartiens à la majorité présidentielle »*. Il a le sentiment de posséder une carte décisive et n'entend pas passer la main par imprudence. D'ailleurs, il se flatte des services rendus en œuvrant pour tout le gouvernement à l'Assemblée nationale, où ses qualités de parlementaire ont fait merveille. *« Pour le budget, j'ai été un des membres du gouvernement les plus présents au Parlement »*, rappelle-t-il, heureux des votes obtenus par son entregent. *« Je ne me suis pas coupé du centre et j'ai eu le soutien du PS. »*

Cela suffit apparemment à son bonheur d'homme « à la marge ». Dans tous les sens du terme.

ALAIN LEBAUBE.

Formation professionnelle

M. Jacques Jeanteur est nommé président du comité de coordination

La composition du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle a été revue par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Par deux arrêtés, en date du 22 décembre, il est précisé que cette instance nationale de coordination comprendra désormais un représentant élu de chaque conseil régional, contre douze précédemment, alors désignés sur une liste voulue unique. La première réunion se tiendra le 26 janvier et permettra de procéder à l'examen des contrats de plan signés entre l'Etat et les régions, et d'étudier les moyens de développer l'apprentissage.

De plus, M. Jean-Pierre Soisson a choisi pour président du comité de coordination un proche de M. Bernard Stasi (CDS), président de la région Champagne-Ardenne, en la personne de M. Jacques Jeanteur, vice-président de ce conseil régional et directeur d'une entreprise commerciale à Charleville-Mézières.

M. Jean-Pierre Soisson avait lui-même été le premier président de ce comité dont il voulait faire le *« parlement de la formation professionnelle »* avec les représentants des régions, des administrations et les partenaires sociaux. A l'époque, en 1985, il avait été désigné à ce poste par M. Michel Delebarre, alors ministre du travail.

● ***Accord salarial pour les autoroutes.*** – Un accord salarial a été conclu entre les directions des sociétés d'autoroute et le principal syndicat du personnel, affilié à FO. Pour 1988, à une hausse de 2,2 % en niveau des salaires s'ajoute l'attribution de deux points d'indice à compter du 1er juin, soit, en moyenne, 560 F sur l'année. Pour 1989 sont prévus une hausse de 2,21 % hors GVT (glissement vieillesse-technicité), l'attribution de deux points d'indice pour tous et un relèvement de un à trois points des plus bas salaires. Sur deux ans, la masse salariale augmenterait de 5,4 % hors GVT et de 8,8 % GVT inclus. Le syndicat FO a levé son préavis de grève pour le 2 janvier.

● ***CFDT-PTT : les sanctions amplifiées.*** – Après la réunion du comité fédéral de la CFDT-PTT, les sanctions prises contre certains syndicats ont été *« confirmées et amplifiées »* selon l'union régionale Ile-de-France de la CDT-PTT *« suspendue »*. Huit syndicats (Postaux-Paris, Télécom-Paris, Centres régionaux, Administration centrale et les syndicats départementaux des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise et Val-de-Marne) entendent poursuivre leur action, dans la CFDT ou hors d'elle, notamment lors des prochaines élections professionnelles. Ils déposent un ultimatum pour le 15 janvier et, si les sanctions n'étaient pas levées, se retrouveraient *« dans la fédération des syndicats solidaires, unitaires et démocratiques (SUD) »*.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

Vive spéculation autour des actions de TF1

Le cours de l'action TF 1 a progressé de 28,5 % en un mois, passant de *300 francs* à 411,30 francs le 29 décembre. La progression s'est accélérée cette semaine : les deux derniers jours ont vu plus de trois cent mille titres, soit près de 1,4 % du capital, changer de mains. Toutes les demandes n'ont pu être servies. Certes, la chaîne affiche des résultats d'audience supérieurs à ceux prévus lors de sa privatisa*tion, mais* la direction, qui doit annoncer ses résultats financiers en mai prochain, ne prévoit aujourd'hui *qu'une centaine* de millions de francs de bénéfices. Les milieux boursiers considèrent donc que TF 1 est surcotée et que l'actuelle spéculation ne peut s'expliquer par une anticipation *sur les résultats* économiques de la chaîne.

Qui achète donc massivement du TF 1 ? Pas le groupe de M. Francis Bouygues qui est limité par la loi à 25 % du capital. A la direction de TF 1, on se contente d'affirmer qu'aucun des *actionnaires* du *noyau dur* (Maxwell, GMF, Editions mondiales) n'a vendu de titres, mais on ignore si l'un d'entre eux ramasse des actions sur le marché. Reste enfin l'hypothèse d'une « *agression* » extérieure, et, en cette fin de semaine, les milieux boursiers attendent *une annonce éventuelle.*

La Ruche méridionale résistera à l'OPA de Rallye

Les responsables de La Ruche méridionale (LRM) n'apprécient pas du tout le projet d'OPA (offre publique d'achat) annoncé par le groupe Rallye sur 60 % du capital de leur société (*le Monde* du 30 décembre). Tout en soulignant qu'ils n'ont pas été informés directement de cette opération, MM. Robert et Jean-Pierre Guignard, respectivement président et vice-président directeur général de LRM, s'élèvent contre « *cette opération financière inamicale* ». Rappelant qu'ils ont « *développé de longue date des stratégies d'enseigne propre qui visent à lui conférer une position de leadership dans la distribution sur toute la zone méridionale* », ils estiment que « *l'initiative de Rallye et de la Banque de l'Union européenne (BUE) tente seulement de prendre de vitesse le projet d'association économique et financière* » qu'ils ont élaboré.

Ils feront connaître en janvier le détail de ce projet, mais affirment que « *LRM et ses futurs partenaires sont aujourd'hui totalement déterminés à aller jusqu'au bout de leur ambition pour bâtir un grand groupe de distribution du Sud* ».

Pour réussir, cette volonté de résistance suppose, parmi ces partenaires ou leurs alliés, l'existence d'un « chevalier blanc » prêt à agir en Bourse à la reprise des cotations, le capital de LRM étant très dispersé dans le public.

J. D.

Nokia prend le contrôle de Salora

Le consortium finlandais Nokia vient de prendre le contrôle à 96 % de sa filiale Salora (électronique grand public) en rachetant à Hollming (chantiers navals) la participation de 36 % qu'il détenait encore dans l'affaire. Cette opération va mettre fin aux disputes sur la gestion de l'entreprise que Nokia pourra intégrer dans sa division électronique grand public (marques *Luxor, Oceanic, Graetz*).

Nokia est le troisième plus grand fabricant de téléviseurs en Europe derrière Thomson et Philips, avec deux millions d'appareils produits par an. Sa division grand public réalisera désormais un chiffre d'affaires de 6,5 milliards de marks finlandais (9,5 milliards de francs), Salora comptant à elle seule pour 1,9 milliard de marks (2,77 milliards de francs).

Mise en vente de treize nouvelles caisses d'épargne américaines

Les autorités fédérales américaines, qui ont déjà confirmé cette *semaine deux opérations de sauvetage* de caisses d'épargne en difficulté (*le Monde* du 30 décembre), *qui lui coûteront 7 milliards* de dollars (42 milliards de francs), ont annoncé la mise en vente avant *samedi 31 décembre à minuit* de treize autres institutions. Cette accélération du processus de vente des institutions d'épargne et de prêt passées sous la tutelle de l'Etat en raison de leur insolvabilité est liée à l'achèvement, à la fin de 1988, d'un système de déductions fiscales pour les candidats au rachat.

Ceux-ci devraient être nombreux à se présenter pour les ventes de la fin de l'année, car les investissements dans les institutions d'épargne sont actuellement très prisés par les *investisseurs américains, et même* étrangers. Des Taïwanais devraient samedi se porter acquéreurs de huit caisses d'épargne.

Le groupe Suez détient 5 % de Bouygues

La Compagnie financière de Suez a annoncé qu'elle avait, le 23 décembre, atteint le seuil de 5 % dans le capital de la société Bouygues (3,96 % directement et 1,04 % par sa filiale la Banque Indosuez). Auparavant, la participation du groupe Suez était un peu inférieure à 5 %. Cette initiative a été prise en accord avec Bouygues, Suez figurant à son tour de table et constituant un de ses appuis.

Par ailleurs, Bouygues va vendre à un groupe franco-néerlandais sa participation de 95,6 % dans la Société immobilière et commerciale de Banville, dont l'actif unique est un immeuble, ancien garage racheté au groupe Axa en avril 1987 pour 210 millions de francs, et évalué à 900 millions de francs environ après les 450 millions de francs de travaux de rénovation qui vont commencer par le transformer en immeuble à usage de bureaux. Enfin, le 31 décembre, Bouygues devait absorber les Trois Quartiers, après une bataille judiciaire de six mois.

Bull porte à 65 % sa participation dans Honeywell Bull Inc.

Comme prévu, et dans les temps, le groupe informatique français Bull a *porté à 65,1 % sa participation* dans Honeywell Bull Inc. en rachetant 22,6 % du capital à l'américain *Honeywell. Ce dernier ne conserve* donc que 19,9 % du capital de Honeywell Bull Inc. la part du japo*nais NEC restant inchangée, à 15 %.*

En décembre 1986, Bull a pris le contrôle de la société américaine Honeywell Information Systems. Trois mois plus tard, Honeywell Bull Inc. était créée, regroupant tous les actifs de la filiale informatique de l'américain Honeywell, à l'exception des activités de distribution et de maintenance aux administrations fédérales (*le Monde* du 3 décembre *1986*). *Honeywell Bull Inc. a réalisé* en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de plus de 2 milliards de dollars (12,8 milliards de francs).

● **Le contrôle plus sélectif des exportations américaines vers l'Est.** – Dix-sept experts de l'Académie nationale des sciences, travaillant à la demande du département d'Etat *américain, recommandent aux* Etats-Unis une plus grande sélectivité dans le contrôle de leurs exportations de produits sensibles vers le bloc de l'Est : selon eux, il devrait être desserré sur les ordinateurs personnels, mais renforcé sur les produits stratégiquement cruciaux *comme les superordinateurs ou les* équipements permettant la fabrication de semi-conducteurs sophistiqués. *Ils estiment que les* exportations d'ordinateurs personnels ainsi que celles des logiciels et des composants y afférents sont incontrôlables en raison de leur petite taille, de leur prix et de l'importance de leur fourniture par des pays n'appartenant pas à l'alliance atlantique.

● **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission s'est glissée dans l'article de Paul Fabra « Coup de balai fiscal en Suède » publié dans *le Monde* du 29 décembre. A l'avant-*dernière ligne du troisième paragra*phe de l'avant-dernière colonne, page 21, il fallait lire : « La logique du « nouveau système » (et non pas du « niveau social ») appelle cet abandon ».

NEW-YORK, 29 décembre ⬆

Tout près du record

La Bourse de New-York veut finir l'année en beauté. Jeudi, elle a fait un gros effort pour retrouver son niveau record de l'année, qu'elle avait atteint le 21 octobre dernier. En effet, à cette date, l'indice Dow Jones, le principal *baromètre du marché, atteignait* 2 183,58 points. Or jeudi, après une hausse de 16,43 points, cet indice s'inscrivait à 2 182,86 points. Avec cette hausse de dernière minute, l'ambiance s'est animée, le volume des échanges portant sur 132 millions de titres, contre un peu plus de 80 millions mardi à la réouverture du marché, après les fêtes de Noël. On comptait *980* actions en hausse, contre 478 en baisse et 525 dont le cours n'avait pas varié. Les investisseurs institutionnels, désireux d'étoffer leurs portefeuilles en fin d'année, auraient été les principaux acheteurs jeudi. Outre ce facteur technique, M. Newton Zinder, directeur général de la firme d'investissement Shearson Lehman Hutton, constatait que le sentiment est plutôt bon en ce moment à Wall Street. Les milieux financiers attendent, à présent, les grandes lignes de la politique économique que doit présenter le nouveau président, M. George Bush, lors de son investiture officielle le 20 janvier, *pour prendre* des initiatives plus hardies. Parmi les valeurs en hausse sensible, on relevait United Air lines, Digital Equipment et Johnson and Jobson. Parmi les actions en baisse, American Brands, Xerox et Exxon.

VALEURS	Cours du 28 déc.	Cours du 29 déc.
Alcoa	54 7/8	55 5/8
A.T.T.	28 7/8	29 1/4
Boeing	59 3/4	61
Chase Manhattan Bank	28 5/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	88 1/2	88 3/4
Eastman Kodak	45 3/4	45 3/4
Exxon	45 1/8	44 3/4
Ford	50 3/4	51 1/2
General Electric	44 5/8	45 1/8
General Motors	85 1/4	85 1/4
Goodyear	51 1/2	51 3/4
I.B.M.	122 1/4	123 1/4
I.T.T.	50 1/2	51
Mobil Oil	45 3/4	45 3/4
Pfizer	58 1/2	58 3/8
Schlumberger	33	33 1/8
Texaco	50 5/8	51
UAL Corp. ex-Allegis	106 1/2	109 5/8
Union Carbide	25 3/4	25 7/8
U.S.X.	29 1/8	29 5/8
Westinghouse	52 1/8	52 3/4
Xerox Corp.	59 1/4	58 7/8

LONDRES, 29 décembre ⬆

Bien tenu

Le London Stock Exchange semble décidé à *finir l'année* en beauté. Jeudi, la montée des cours a repris, et, à la clôture, les différents indices enregistraient une hausse de 1 % et plus.

Cette fermeté a été d'autant plus surprenante que les affaires sont restées généralement assez calmes. L'intérêt s'est concentré sur les assurances (Sun Alliance, General Accident).

Mais les valeurs des entreprises exportatrices ne sont pas demeurées inactives. ICI et Unilever, en particulier, se sont détachées.

Plessey a également monté, *mais sur la rumeur que* les autorités britanniques et communautaires ne s'opposeraient pas à l'OPA lancée contre ce groupe par Siemens et General Electric Corp.

PARIS, 30 décembre ⬆

Ferme

Fin d'année somptueuse rue Vivienne. On croyait les temps difficiles. *Le personnel* de la Bourse s'est employé à démontrer le contraire. Confettis (en abondance), serpentins (des kilomètres), bombes à jets de plastique, chapeaux pointus, faux-nez, trompettes, rien ne manquait au spectacle, pas même les pétards, pourtant interdits par le règlement, et qui explosaient par rafales. Bref, la fête a battu son plein sous les colonnes. Le contraste était saisissant avec la fin 1987, qui, pour cause de krach avait été sinistre. Que reste-t-il de la crise ?

Pour 1988, selon l'indicateur instantané, la hausse a été de 60 % environ. Elle est de 48 % en se référant au CAC (base fin décembre 1981) mais hors « privatisées », et de 57 % environ sur la base du CAC-40 (base 1 000 : 31 décembre 1987). Cette dernière séance a apporté sa contribution à la renaissance du marché. La hausse s'est poursuivie à bonne cadence. Le mouvement est allé en s'accélérant. De 0,10 % à l'ouverture, l'avance des cours est progressivement passée à 0,27 % puis à 0,45 %. Dans l'après-midi, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,63 % au-dessus de son niveau précédent.

De l'avis des professionnels, les courants d'affaires ont été étoffés, témoignant de l'intérêt accru pour les placements en valeurs françaises.

L'espoir d'une détente sur le front des taux d'intérêt revient. Sur le MATIF, les cours ont monté entre 0,35 point et 0,5 point.

D'autre part, la reprise de Wall Street est apparue prometteuse, *encourageant les investisseurs* à reprendre des positions.

En outre, d'une façon générale, les prévisions pour *au moins le premier* trimestre de 1989 sont excellentes, avec, au minimum 12 % de hausse *correspondant à un retour aux plus* hauts niveaux historiques du printemps 1987. Alors, vogue la galère ! *La Bourse peut s'amuser. Elle restera* fermée le 2 janvier.

TOKYO

Clos

Les Bourses de valeurs et de matières premières japonaises seront fermées du jeudi 29 décembre au mardi 3 janvier *1989 inclus. Elles rouvriront le mercredi* 4 janvier. Les marchés des changes seront fermés du samedi 31 décembre au lundi 2 janvier inclus (*réouverture le mardi* 3 janvier).

JAPON

Projet de renforcement des contrôles boursiers

Les pouvoirs publics japonais envisagent de renforcer les contrôles sur les introductions en Bourse. La proposition émane de la commission de contrôle et devrait entrer en vigueur, en avril prochain, après approbation par le gouvernement. Cette réforme propose l'intro*duction d'un système de mise aux* enchères préalable destiné à fixer le prix public des actions non encore cotées. Il prévoit aussi de faire passer de un à deux ans la période durant laquelle les détenteurs d'actions n'auront pas le droit de les échanger. Cette mesure est destinée à éviter la fixation d'un cours trop élevé des actions nouvellement introduites sur le marché. Actuellement, le prix public des *actions non encore cotées est fixé* par des sociétés de courtage sur la base des prix pratiqués pour des entreprises de même nature.

FAITS ET RÉSULTATS

● **Sodexho : dividende de 94,50 F.** – Sodexho, le groupe de restauration collective, va distribuer, le 28 février, un dividende, avoir fiscal compris, de 94,50 F pour le dernier exercice 1987-1988, *contre 82,50 F pour l'année* précédente. Pour l'exercice clos le 31 août, le chiffre d'affaires *consolidé* hors taxes s'est élevé à 7,1 milliards de francs, soit une augmentation de 24 %. Le bénéfice consolidé, avant impôts, atteint 214 millions de francs, en hausse de 26 % par rapport à l'exercice 1986-1987. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) *s'élève à 111 millions de francs*, en progression de 16 % en un an.

● ***Groupama crée une structure financière nationale.*** – La Caisse centrale des mutuelles agricoles (Groupama) va créer une structure financière nationale, baptisée Groupama Investissement et destinée à réaliser des investissements stratégiques. Cette société, qui a reçu *l'adhésion de soixante*-quatre caisses régionales sur soixante-six qui composent le groupe, sera dotée d'un capital de 1,7 milliard de francs et disposera d'un budget annuel de 500 millions de francs. D'autre part, Groupama a affirmé que les dis*cussions avec* le groupe *Carrefour*, pour la distribution en grandes surfaces de produits d'assurance, devraient aboutir *prochainement*.

● **Conflandey au second marché.** – Le groupe *Conflandey, un* des principaux producteurs de fil d'acier en Europe, sera introduit sur le second marché de la Bourse de Paris le 19 janvier prochain. La société emploie quelque mille salariés – six cent cinquante à *Conflandey et Port-d'Atelier* (Haute-Saône), cent quatre-vingts à Xertigny (Vosges), près d'une centaine dans le Territoire de Belfort. Son chiffre d'affaires consolidé pour 1988 s'élève à 660 millions de francs, dont les deux tiers ont été réalisés à l'exportation (*pays industrialisés essentiellement*, mais également Extrême-Orient). Cette entreprise familiale est spécialisée dans les fils fins, que l'on retrouve notamment dans les agrafes, les ressorts et câbles, les pièces métalliques d'automobiles, l'emballage.

● **Plan de recapitalisation pour Quantum Chemical.** – Le *groupe chimique américain* Quantum Chemical lance un vaste plan de recapitalisation, qui se traduit notamment par le versement d'un dividende extraordinaire de 50 dollars par action. Cette annonce a immédiatement provoqué, jeudi, une hausse de plus de *16 % de l'action Quantum à la* Bourse de New-York. Ce dividende extraordinaire et sans condition sera payé grâce au produit d'un crédit relais de 1,15 milliard de dollars. D'autre part, le groupe va lancer un programme d'investissement de 1,3 milliard de dollars jusqu'en 1991.

PARIS :

Second marché *(sélection)*

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	454	Int. Metal Service	....	510
Asystel	250 10	251	La Commande Electro.	298	300
B.A.C.	380	380	Le gd livre du mois	....	271
B. Demachy & Assoc.	505	525	Loca Investissement	278	276
B.I.C.M.	548	540	Locamic	....	156
B.I.P.	....	678	Métallurg. Minière	....	145
Boiron	450	455	Métrologie Internat.	....	529
Bolloré Technologies	830	825	Métroservice	170	169
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	629	640
Câbles de Lyon	1595	1595	Molex	217	215 10
Calberson	731	725	Navale-Delmas	....	725
Cardif	853	850	Olivetti-Logabax	....	204 80 o
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	326	Om. Gest.Fin.	....	310
C.A.T.C.	135	135	Pinault	366 90	386 90
C.D.M.E.	1247	1247	P.F.A. S.A.	415	432
C. Equip. Elect.	368	368	Prasbourg (C. In. & Fin.)	....	101
C.E.G.I.D.	720	715	Présence Assurance	520	520
C.E.G.E.P.	....	230	Publicat. Filipacchi	....	466
C.E.P.-Communication	1560	1570	Razel	840	840
C.G.I. Informatique	1155	1180	St-Gobain Emballage	....	1600
Ciments d'Origny	556	550	St-Honoré Matignon	....	234 80
C.N.I.M.	....	417 90	S.C.G.P.M.	....	270
Concept	270	271	Segin	400	....
Conforama	....	823	Sélection Investissem.	111 99	110
Creeks	415	432 d	S.E.P.	....	342
Dafsa	201	201	S.E.P.R.	....	1237
Dauphin	....	1270	S.M.T.Goupil	....	274
Devanlay	947	948	Sodinforg	680	680
Deville	540	540	Sopra	....	....
Editions Belfond	....	107 50	TF 1	411 30	....
Elysées Investissem.	21 50	20 60	Unilog	186	188
Finacor	215	211	Union Financ. de Fr.	440	444
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	234	237			
Guintoli	....	485			
I.C.C.	....	220			
IDIA	250	250			
I.G.F.	92 90	94 80			
IN2	258	....			

Marché des options négociables le 29 décembre 1988

Nombre de contrats : 23 561.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	36	51	–	7
CGE	360	41	53	0,20	6
Elf-Aquitaine	320	67	67	–	0,50
Lafarge-Coppée	1 300	108	150	0,50	5,50
Michelin	164	25	31,50	–	1,50
Midi	1 355	235	–	–	8,20
Paribas	440	27,50	50	–	6,80
Peugeot	1 200	164	201	–	3
Saint-Gobain	520	75	86	0,50	3,50
Société générale	320	–	200	–	–
Thomson-CSF	200	26,50	34	0,50	3

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 déc. 1988

Nombre de contrats :

COURS	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89	ÉCHÉANCES Sept. 89
Dernier	107,05	106,60	106,05
Précédent	107	106,55	106,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	1,46	–	0,40	1,15

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,0590 F =

Le calme régnait, vendredi 30 décembre, sur les marchés des changes, où *le dollar* se maintenait, après avoir fléchi légèrement la veille. Jeudi, il avait poussé une pointe sur des achats commerciaux de fin d'année.

FRANCFORT	29 déc.	30 déc.
Dollar (en DM)	1,7890	1,7870

TOKYO	29 déc.	30 déc.
Dollar (en yens)	126	125,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 déc.) .... 8 1/5-8 5/8 %

New-York (29 déc.) ...... 9 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	28 déc.	29 déc.
Valeurs françaises	142,1	142,7
Valeurs étrangères	119,2	118,8
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	412,7	412,3
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 545,70	1 559,05
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	428,68	431,86

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 166,61 2 182,68

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 447,3	1 463,1
Mines d'or	164,6	162,6
Fonds d'Etat	87,30	87,20

TOKYO

	29 déc.	30 déc.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0850	6,0900	– 40	– 25	– 80	– 50	– 300	– 190
$ can.	5,0963	5,1048	– 97	– 42	– 216	– 127	– 735	– 582
Yen (100)	4,8447	4,8526	+ 154	+ 190	+ 297	+ 346	+ 876	+ 1001
DM	3,4176	3,4223	+ 85	+ 104	+ 167	+ 194	+ 464	+ 548
Florin	3,0864	3,0104	+ 67	+ 79	+ 128	+ 149	+ 363	+ 434
FB (100)	16,2918	16,3140	+ 144	+ 228	+ 245	+ 403	+ 631	+ 1086
FS	4,0338	4,0425	+ 132	+ 153	+ 248	+ 283	+ 679	+ 785
L (1 000)	4,6380	4,6453	– 136	– 99	– 272	– 223	– 846	– 721
£	10,9500	10,9650	– 437	– 392	– 831	– 741	– 2485	– 2151

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	9	9 1/4	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16
DM	5 1/8	5 3/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8
Florin	5 3/4	6	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	7 1/8	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	4 1/4	4 1/2	4 9/16	4 11/16	4 5/8	4 3/4	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 3/8	11 3/8	11 3/4	12 1/8	12	12 3/8
£	12 1/2	12 3/4	12 13/16	12 15/16	12 7/8	13	12 7/8	13
F. franç.	8 3/8	8 3/4	8 5/16	8 9/16	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3864	C.N.E. 3% ★	3860	3865	3865	+ 0 14
1043	B.N.P. T.P.	1040	1040	1040	....
1168	C.C.F. T.P.	1160	1163	1160	....
1090	Créd. Lyon. T.P.	1095	1095	1095	....
1443	Renault T.P.	1470	....	....	....
1683	Rhone-Poul. T.P.	1671	1650	1650	– 1 26
1300	St-Gobain T.P.	1304	1301	1301	– 0 23
1300	Thomson T.P.	1305	1305	1305	....
560	Accor	587	581	590	+ 0 51
555	Air Liquide	592	596	595	+ 0 51
2410	Alcatel ★	2750	2740	2770	+ 0 73
1570	Als. Superm.	1589	....	....	....
315	A.L.S.P.I. ★	324 50	322	318 10	– 2 59
355	Alsthom ★	416	415	420 30	+ 1 03
2240	Arjom. Prioux ★	2255	2278	2257	+ 0 09
580	Aussedat-Rey ★	584	588	582	– 0 34
1030	Aux. Entrepr. ★	1030	1060	1031	+ 0 10
640	Av. Dassault ★	645	654	640	– 0 78
395	BAFP ★	411	431	416	+ 0 97
300	Bail-Equipem. ★	310	310	314	+ 1 29
830	Bail Investiss. ★	869	880	861	– 0 92
280	B.N.P. C.I. ★	292	300	299	+ 2 40
485	Cie Bancaire ★	536	536	540	+ 0 75
500	Bazar H.-V. ★	483 60	481 50	500	+ 3 39
530	Béghin-Say ★	565	550	556	– 1 59
860	Berger (Ma)	860	858	858	– 0 23
805	Bic ★	807	815	825	+ 2 23
2070	B.I.S. ★	387	388 30	385	– 0 52
2910	Bongrain S.A. ★	3021	3011	3010	– 0 36
565	Bouygues ★	610	610	611	+ 0 16
70	B.P. France ★	74 95	75	74	– 1 27
5880	B.S.N. ★	6450	6460	6450	....
575	Canal Plus ★	588	590	580	– 1 36
2310	Cap Gem. S. ★	2465	2465	2480	+ 0 61
540	Carnaud ★	597	600	595	– 0 34
3110	Carrefour ★	3180	3200	3215	+ 1 10
174	Casino ★	184 50	185	184 90	+ 0 22
125	Casino A.D.P. ★	136	136 10	137 70	+ 1 25
865	Castor. Dub. Inv.	870	....	....	....
1050	C.C.M.C.	1065	1075	1075	+ 0 94
595	Cetelem ★	610	625	602	– 1 31
415	Cerus ★	443 90	439	438	– 1 33
1950	C.F.A.O. ★	1954	1971	1962	+ 0 41
390	C.G.E.	400 10	401 30	403	+ 0 72
1250	C.G.I.P. ★	1375	1380	1387	+ 0 87
1140	Chargeurs S.A ★	1212	1212	1220	+ 0 66
1180	Ciments franç. ★	1215	1215	1210	– 0 41
515	Club Méditerr. ★	530	531	535	+ 0 94
186	Codetel ★	179	184 90	183	+ 2 23
350	Colimeg ★	347 50	349	346	– 0 43
675	Coles ★	735	735	741	+ 0 82
215	Cpt. Entrepr. ★	218	220	212 20	– 2 66
790	Compt. Mod. ★	826	835	835	+ 1 09
865	Créd. Foncier ★	865	860	870	+ 0 58
470	C. F. Internat. ★	500	500	470	– 6
180	C.C.F. ★	191 90	189 80	190 30	– 0 83
470	Cr. Lyon. (CI) ★	485	498 90	485 50	+ 0 10

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
975	Crédit Nat. ★	1005	1009	1018	+ 1 29
565	CSEE (exSign.) ★	578	600	570	– 1 38
435	Crouzet ★	429	430	425 50	– 0 82
3250	Damart S.A. ★	3270	3288	3252	– 0 55
1570	De Dietrich ★	1659	1649	1615	– 2 65
225	Dév. R.d.C. (Li)	224 80	....	....	....
320	Dév. R. Sud-Est	343	355	360	+ 4 95
415	D.M.C.	446	461	471	+ 5 61
320	Drouot Assur. ★	328	334	337 50	+ 2 90
2800	Docks France ★	2715	2709	2725	+ 0 37
705	Dumez ★	766	765	767	+ 0 26
....	Duménil Leblé	1102	1100	1097	– 0 45
1550	Eaux (Gén.) ★	1605	1607	1610	+ 0 31
1730	Ecco ★	1685	1700	1715	+ 1 72
845	Electrofinanc. ★	883	888	882	– 0 11
405	El. S. Dassault ★	400 90	402	399	– 0 47
370	Elf-Aquitaine	387 50	387 50	389 90	+ 0 62
340	– (certific.) ★	335	331 10	333	– 0 60
....	Epeda B.-F.	1100	1100	1095	– 0 45
3360	Essilor ★	3485	3450	3485	....
1720	Essil. Int.(DP) ★	1769	1780	1751	– 1 02
305	Esso S.A.F. ★	310	318	319	+ 2 90
1430	Eurafrance ★	1624	1600	1596 c	+ 0 28
1350	Eurocom ★	1370	1400	1393	+ 1 68
2420	Euromarché ★	2511	2550	2510	– 0 04
610	Europe n° 1 ★	630	634	630	....
49	Eurotunnel ★	54 10	55 40	55 25	+ 2 13
1170	Exor ★	1278	1255	1300	+ 1 72
1080	Facom ★	1110	1109	1110	....
895	Fichet-Bauche ★	1019	1000	1010	– 0 88
206	Finextel ★	205	209	208	+ 1 46
155	Fives-Lille ★	200	198	207	+ 3 50
1610	Fromager. Bel ★	1699	1670	1650	– 2 88
1250	Gal. Lafayette ★	1260	1289	1309	+ 3 89
425	Gascogne ★	429	420	420	– 2 10
1620	Gaz et Eaux ★	1625	1617	1625	....
485	Géophysique ★	521	521	532	+ 2 11
535	Gerland	570	575	575	+ 0 88
3280	Groupe Cité ★	3395	3490	3353	– 1 24
765	GTM-Entrep. ★	805	815	805	....
715	Guyenne-Gas. ★	719	728	738	+ 2 64
260	Hachette ★	272	272	270	– 0 74
690	Havas ★	700	707	704	+ 0 57
565	Hénin (La) ★	566	561	577	+ 1 94
1090	Hutchinson ★	1195	1260	1237	+ 3 51
280	Iméral ★	309	307	306 90	– 0 68
325	Im. Plaine-M. ★	325 30	333	325 20	– 0 03
280	Ingénico ★	305	314	314	+ 2 95
6500	Inst. Mérieux ★	6350	6280	6280	– 1 10
545	Interbail ★	536	540	534	– 0 37
1430	Intertechnique ★	1436	1436	1431	– 0 35
975	J. Lefebvre ★	1097	1090	1080	– 1 55
835	Labinal ★	872	875	870	– 0 23
1690	Lab. Bellon ★	1711	1711	1708	– 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1390	Lafarge-Coppée	1412	1415	1414	+ 0 14
1200	Lebon ★	1217	1250	1225	+ 0 66
3330	Legrand ★	3580	3600	3600	+ 0 56
2380	Legrand (DP) ★	2431	2500	2500	+ 2 84
1050	Leroy-Somer ★	1186	1190	1229	+ 3 63
2000	Lesieur ★	2065	2020	2238	+ 8 38
720	Locabail Im. ★	720	720	720	.
430	Locafrance ★	444	430	444	...
850	Locindus ★	899	901	900	+ 0 11
290	Luchaire ★	335	340	317	– 5 37
3150	L.V.M.H. ★	3298	3280	3299	+ 0 03
1520	Lyonn. Eaux ★	1531	1550	1553	+ 1 44
55	Mais. Phénix ★	57 50	58 50	58 50	+ 1 74
177	Majorette (Ly)	197 50	199 80	199 90	+ 1 22
355	Mar. Wendel ★	403	406	400	– 0 74
240	Matra ★	247 40	251	250	+ 1 05
3270	Merlin-Gerin ★	3623	3600	3606	– 0 47
85	Metaleurop ★	87 10	88 50	87 10	...
178	Michelin	193 90	198	196 10	+ 1 13
1590	Midi (Cie)	1593	1594	1598	+ 0 31
185	Midland Bk SA ★	185	192	183	– 1 08
370	Min. Salsig. (Ma)	380	395	395	+ 3 95
101	Moulinex ★	105	105 10	104	– 0 95
1140	Navig. Mixte ★	1110	1110	1125	+ 1 35
133	Nord-Est ★	139 40	135	135	– 3 16
370	Nordon (Ny)	382	....	....	...
600	Nouvelles Gal. ★	605	600	590	– 2 48
755	Occid. (Gén.) ★	816	815	819	+ 0 37
1400	Omn.F.Paris ★	1411	1410	1415	+ 0 28
405	Olida-Caby ★	407	407	404 90	– 0 52
4050	Oréal (L') ★	4390	4400	4400	+ 0 23
455	Paribas	468	471	470 50	+ 0 53
400	Paris-Réesc. ★	414 50	410	412 10	– 0 58
1050	Pechelbronn ★	1051	1051	1085	+ 3 24
385	Penhoet ★	379	371	380	+ 0 26
1170	Pernod-Ricard ★	1189	1170	1190	+ 0 08
1250	Peugeot S.A.	1365	1375	1392	+ 1 98
580	Polar ★	598	595	626	+ 4 68
1120	Prétabail Sic. ★	1137	1144	1130	– 0 62
635	Primagaz ★	629	636	639	+ 1 59
565	Printemps ★	568	568	567	– 0 18
2600	Promodès ★	2580	2555	2540	– 1 55
625	Radiotechn. ★	655	654	661	+ 0 92
73	Raff. D. Total ★	74 10	73	73 20	– 1 21
3190	Redoute (La) ★	3240	3300	3350	+ 3 40
315	Robur financière	310	308	308	– 0 65
1250	Roussel-Uclaf ★	1430	1425	1425	– 0 35
835	R.-Uclaf-CNI ★	870	870	872	+ 0 23
3050	R. Impériale (Ly)	3295	3255	3255	– 1 21
170	Sade	175	....	....	...
1690	Sagem ★	1659	1660	1668	+ 0 54
555	Saint-Gobain	596	597	610	+ 2 35
1020	St-Louis ★	1100	1120	1130	+ 2 73
2176	Salomon	2230	2205	2205	– 1 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
635	Salvepar	650			.
740	Sanofi ★	764	766	768	+ 0 52
840	S.A.T. ★	825	825	832	+ 0 85
270	Saul.-Chât. (Fi) ★	267 20	274 90	268	+ 0 30
850	Saupiquet (Na)	937	926	928	– 0 96
595	Schneider ★	640	640	640	
49	S.C.O.A. ★	48 50	50 90	50 10	+ 3 30
670	S.C.R.E.G. ★	672	682	685	+ 1 93
770	Seb ★	806	808	795	– 1 36
440	Sefimeg ★	451 90	455	454	+ 0 46
1470	S.F.I.M. ★	1455	1525	1523	+ 4 67
153	S.G.E. ★	181 90	185 50	180	– 1 04
715	[illegible] ★	733	734	710	– 3 14
525	Simco-U.P.H. ★	569	539	542	– 4 75
1150	Skis Rossignol ★	1141	1105	1110	– 2 72
825	Sligos ★	830	830	830	...
540	Société Générale	521	518	523	+ 0 38
139	Sodecco	140	143	143	+ 2 14
175	Sodero (Na)	175 90	175	175	– 0 51
2340	Sodexho ★	2985	2990	2952	– 1 11
110	Sogenal (Ny)	113	...	...	...
305	Sogerap ★	347 90	359	355	+ 2 04
2160	Somm-Allib. ★	2230	2258	2260	+ 1 35
1360	Source Perrier ★	1450	1455	1465	+ 1 03
660	Sovac ★	685	680	695	+ 1 46
415	Spie-Batignol ★	435 10	431	435	– 0 02
770	Strafor ★	770	800	760	– 1 30
305	Suez	309 90	310	311	+ 0 35
390	Synthelabo ★	428	424	436	+ 1 87
1220	Talcs Luzenac ★	1205	1205	1210	+ 0 41
3620	Tél. Elect. ★	3910	....	.	...
220	Thomson-C.S.F.	226 50	227 10	228 50	..
335	Total (CFP) ★	356 60	360	362 50	+ 1 65
75	– (certific.) ★	79 50	79 90	80 20	+ 0 88
1380	T.R.T. ★	1335	1360	1330	– 0 37
350	U.F.B.-Locab. ★	367	363	374	+ 1 91
840	U.I.C. ★	820	825	825	+ 0 61
540	U.I.F. ★	538	535	559	+ 3 90
850	U.I.S. ★	868	875	879	+ 1 27
180	U.C.B. ★	186 90	185	185	– 1 02
725	Unibail ★	733	735	730	– 0 41
565	Valéo ★	587	598	597	+ 1 70
225	Vallourec ★	243 90	243 90	244	+ 0 04
360	Via Banque ★	370	371	363 10	– 1 86
700	Elf-Gabon ★	709	710	712	+ 0 42
133	Amax Inc.	136 50	135 50	135 50	– 0 73
162	Amer. Express	162	164 80	164 80	+ 1 73
176	Amer. Teleph.	175 50	175 50	176 50	+ 0 57
92	Anglo Amer. C.	95 90	96 90	96 90	+ 1 04
405	Amgold	402	399 50	399 50	– 0 62
965	BASF (Akt)	952	974	970	+ 1 89
1040	Bayer	1060	1061	1063	+ 0 28
73	Buffelsfont.	71 95	70	69 80	– 2 99
168	Chase Manh.	172 20	172 20	172 20	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
84	Echo Bay Mines	82 05	82 15	84	+ 2 38
64	De Beers	65 40	64 60	64 60	– 1 22
1920	Deutsche Bank	1942	1940	1940	– 0 10
1060	Dresdner Bank	1060	1060	1056	– 0 38
51	Driefontein Cid	51 80	51 30	51 30	– 0 97
530	Du Pont-Nem.	545	533	533	– 2 20
275	Eastman Kodak	278 50	276 20	276 20	– 0 83
24	East Rand	25	26 90	26 10	+ 4 40
295	Electrolux	290 50	290 50	290	– 0 17
350	Ericsson	358 20	358	358	– 0 06
260	Exxon Corp.	273	273	273	....
310	Ford Motors	313 50	305 50	307 50	– 1 91
44	Freegold	45 90	45 15	45 20	– 1 53
90	Gencor	91 30	90 10	90	– 1 42
275	Gén. Electr.	277	275 10	275 10	– 0 69
775	Gén. Belgique	788	780	785	– 0 38
525	Gen. Motors	521	516	516	– 0 96
133	Goldfields	142	141	139 50	– 1 76
46	Gd Metropolitain	48 10	48 30	48 30	+ 0 42
34	Harmony	34 20	34	34	– 0 58
78	Hitachi	77 60	78 20	78 20	+ 0 77
1050	Hoechst Akt.	1064	1060	1060	– 0 38
107	Imp. Chemical	110 20	109 90	109 90	– 0 27
745	IBM	741	745	745	+ 0 54
305	ITT	307	310	310	+ 0 98
210	Ito-Yokado	218 90	220	219 80	+ 0 41
290	Mac Donald's	290 80	293 50	293 50	+ 0 93
123	Matsushita	125 60	126 80	126 80	+ 0 96
350	Merck	351	354	355	+ 1 14
380	Minnesota M.	378	375 50	375 50	– 0 66
275	Mobil Corp.	275 80	275 80	275 80	....
220	Morgan J.P.	210	211	211	+ 0 48
27680	Nestlé	29500	29650	29650	+ 0 51
985	Nixdorf	996	990	991	– 0 50
107	Norsk Hydro	111 50	111	110	– 1 35
110	Olsi	112	111 30	111 30	– 0 63
2160	Petrofina	2200	2190	2195	– 0 23
605	Philip Morris	620	627	627	+ 1 13
97	Philips	101 80	103 10	103 10	+ 1 28
79	Placer Dome	76 90	77	77	+ 0 13
345	Quilmes	371	370	370	– 0 27
375	Randfontein	388	385 10	385 10	– 0 75
695	Royal Dutch	690	687	687	– 0 43
44	Rio Tinto Zinc	46	45 60	45 60	– 0 87
35	Saat. & Saatchi	37 15	37 50	37 50	+ 0 94
44	St Helena Co	44	43 90	43 90	– 0 23
195	Schlumberger	200 10	200 30	200 30	+ 0 10
109	Shell transp.	108 20	110	110	+ 1 66
1810	Siemens A.G.	1860	1850	1850	– 0 54
340	Sony	346	343	343	– 0 87
46	Telefonica	47 55	47 95	48	+ 0 95
230	T.D.K.	226 20	220	222	– 1 86
51	Toshiba Corp.	51 10	50 30	50 30	– 1 57
365	Unilever	356 50	359	358 90	+ 0 67
245	Unit. Techn.	246	246	246	....
390	Vaal Reefs	419	410	411	– 1 91
380	Volvo	382	379 80	379 80	– 0 58
160	West Deep	162	160	160	– 1 23
350	Xerox Corp.	362	357	357	– 1 38
210	Yamanouchi	219	219 50	219 50	+ 0 23
2 15	Zambia Corp.	2 17	2 17	2 16	– 0 46

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	125	5 328
9,80 % 78/93	101 70	4 591
10,80 % 79/94	105	3 462
13,25 % 80/90	104 30	7 623
13,80 % 81/89	100 29	13 197
16,20 % 82/90	107 60	15 580
16 % juin 82	109 95	8 942
14,60 % fév. 83	111 95	12 486
13,40 % déc. 83	119 26	0 330
12,20 % oct. 84	112 10	2 774
11 % fév. 85	115	9 407
10,26 % mars 86	108 40	8 236
ORT 12,75 % 83	2005	..
OAT 10 % 2000	109 25	5 945
OAT 9,90 % 1997	109	0 461
OAT 9,80 % 1996	106 45	8 970
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 20	4 599
CNB Paribas	103	4 599
CNB Suez	102 80	4 599
CNI janv. 82	102 20	4 599
PTT 11,20% 85	110 85	0 967
CFF 10,30% 86	107 40	8 738
CNE 11,50% 85	108 65	5 965
CNT 9% 86	100	5 925
CRH 10,90% déc. 85	111 15	..
C.N.C.A. T.P.	1058 80	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2362	235
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 305

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1743
A.G.F. (St Cent.)	....	615
Applic. Hydraul.	....	741
Arbel	550	550
Astorg	227	227
Avenir Publicité	910	920
Bain C. Monaco	306	310
Banque Hypoth. Eur.	403	402
Béghin-Say (C.I.)	385	401
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	250	250
Bénédictine	5810	6050
Bon-Marché	....	799
B.T.P.	....	118
Calif	700	700
Cambodge	....	663
C.A.M.E.	162 50	165
Carbone-Lorraine	715	712
Case-Poclain	....	....
C.E.G.Frig.	....	510
Centen. Blanzy	....	1650
Centrest (Ny)	223	....
Cerabati	....	172
Champex (Ny)	155 30	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	202 20
C.I. Maritime	....	715
Citram (B)	2200	2200
Clause	....	700
Cofradel (Ly)	1200	....
Cogifi	....	342
Comiphos	....	361 10
Cie Industrielle	....	3010
Comp. Lyon-Alem.	....	442
Concorde (La)	....	700
C.M.P.	....	16 40
Créd. Gén. Ind.	525	539
Cr. Universel (Cie)	....	575
Créditel	....	157
Darblay S.A.	....	605
Degremont	....	241
Delalande S.A.	....	1321
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	2230
Didot-Bottin	....	881
Eaux Bass. Vichy	....	991
Eaux Vittel	2600	2704
E.C.I.A.	1478	1468
Electro-Banque	....	330
Elf-Antargaz	778	....
E.L.M. Leblanc	....	573
Esslfi-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	....	500
Europ. Accumul.	....	....
Europe Soutre Indust.	....	129
Eternit	2700	2690
Finalens	231	235
FIPP	410	419
Fnac	1198	1150
Foncière (Cie)	499	485
Fonc. Lyonnaise	463	453
Foncina	....	459
Forater	....	1082
Fougerolle	....	398
France I.A.R.D.	....	279
France (La)	....	5810
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	690
G.F.L.I.	309 80	311
Gaumont	690	704
Gévelot	....	910
Gr. Fin. Constr.	....	380
Gds Moul. Paris	....	825
Groupe Victoire	760	791
G. Transp. Ind.	530	530
Haribo-Ricqlès-Zan	....	210
Imminvest	....	....
Immobail	405	404 90
Immobanque	....	741
Immob. Marseille	....	8210
Immofice	480	480
Invest. (Sté Cent.)	....	750
Jaeger	195	197
Lafitte-Bail	446	450
Lambert Frères	....	337
Lille-Bonnières	....	830
Loca-Expansion	....	....
Locafinancière	....	352
Locamel	....	510
Louis Vuitton	797	765 o
Louvre (Sté)	2249	2255

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	1569	1575
Machines Bull	....	87 50
Magasins Uniprix	....	131
Magnant S.A.	....	95
Maritimes Part.	....	432
Métal Déployé	444	458
Mors	....	137 10
Navig. (Nat. de)	....	102
Nozal	311 50	320 10
Optorg	435	420
Oréal (L') C.I.	2355	2359
Origny-Desvroise	1248	1300
Palais Nouveauté	....	830
Paluel Marmont	....	650
Parfinance	211 70	212 60
Paribas-CIP	372	362 30
Paris France	....	250
Paris-Orléans	....	260
Partenhe	....	320
Patern. Risq. Div.	1300	1300
Pechiney (cert. inv.)	325	....
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	1910	1833
P.L.M.	....	174
Porcher	....	470
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3600
Rhône-Poul. (c. inv.)	520	520
Rochefortaise S.A.	....	820
Rochette-Cenpa	78 20	80
Rosario (Fin.)	691	720
Roudière	191 10	194
Rougier et Fils	225	222
Sacer	580	580
SAFAA	380	....
Safic-Alcan	....	915
SAFT	....	1570
Saga	....	214
Salins du Midi	490	491
Satam	....	80 20
Savoisienne (M)	208	....
SCAC	535	537
Senelle Maubeuge	....	458
S.E.P. (M)	168	172
Sici	....	409 90
Sicotel	....	296
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	300 20
Siph (Plant. Hévéas)	....	308
Sofal financière	....	....
Sofical	....	804
Sofio	600	600
Soficomi	....	....
S.O.F.I.P. (M)	195	194
Sofragi	1209	1209
Sopagri	172	174
Soudure Autog.	580	585
Sovabail	....	625
Suez (Fin. de)-CIP	250	250
Stami	....	785
Taittinger	2915	2990
Testut-Aequitas	250	250
Tour Eiffel	....	405
Ufiner S.M.D.	....	712

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ugine A. Chat. Gueug.	261	250 60
U.A.P.	324 50	315
U.T.A.	....	2101
Vicat	....	1869
Viniprix	....	1352
Virax	131 10	131
Waterman S.A.	....	680
Brass. du Maroc	135	....
Étrangères		
A.E.G.	620	....
Akzo	421	....
Alcan Alum.	189 90	180 50
Algemene Bank	127	....
American Brands	416	406
Am. Petrofina	406	390
Arbed	600	....
Asturienne Mines	180	....
Banco de Santander	362 70	363 90
Bco Pop Espanol	459	460
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	34000	33500
Br. Lambert	618	600
Canadian-Pacific	103	102 50
Chrysler corporation	155	....
CIR	25 30	....
Commerzbank	780	....
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	529	529
Gén. Belgique	788	785
Gevaert	1250	1290
Glaxo	112	112
Goodyear	308	300
Grace and Co	154 80	152
GTE corporation	266	....
Honeywell Inc.	330 50	330
Johannesburg	850	860
Kubota	43 80	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	43 55
Mineral-Ressourc.	68 30	68 10
Noranda	117	111 50
Olivetti	23 50	23 95
Pakhoed Holding	296	292 20
Pfizer Inc.	345	344
Procter Gamble	502	502
Ricoh Cy Ltd	58	54 10
Rolinco	274 50	272
Robeco	288 50	286
Rodamco	479 90	479 90
Saipem	9 25	9 30
Sema Group	28 10	28
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	390	....
Steel Cy of Can.	100	....
Squibb	407	....
Tenneco	283	....
Thorn EMI	66 50	66 50
Toray indust. inc	40	39
Vieille Montagne	1750	1735
Wagons-Lits	1280	....
West Rand	5 20	....
Whitman Corporation	211	....
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	290	....
Calciphos	175	173
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	203 o
Cogenhor	105	112
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	358 50	359
Gachot	62	62
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	169	....
Merlin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	23 50	23
Nicolas	1230	....
Particip. Percier	420	410
Pathé-Cinéma	452	....
Remy et Associés	288	288
Rorento N.V.	185 80	182 50
Sema-Metra	390 70	390 60
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	535	509
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	....

SICAV (sélection) 29/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	938 56	915 67
Actilion	218 79	210 99
Actions France	496 06	478 13
Actions sélectionnées	590 04	569 71
Aedificandi	617 77	595 44
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1087 56	1061 03
A.G.F. 5000	593 84	579 36
A.G.F. ECU	1104 08	1093 15
A.G.F. Foncier	110 74	108 04
A.G.F. Interfonds	437 24	426 58
A.G.F. Invest	114 44	111 65
A.G.F. OBLIG.	1103 10	1097 61
A.G.F. Sécurité	10783 77	10783 77
Agfimo	626 46	611 18
Altefi	219 51	211 58
A.L.T.O.	190 92	184 02
Ameri-Gan	5575 64	5322 81
America-Valor	665 66	649 42
Amplitude	570 70	554 08
Arbitrages court terme	5636 26	5630 63 ◆
Associc	1196 28	1196 28
Atout Futur	321 81	311 23
Aurecic	1366 77	1326 96
Avenir Alizés	1395 73	1368 36
Avenir C.I.C.	105 52	102 45
Axa Europe	119 80	114 37
Axa Investissements	117 85	112 51
Axa Valeurs Per	111 93	106 85
Bred Associations	2667 33	2659 35
Capital Plus	1751 41	1751 41
Casden-Pierre	29 82	28 54
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5161 55	5153 82
Compterente	113 54	110 23
Converimmo	367 62	353 48
Credinter	504 29	489 60
Drouot-France	734 53	701 22
Drouot-Investiss.	1015 71	969 65
Drouot-Sécurité	259 52	247 75
Drouot-Sélection	145 50	138 90
Ecucic	1211 04	1193 14
Ecureuil Monétaire	31222 78	31222 78
Ecureuil Privatisations	375 63	364 69
Elicash	2032155	2032155
Energie	237 09	226 34
Eparcic	2833 42	2833 42
Eparcourt Sicav	4302 45	4291 72
Epargne Associations	25467 79	25429 65
Epargne-Capital	8408 49	8325 24
Epargne Court-Terme	509 68	509 68
Epargne Croissance	1487 33	1447 52
Epargne-Industr.	78 65	75 08
Epargne Inter	600 91	584 83
Epargne J	55304 87	55304 87
Epargne Long-Terme	181 67	176 81
Epargne Monde	1184 98	1133 80
Epargne Première	12063 27	11973 47
Epargne-Oblig.	202 44	197 02
Epargne-Quatre	1090 03	1060 86
Epargne-Unie	1240 32	1195 49
Epargne-Valeur	439 63	427 86
Eparoblig	1238 61	1236 14
Epsilon	1138 46	1127 19
Eurocic	9449 30	9308 67
Eurodyn	1096 23	1060 18
Euro-Gan	5413 86	5169 36
Euro-Mail	26 58	26 19
Finord Placement	61704 36	61704 36
Finord Valorisation	14027 05	13752 01
Fonsicav (div. par 10)	11226 26	11226 26
Foncival	249 25	241 40
France-Gan	7186 48	6860 60
France-Garantie	282 29	281 73
France-Investiss.	408 92	390 38
France-Obligations	459 48	454 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	422 35	410 06
Francic Pierre	104 82	101 57
Francic Régions	1055 61	1024 86
Fructi-Associations	28 25	28 25
Fructi-Epargne	28 42	27 73
Fructicap	33 02	32 53
Fructicourt	112006 88	112006 88
Fructidor	245 20	241 58
Fructifrance	824 77	804 65
Fructimmo	28	27 32
Fructivar	4357 89	4347 02
Fructi ECU	583 56	574 94
Fructi-Première	11331 54	11164 08
Futuroblig	1140 35	1102 85
Gestilion	60131 60	58981 65
Gestion Associations	153 90	150 51
H.L.M. Monétaire	10185 15	10185 15
Horizon	1141 49	1108 24
Interoblig.	12352 76	11877 65
Intersélect France	477 63	463 72
Invest. net	15395 06	15364 33
Invest. Obligataire	18811 45	18773 90
Japacic	194 06	188 41
Jeune épargne	243 11	239 52
Laffitte-Amérique	236 13	225 42
Laffitte Europe	257 43	245 76
Laffitte-Expansion	277 43	264 85
Laffitte-France	329 48	314 54
Laffitte-Immobilière	247 88	236 64
Laffitte-Japon	402 74	384 48
Laffitte-Oblig.	147 08	140 41
Laffitte–Rend.	211 21	201 63
Laffitte-Tokyo	366 83	350 20
Latitude	5210 92	5203 12
Lion-Associations	11898 74	11898 74
Lion-Institutionnels	24185 10	24 124 79
Lionplus	770 13	762 50
Lion Trésor	2124 83	2103 79
Livret Bourse Investiss.	483 52	469 44
Livret portefeuille	677 66	657 92
Méditerranée	173 20	165 35
Mondiale Investissem.	430 48	410 96
Monacic	5716 88	5716 88
Monecien	53138 09	53138 09
Moné J.	56925 28	56925 28
Morgan court terme	14645 50	14645 50
Mutuelle Unie Sél.	154 27	147 27
Natio.-Epargne	14264 83	14123 59
Natio.-Epargne Trésor	6471 32	6458 40
Natio.-Court terme	220236	220236
Natio.-Inter.	1243 85	1210 58
Natio.-Obligations	568 37	553 16
Natio.-Patrimoine	1366 02	1329 46
Natio.-Placements	67312 70	67312 70
Natio.-Revenu	1081 90	1051 39
Natio.-Sécurité	11208 30	11208 30
Natio.-Valeurs	750 55	730 46
Nippon-Gan	6210 64	5929 01
Nord-Sud Développ.	1220 10	1217 68
Normacif	12531 53	12285 81
Obl. Association	126 56	125 31
Oblicic Régions	1086 19	1070 14
Obligations Conven.	420 51	401 44
Oblig. toutes catég.	160 41	155 36
Oblilion	1136 43	1125 18 ◆
Oblisécurité	10129 63	10129 63
Optimavalor	216 88	211 59
Oraction	1188 88	1149 79
Orvalor	5734 43	5527 16
Paribas Croissance	604 13	579 50
Paribas Epargne	16353 89	16321 25
Paribas France	100 17	97 25
Paribas Oblimonde	1014 27	999 28
Paribas Opportunités	116 31	112 92
Paribas Patrimoine	534 39	512 60
Paribas Revenu	94 35	93 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1110 73	1109 62
Patrimoine Retraite	176 38	172 92
Pervalor	650 42	631 48
Phenix Placements	259 19	257 90
Pierre Investiss.	699 43	667 71
Placement A	1034 92	1034 92
Placement crt-terme	73709 43	73709 43
Placement J	56655 99	56655 99
Placement Premier	55376 92	55376 92
Planitude	115 20	112 12
Première Obligations	10865 60	10854 65
Prévoyance Ecureuil	113 22	110 19
Priv'Association	23020 31	23020 31
Quartz	118 58	115 64
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	166 78	164 32
Revenus Trimestriels	5545 27	5490 37
Revenu Vert	1192 11	1174 49
St-Honoré Assoc.	13667 04	13599 04
St-Honoré Bio-aliment.	806 31	769 75
St-Honoré Global	265 36	253 33
St-Honoré Pacifique	564 47	538 87
St-Honoré P.M.E.	473 53	452 06
St-Honoré Real	11924 58	11877 07
St-Honoré Rendement	12080 58	12030 43
St-Honoré Services	511 86	492 17
St-Honoré Technol.	774 86	739 72
St-Honoré Valor	12455 85	12455 85
Sécuricic	5595 78	5590 19
Sécuri Taux	10935 98	10935 98
Sélection Croissance	539 25	523 54
Sicasden (Casden BP)	727 13	716 38
Sicav-Associations	1452 15	1449 98
S.F.I. fr. et étr.	654 42	635 36
Sicav 5000	380 62	370 43
S.I.G.	791 74	755 49
Slivafrance	592 68	578 82
Slivam	425 84	414 44
Slivarente	215 88	213 74
Slivinter	433 33	421 73 ●
S.N.I.	1186 42	1151 86
Sogepargne	353 37	340 60
Sogevar	1041 79	994 55
Soginter	1357 31	1295 76
Soleil Investissement	506 81	483 83
Stratégie Actions	1094 76	1052 65
Stratégie Rendement	1110 69	1075 73
Technocic	1137 24	1104 12
Techno-Gan	6216 62	5934 72
Transcontinents	84 93	83 26
Trilion	5294 12	5241 70
U.A.P. Investiss.	425 47	410 09
U.A.P. moyen terme	107 85	103 95
Uni-Associations	109 74	109 74
Unifrance	518 58	499 84
Unifoncier	1261 16	1215 58
Uni-Garantie	1396 03	1368 63
Uni-Régions	2834 73	2732 27
Unirente	2385 20	2305 77
Univar	191 08	191 08
Univers-Actions	1152 36	1114 47
Univers-Obligations	1622 71	1569 35
Valorem	529 69	516 77
Valorg	1628 27	1626 64
Valrinal	41802 74	41781 85
Vauban	23713 76	23690 05

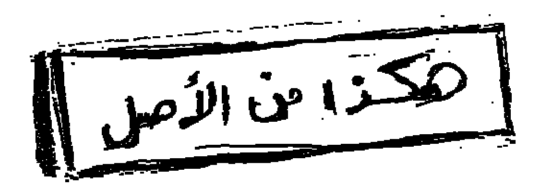
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 093	6 059	5 870	6 270
ECU	7 090	7 092	....	....
Allemagne (100 DM)	341 460	341 700	331	351
Belgique (100 F)	16 282	16 295	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 400	302 550	292 500	312 500
Danemark (100 krd)	88 390	88 500	84 500	91 500
Norvège (100 k)	92 560	92 650	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 922	10 951	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	4 109	4 111	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 640	4 639	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 550	402 950	390	412
Suède (100 krs)	99 040	99	95 500	102 500
Autriche (100 sch)	48 550	48 580	47 050	50 050
Espagne (100 pes.)	5 328	5 347	5 050	5 550
Portugal (100 esc.)	4 132	4 135	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 108	5 072	4 890	5 290
Japon (100 yens)	4 859	4 845	4 680	4 900

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/12
Or fin (kilo en barre)	80500	80400
Or fin (en lingot)	80550	80650
Pièce française (20 fr)	469	479
Pièce française (10 fr)	388	.....
Pièce suisse (20 fr)	497	496
Pièce latine (20 fr)	466	464
Souverain	589	586
Pièce de 20 dollars	2710	2710
Pièce de 10 dollars	1320	1400
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3045	3030
Pièce de 10 florins	484	484
Or Londres	...	....
Or Zurich	...	....
Or Hongkong	..	.
Argent Londres	.	.

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

ISRAEL

Suspension des cotations des devises

La dévaluation de 5 % du shekel annoncée en début de semaine n'aura pas suffi. Devant la poursuite des achats massifs de devises étrangères, la Banque d'Israël a choisi, vendredi 30 décembre, de suspendre, pour une journée, toutes les transactions sur devises étrangères. Celles-ci lui ont coûté 300 millions de dollars (1,8 milliard de francs) en avoirs de change depuis le début de la semaine.

M. Shimon Pérès, nouveau ministre des finances d'Israël, doit présenter, dimanche 1er janvier, un programme de réformes économiques très attendu sur les marchés financiers. Ce programme pourrait comprendre des relèvements de prix et d'impôts, ainsi qu'une nouvelle dévaluation du shekel.

EN BREF

● **CHINE : prochaine visite en France du ministre des affaires étrangères.** – M. Qian Qichen effectuera une visite officielle en France les 12 et 13 janvier 1989, a annoncé, jeudi 29 décembre, le porte-parole du Quai d'Orsay. Juste avant cette visite, M. Qian participera à la conférence de Paris sur l'interdiction des armes chimiques.

● **Accord UDF-RPR à Nantes.** – Les chefs de file de l'UDF et du RPR pour les élections municipales à Nantes, MM. Jean-Joseph Régent et Daniel Augereau, se sont rencontrés lundi 26 décembre et « ont pris l'engagement réciproque de respecter l'accord politique national émanant de la commission Gaudin-Juppé », selon un communiqué du président du conseil général de la Loire-Atlantique, M. Charles-Henri de Cossé Brissac (UDF-PR), à l'initiative duquel l'entrevue a eu lieu. Cet accord stipule la formation d'une liste commune, mais on ignore qui en prendra la tête.

● **Un nouveau parti.** – La création d'un nouveau parti, l'Union des démocrates gaullistes et républicains de progrès (UDGRP) a été annoncée, jeudi 29 décembre, à Rouen, après le dépôt à la sous-préfecture des Andelys (Eure) d'une déclaration d'association précisant que cette formation se constitue « sur la base de la charte de l'Association des démocrates, présidée par M. Michel Durafour », ministre de la fonction publique. C'est un huissier de justice du Havre, M. Jean-Pierre Cévaer, ancien candidat divers droite aux élections législatives de juin dernier en Seine-Maritime, qui présidera ce parti destiné à regrouper les centristes favorables à l'ouverture.

● **Décès d'une lycéenne après une opération esthétique.** – Une jeune fille de 18 ans, Brigitte Perier, élève de terminale, est décédée mercredi 29 décembre à Nantes après une semaine de coma. Elle venait de subir une opération de chirurgie esthétique au visage, dans un établissement privé de Nantes, la clinique Espérance. La famille a porté plainte contre X et une information judiciaire pour « homicide involontaire » a été ouverte.

YOUGOSLAVIE : crise économique et politique

Le premier ministre, M. Branko Mikulic, a présenté la démission de son gouvernement

BELGRADE
de notre correspondant

En place depuis le 16 mai 1986, le premier ministre yougoslave, M. Branko Mikulic, a finalement décidé de jeter l'éponge. Vendredi 30 décembre, il a présenté la démission de son gouvernement, sérieusement malmené ces derniers temps dans la presse officielle et par les dirigeants de certaines républiques de la fédération qui le jugeaient incapable de résorber la crise actuelle.

La situation économique est en effet proche de la faillite : l'inflation tourne à un rythme annuel de l'ordre de 250 % – alors que M. Mikulic avait promis de la limiter à 95 % ; la dette extérieure atteint quelque 20 milliards de dollars ; le chômage frappe 1,2 million de personnes pour une population active de moins de 10 millions de salariés. Depuis le début de l'année, il ne se passe pas une semaine sans que des ouvriers se mettent en grève pour demander des augmentations, car la valeur réelle des salaires a encore diminué de 8,8 % cette année. De nouvelles hausses de prix devaient entrer en vigueur au 1er janvier. Elles participaient d'un nouveau plan de stabilisation préparé par une équipe d'experts et de scientifiques. Mais les débats de ces derniers jours au Parlement fédéral ont prouvé que ce programme était loin de recueillir le sacro-saint consensus requis par la Constitution, mais dont les effets paralysants sont dévastateurs. Certaines républiques ont fait savoir carrément qu'elles ne l'appliqueraient pas. D'autres qu'elles n'en appliqueraient que certaines parties.

Les réformes annoncées par M. Mikulic et la Ligue des communistes devaient engager progressivement la Yougoslavie sur la voie d'une économie de marché de type occidental. Elles entraînaient également un certain renforcement du pouvoir central, ce qui déplaisait particulièrement aux républiques « riches » comme la Slovénie ou la Croatie, qui avaient monté leur propre « économie nationale », indépendamment des autres, et qui sont soucieuses de garder leurs prérogatives. Naturellement, elles ont mené la vie dure au gouvernement Mikulic, qui ne pouvait de son côté satisfaire les intérêts des uns et des autres.

Il était clair jeudi que le budget pour 1989 ne pourrait être voté. Précisément pour les raisons indiquées. On reprochait également au gouvernement de ne pas avoir réglé le problème du Kosovo, cette province autonome dépendant de la Serbie mais peuplée à 90 % d'Albanais de souche, et où les « nationalistes et séparatistes » menacent l'intégrité territoriale de la fédération.

Attaques personnelles

Au cours des dernières semaines, M. Branko Mikulic a également été la cible d'attaques personnelles. La presse le mettait en cause dans la fameuse « affaire de Neum », une petite cité estivale sur la côte adriatique où plusieurs dirigeants de Bosnie-Herzégovine s'étaient fait construire des résidences secondaires à bon prix et à des taux d'intérêt inaccessibles au commun des Yougoslaves. Certains journaux critiquaient également le comportement de son épouse, ancien haut fonctionnaire de l'Alliance socialiste, de sa fille et surtout de son fils, qui ne pouvait guère justifier la possession d'importants biens immobiliers par ses seuls revenus d'artiste. Fait surprenant : M. Mikulic n'avait jamais répondu à ces accusations portées contre lui et sa famille.

Compte tenu de la confusion économique et politique actuelle, la formation du nouveau gouvernement prendra certainement du temps. Dans le système constitutionnel yougoslave, d'une complexité extrême, il faudra d'abord procéder à une série de larges et délicates consultations. Le premier ministre, qui porte officiellement le titre de « président du conseil exécutif fédéral », est élu par l'une des deux chambres de l'Assemblée nationale sur proposition de la direction collégiale de l'Etat. La composition du gouvernement doit refléter « l'égalité des peuples et des nationalités » du pays, ce qui, dans la situation présente, paraît bien difficile à atteindre.

PAUL YANKOVITCH.

Un économiste réservé

Agé de soixante ans, diplômé de l'Ecole des hautes études économiques, M. Branko Mikulic a fait l'essentiel de sa carrière politique dans la République de Bosnie-Herzégovine, où il présida la Ligue des communistes et le gouvernement local. Croate de nationalité et Bosniaque d'adoption, il s'était rendu populaire en organisant avec succès les Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo en 1984. Cet homme plutôt réservé savait aussi être assez « dur » avec les récalcitrants. C'est ainsi que fut condamné, en 1984 en Bosnie, à une lourde peine de réclusion le professeur Seselj pour « activités contre-révolutionnaires ».

L'équipe qu'il dirigeait depuis 1986 comprenait plusieurs experts économiques libéraux, notamment des Slovènes, partisans de l'économie de marché. Mais l'un de ses principaux conseillers, M. Oskar Kovac, responsable notamment des relations avec la Communauté européenne, l'Association européenne de libre-échange, l'OCDE et le Fonds monétaire international, auprès duquel la Yougoslavie avait obtenu un rééchelonnement de sa dette, l'avait quitté la semaine dernière. Pour M. Mikulic, c'était un coup très dur, d'autant plus que, le même jour, l'organe influent de l'Alliance socialiste, Borba, réclamait ni plus ni moins sa tête.

A. D.

Mort de l'architecte Emile Aillaud

Un bâtisseur à grande échelle

L'architecte Emile Aillaud est mort jeudi 29 décembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Avec Emile Aillaud disparaît sans doute le dernier « monstre sacré » d'un après-guerre marqué par l'urbanisme des grands ensembles et de cette architecture dont le bon sens populaire aura fait non sans raison un « monstre froid », associé au mot peu valorisant de béton. Pourtant, Aillaud était l'un des premiers, dans des opérations de plusieurs milliers de logements, à avoir tenté d'introduire un humanisme en rupture avec les dogmes du style international, à avoir clairement marqué sa volonté de « casser la boîte ». En cela, les architectes du renouveau français lui doivent sans doute beaucoup.

Né à Mexico en 1902 dans une famille française émigrée, il vient à Paris en 1910 avec sa mère. Après ses études d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts, il devra attendre la fin de la crise de 1929 pour commencer à travailler : il réalise le pavillon de l'élégance à l'Exposition universelle de 1937 et renouvelle cette expérience en 1939 à New-York. Comme à beaucoup de ses confrères, l'après-guerre et la reconstruction vont lui donner l'occasion d'exercer son talent dans la réalisation d'une série de bâtiments industriels en Lorraine, dont il est l'architecte urbaniste de 1945 à 1950.

Dans les années 50, il va commencer à affronter le problème des grands ensembles, c'est-à-dire de séries de milliers, voire de dizaines de milliers de logements. Opérations considérables autant que rentables dans lesquelles il doit faire la part de procédés de préfabrication lourde, et celle de cet humanisme qui le caractérise toujours, à côté du travail de confrères moins soucieux de qualité. Dans les années 60, la construction de la Grande Borne à Grigny, puis dans les année 70 celle de l'ensemble de Chanteloup-les-Vignes, près de Poissy, le désignent comme un pionnier de la courbe, de la couleur, en un mot d'un nouvel urbanisme. Toujours il s'associera des artistes, comme Cremonini, Rieti, Fanti, Lalanne. Cette architecture semble appartenir aujourd'hui à un autre âge, et, parce que Emile Aillaud aura connu une double célébrité, par sa carrière et par ses innombrables relations, on en fait quelquefois, bien à tort, le symbole du désastre des grands ensembles. Il est, en fait, même si ses conceptions ne peuvent être reprises, le premier penseur de la nouvelle architecture française.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Selon le « Financial Times »

M. Rocard a « manœuvré habilement »

Le *Financial Times* du jeudi 29 décembre consacre un article à la situation politique et économique de la France. Le quotidien britannique juge notamment que, à l'Assemblée nationale, M. Michel Rocard a « manœuvré habilement dans ce qui, au départ, paraissait une situation ingérable ».

Le *Financial Times* estime toutefois que « ce serait une erreur de croire que des perspectives économiques relativement favorables et la réussite du gouvernement dans le traitement des grèves du secteur public ont dissipé tous les nuages sur la politique française. (...) Néanmoins, il est clair qu'il serait difficile pour M. Mitterrand de trouver un remplaçant socialiste ou centriste qui soit plus apte que M. Rocard à combiner la tâche du gestionnaire économique et celle du tacticien parlementaire. »

Contentieux législatif en Seine-Saint-Denis

Un recours en annulation déposé contre l'élection de M. Gouhier (PC)

Nouvelle péripétie consécutive à la récente élection législative partielle de la 9e circonscription de Seine-Saint-Denis : le candidat de l'opposition, M. Jean-Jacques Ladel (UDF-Rad.), arrivé en troisième position au premier tour, le 11 décembre, derrière MM. Roger Gouhier (PCF) et Claude Fuzier (PS), a déposé, mercredi 28 décembre, un recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel. M. Ladel affirme qu'il y a de « lourdes présomptions de fraude » dans cette consultation qui avait vu, finalement, la victoire au second tour, le 18 décembre, du candidat communiste seul en lice.

Devancé de soixante-quatorze voix au premier tour par M. Gouhier, maire communiste de Noisy-le-Sec, M. Fuzier, maire socialiste de Bondy, s'était retiré sans appeler à voter pour le candidat du PCF. Les socialistes locaux étaient favorables à un maintien de leur candidat qui, selon eux, avait été victime d'anomalies, mais M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, avait tranché en faveur du retrait. Le PS n'a, du reste, pas déposé de recours pour « irrégularités » dans certains bureaux de vote.

A cette suspicion du PS contre le PCF avaient répondu des accusations du premier secrétaire de la fédération communiste, M. Jean-Louis Mons, contre le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Raymond-François Le Bris. Le 15 décembre, il l'avait accusé de s'être livré à des « manœuvres inqualifiables » et de se prêter à une « opération politicienne » (*le Monde* du 17 décembre).

Dans un courrier daté du 12 décembre, adressé à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, le préfet indiquait, selon deux rapports d'une commission de contrôle, que les électeurs avaient pu voter « sans présentation de pièce d'identité » dans le huitième bureau de Romainville, et que les opérations de dépouillement n'avaient pas été effectuées « conformément aux dispositions du code électoral » dans le neuvième bureau de la même commune. Le commissaire de la République annonçait dans sa lettre une démarche auprès du maire de Romainville, M. Robert Clément, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR), afin de lui rappeler certaines « prescriptions réglementaires » du code électoral, montrant ainsi implicitement qu'elles n'avaient pas été respectées.

Dès l'annonce du dépôt de ce recours par M. Ladel, la fédération du PCF de Seine-Saint-Denis s'est interrogée « sur les raisons de cette démarche alors que rien ne la justifie ». Elle reproche à M. Ladel, qui, « n'ayant pas atteint 12,5 % des inscrits, ne pouvait être présent au second tour », – d'avoir fait cette démarche, qualifiée de « pratique inadmissible ». « Il est intolérable que l'élection d'un élu communiste soit systématiquement remise en cause, souligne la fédération, quel que soit l'écart de voix qui le sépare du suivant et sous le seul prétexte qu'il est communiste. »

O. B.

Le Conseil constitutionnel rejette deux articles de la loi de finances rectificative

Le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 29 décembre pour examiner un double recours déposé par les députés et les sénateurs du RPR, a jugé contraires à la Constitution les articles 30 et 31 de la loi de finances rectificative pour 1988.

L'article 30 prévoyait de rendre applicable au recouvrement de créances non fiscales des communes, des régions et des établissements publics locaux une procédure simplifiée de recouvrement d'amendes ou de condamnations pécuniaires prononcées en matière de contravention, s'inspirant elle-même de dispositions en vigueur dans les douanes.

L'article 31 proposait d'améliorer l'information des comptables publics en étendant leur droit de communication au recouvrement des produits non fiscaux des collectivités et établissements publics locaux.

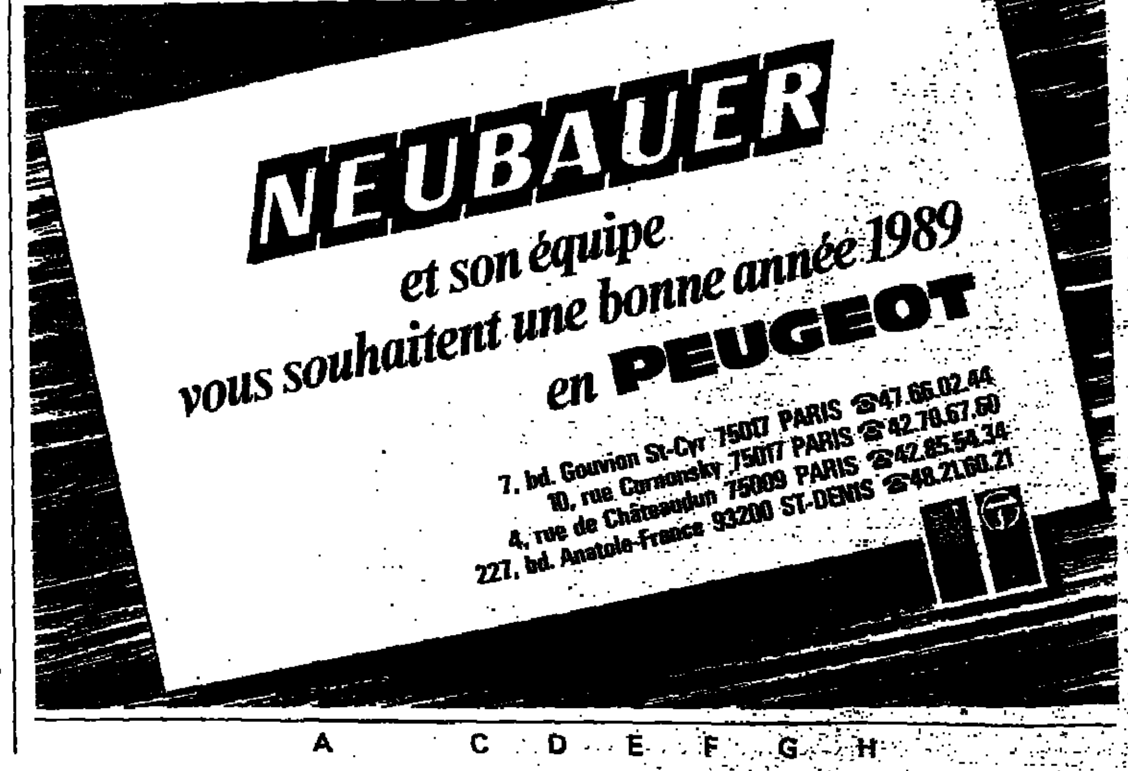
Dans les deux cas, le Conseil constitutionnel a estimé que ces nouvelles dispositions voulues par le législateur, « dans la mesure où elles ont vocation à s'appliquer pour une large part au recouvrement de créances non fiscales, n'étaient pas au nombre de celles pouvant figurer dans une loi de finances ».

En revanche, le Conseil constitutionnel a validé les articles 21 et 47 du collectif budgétaire dont la teneur était également contestée par l'opposition.

L'article 21 concerne, avec effet rétroactif, les compétences respectives du représentant de l'Etat dans le département et des fonctionnaires de l'administration fiscale en matière d'établissement des rôles et des mises en recouvrement des impôts. Le Conseil constitutionnel a « entendu éviter des contestations liées exclusivement à la répartition des attributions entre agents publics dont l'aboutissement aurait entraîné pour l'Etat et les collectivités publiques des conséquences dommageables ».

L'article 47 valide, à compter du 1er mars 1983, la perception du versement destiné au financement des transports en commun de l'agglomération de Bourges. Le Conseil d'Etat avait jugé illégale, à ce sujet, une délibération du syndicat intercommunal des transports urbains de cette agglomération ; le Conseil constitutionnel, pour sa part, a estimé qu'il n'y avait là rien de contraire à la Constitution.

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1988 a été tiré à 468 334 exemplaires



A C D E F G H